



Une première dans la région 6

Denholm veut réduire son conseil



**Résidence du
Vieux clocher :
la question des
gicleurs n'est
plus un obstacle**

5

**Table de développement social : priorité
à la lutte contre la pauvreté**

2

**Manif des organismes communautaires :
dans la rue pour dénoncer l'austérité**

4

PROMO DE BIENVENUE

1000\$

de plus sur votre échange, à l'achat d'un véhicule neuf ou d'occasion.

Plus de
300
véhicules prêts
pour livraison
rapide

Mont-Laurier
KIA



Michel Bergeron
Porte-parole et client

TABLE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL**Priorité à la lutte contre la pauvreté**

▲ Chantal Rondeau, coordonnatrice de la Table de développement social de la Vallée-de-la-Gatineau, et Chantal Lamarche, en remplacement du préfet Michel Merleau qui préside la table.

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

MANIWAKI - Les membres de la Table de développement social de la Vallée-de-la-Gatineau étaient conviés à une rencontre lundi, à l'Auberge du draveur. L'objectif était de présenter la nouvelle structure organisationnelle de l'organisme et définir ses priorités. Une vingtaine de personnes étaient présentes à ce rassemblement qui était animé par Chantal Rondeau, coordonnatrice de la TDSVG, et Chantal Lamarche, en remplacement du préfet Michel Merleau qui préside la table. Les participant(e)s représentaient différents secteurs comme les municipalités, l'éducation, les familles, l'emploi, etc.

La Table de développement social Vallée-de-la-Gatineau a comme mission d'animer une concertation multisectorielle visant la rédaction des inégalités sociales et de santé, pour favoriser le développement social, la participation citoyenne et l'amélioration de la qualité de vie de la population de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, dans une perspective de développement durable. Elle regroupe près d'une trentaine de partenaires. Ses objectifs sont de mettre en commun les visions de développement et en dégager les facteurs de convergence ; être un lieu d'échanges et favoriser l'arrimage et la cohésion des interventions multisectorielles ; soutenir l'émergence de projets sur le territoire ; communiquer les réalisations en matière de développement social ; recommander aux instances appropriées en matière de développement social.

Déjà une journée de réflexion avait été organisée en octobre 2015. Des priorités d'actions avaient alors été identifiées : définir la mission, la vision et les valeurs de la TDSVG ; mettre en place une mécanique et un plan de communication ; effectuer un exercice de détermination des priorités à partir de ce qui se fait déjà en matière de développement social et des besoins ; mettre les ressources de chacun en commun afin de s'assurer que les gens se connaissent mieux entre eux et qu'ils travaillent moins en vase clos ; créer un lien privilégié avec les élus pour qu'ils adhèrent à la mission de la TDSVG et aux actions qui en découleront ; lutter contre la pauvreté, spécifiquement en matière de sécurité alimentaire ; développer une complicité avec le milieu des affaires afin de l'impliquer davantage ; agir sur l'éducation et l'emploi ; travailler sur des actions de participation citoyenne pour mieux connaître les besoins des citoyens et les impliquer dans la communauté.

À l'issue de la rencontre de lundi dernier, deux comités ad hoc «communication» et «harmonisation des concertations» ont été créés. De plus, comme l'explique Chantal Rondeau, «il a été convenu avec l'ensemble des participants de mettre sur pied un comité de travail privilégiant la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale dans les prochains mois. Cet enjeu a été identifié à la fois comme une action prioritaire et un enjeu transversal. L'emploi ayant été nommé également comme prioritaire, celui-ci devra aussi être considéré lors des réflexions faites au sein du comité de travail. Suite aux travaux effectués par les différents comités au cours des prochains six mois, d'autres priorités pourront s'ajouter».

À noter que la TDSVG est pilotée par un comité de liaison regroupant une vingtaine de participants qui représentent notamment la MRC, la SADC, la chambre de commerce, le CISSSO, la CSHBO, Western Québec, Kitigan Zibi, la Sûreté du Québec, le Centre local d'emploi, le GUTAC-VG, Vallée-de-la-Gatineau en santé et des représentants des comités de travail de la TDSVG. Ces derniers regroupent des acteurs souhaitant s'impliquer dans la mise en œuvre de projets concertés. Par ailleurs, un à deux rassemblements par année seront organisés afin de réunir les organismes, intervenants clés, citoyens et membres du comité de liaison.

SOLDE

FIN D'ANNÉE

SE TERMINE LE 30 NOVEMBRE **MAZDA**

Venez l'essayer, vous comprendrez!

MAZDA CX-5 SKYACTIV 2016.5

À PARTIR DE **259\$/MOIS***

ÉQUIVAUT À **60\$/SEM.**

O\$ COMPTANT LOCATION 60 MOIS

INCLUANT LE RABAI DE 500\$ À LA SIGNATURE

#1 MEILLEUR ACHAT DANS SA CATÉGORIE

LE GUIDE DE L'AUTO 2017

MEILLEUR ACHAT VUS COMPACTS (MOINS DE 40 000\$)

MAZDA CX-3 SKYACTIV 2017

À PARTIR DE **250\$/MOIS***

ÉQUIVAUT À **58\$/SEM.**

O\$ COMPTANT LOCATION 60 MOIS

INCLUANT LE RABAI DE 500\$ À LA SIGNATURE

#1 MEILLEUR ACHAT DANS SA CATÉGORIE

LE GUIDE DE L'AUTO 2017

MEILLEUR ACHAT VUS SOUS-COMPACTS

PNEUS

D'HIVER SANS FRAIS*

JUSQU'À CONCURRENCE DE 700\$

0%

JUSQU'À 48 MOIS

SUR LES MODÈLES SÉLECTIONNÉS*

5000\$

DE RABAI À L'ACHAT AU COMPTANT*

SUR MODÈLE MAZDA5 2016

MAZDA ILLIMITÉE

LA SEULE GARANTIE DE KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ

DE SÉRIE AVEC TOUS LES NOUVEAUX MODÈLES

*Visitez mazda.ca ou passez chez Performe Mazda pour connaître tous les détails. Les prix sont sujet à changement sans préavis. Location 20 000 km/an trans.man..

Véhicules vedettes cette semaine *Voir détails chez Performe Mazda. Prix sujets à changements sans pré-avis

FINANCEMENT

1^{re} 2^e 3^e

chance au crédit

Mazda 3 GX 2010

MU686A

7 995\$

Groupe électrique, Automatique, a/c.

71 900 KM

Mazda 2 GX 2014

M6139A

9 495\$

Groupe électrique, manuel, a/c.

70 777 KM

CERTIFIÉS

Mazda 3 sport GX 2012

M6380A

11 495\$

Groupe électrique, Automatique, a/c.

47 000 KM

CERTIFIÉS

Mazda CX-5 GX 2013

MU691

20 995\$

Tout équ., Auto., siège chauff., bluetooth

53 819 KM

CERTIFIÉS

Performe MONT-LAURIER

819-623-4455

Sans frais 1-866-929-3052

performemazda.com

1450, boul. A-Paquette, Mont-Laurier

Nyx Pilon votre conseiller certifié

L'ÉVÉNEMENT VENDREDI FOU



CHRYSLER
200 2016

0%
JUSQU'À **84 MOIS**



RAM 1500
2016 **RABAIS DE**
-12 000\$



GRAND CARAVAN
2016 **JUSQU'À**
9 500\$
DE RABAIS



CHRYSLER
200 LX 2016
RECEVEZ JUSQU'À
2 500 \$
REMISE AU COMPTANT
AU CONSOMMATEUR*



MANON FORTIN
DIRECTRICE COMMERCIALE



MARCEL FOURNIER
DIRECTEUR DES VENTES



MARC-ANTOINE GENDRON
REPRÉSENTANT AUX VENTES

EN ROUTE POUR L'HIVER!



**VENTE DE
PNEUS**

À PARTIR DE
69,95 \$
TAXES EN SUS



DAVE NEVINS
CONSEILLER TECHNIQUE



JONATHAN PRIMEAU
GERANT DU SERVICE

**ENTREPOSAGE
DES PNEUS**

19,95 \$
TAXES EN SUS

**PIÈCES ET
PNEUS**

**PRENEZ
RENDEZ-VOUS
AUJOURD'HUI!**

819 449-1611
GENDRONAUTO.COM
259, BOUL. DESJARDINS
MANIWAKI (QUÉBEC)

GENDRON
C'EST PLUS QU'UN CONCESSIONNAIRE!



MANIFESTATION DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES**Pour dénoncer les politiques d'austérité****SYLVIE DEJOUY**

sdejouy@lagatineau.com

MANIWAKI - «Après le trottoir du communautaire l'an passé, comme le gouvernement ne nous a pas entendus, cette année on a décidé de faire le boulevard du communautaire.» Des organismes val-gatinois ont manifesté la semaine dernière au parc du Draveur afin de dénoncer les effets des années de politiques d'austérité du gouvernement du Québec.

C'est l'ASEC (Association de solidarité et d'entraide communautaire) Vallée-de-la-Gatineau qui a eu l'idée de cette manifestation. Étaient également présents la Maison de la famille, la Maison amitié, le CALACS, Mani-Jeunes, l'Impact rivière Gatineau, Famille d'abord, Halte-Femme, Suicide Détour, Voix et solidarité des aidants naturels de la Vallée-de-la-Gatineau.

«On se mobilise pour la reconnaissance du

travail des organismes communautaires et le rehaussement de leurs financements, expliquent Danièle Beaudry, coordonnatrice de l'ASEC, et Maude Lafrenière. L'impact de l'austérité, ce sont des postes, des services, des activités qui sont coupés. Ce sont les plus démunis et les plus vulnérables qui en font les frais. Par exemple, pour l'ASEC ça fait au moins 20 ans que son financement n'a pas été rehaussé. Or, le loyer, l'électricité augmentent, tout comme les besoins de la population. Certains organismes ont fermé leurs portes mais l'argent n'a pas été redistribué. Le gouvernement doit garder les organismes communautaires en vie, en particulier en région.»



▲ Plusieurs représentants d'organismes communautaires val-gatinois ont manifesté la semaine dernière au parc du Draveur afin de dénoncer les effets des années de politiques d'austérité du gouvernement du Québec. Ils ont déploré l'absence des élus locaux à cette manifestation.

«Engagez-vous pour le communautaire»

Cette manifestation s'inscrivait dans le cadre des trois journées d'actions, qui s'étaient du lundi 7 au mercredi 9 novembre et qui ont mobilisé près des 4 000 organismes d'action communautaire autonome de partout au Québec, sous le thème «Engagez-vous pour le communautaire». «Devant l'indifférence du gouvernement, il devient nécessaire de hausser le ton et d'augmenter la pression», selon Stéphanie Rajotte, Directrice du Regroupement des OSBL d'habitation et d'hébergement avec support communautaire en Outaouais.

«Les groupes d'action communautaire autonome ont été créés à l'initiative des gens de leurs communautés pour poursuivre une

mission sociale qui leurs sont propres et qui favorise la transformation sociale, nous ne sommes pas des sous-traitants de l'État, affirme Cindy Jalbert, de la Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais. En milieu urbain, comme en milieu rural, ce sont des centres de femmes, des groupes de défense des droits, de logement social, d'alphabétisation, de santé mentale, ou encore des maisons de jeunes, pour en nommer quelques-uns. On se mobilise pour réclamer de l'État des engagements envers les organismes communautaires et la population.»

Pour Brenda Rocha, de l'Association de l'ouïe de l'Outaouais, ça ne peut plus durer : «À force de compressions et de réorganisations, les services publics et les institutions publiques

en santé et services sociaux réfèrent de plus en plus les citoyens chez nous. Il y a une augmentation accrue des appels à l'aide des citoyens. Nos ressources plafonnent, nos travailleurs s'épuisent et nous n'arrivons plus à répondre à toutes les demandes ce qui amène à déroger de nos missions.»

«Après avoir coupé massivement dans le social dans les dernières années, le gouvernement annonce fièrement un réinvestissement moindre que ces coupures et le présente comme une bonne nouvelle, un cadeau, dénonce Vincent Greason de la Table ronde des organismes volontaires d'éducation populaire de l'Outaouais. La tactique vise à séduire la population en vue des élections de 2018, mais les citoyens ne sont pas dupes.»

La Gatineau

135-B, route 105,
Maniwaki (Québec) J9E 3A9
Tél.: 819-449-1725
Téléc.: 819-449-5108

Réception : **Myriam Bélanger L'Écuyer**
reception@lagatineau.com

Direction : **Denise Lacourcière**
dlacourciere@lagatineau.com

Conseillère publicitaire :
Mélanie L'Écuyer: mlecuyer@lagatineau.com

Rédaction : **redaction@lagatineau.com**

Sylvie Dejouy, journaliste
sdejouy@lagatineau.com

Émilie Cadieux, journaliste
ecadieux@lagatineau.com

Jean Lacaille, journaliste
jlacaille@lagatineau.com

Infographie :
Stéfane Bogé, Jessica Robitaille

Atelier de montage :
Fanny Provost

Avis public : **avis@lagatineau.com**

Comptabilité, encartage, distribution :
Denise Lacourcière

Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00.
Heure de tombée : Le mardi à 12h.

Votre journal local est la propriété d'un groupe d'actionnaires de la région. Il est produit par une équipe de professionnels qui mettent tout en oeuvre pour vous servir adéquatement.

Conseil d'administration :

Maurice St-Amour, Président
Denis Gendron, Vice-président,
André Lapointe, Secrétaire-trésorier
André Benoît, Raynald Hamel, Mathieu Vallières

Publié le jeudi, et monté dans nos ateliers par Les Éditions La Gatineau Ltée,
135-B, route 105, Maniwaki
Imprimé à l'Imprimerie Qualimax
130, Adrien-Robert, Gatineau (Québec)

Courrier de deuxième classe,
enregistrement n° 0535
Dépôt légal : Bibliothèque Nationale
du Québec.

Tirage : 11 300 copies.

Représentation nationale :
Montréal : 514-866-3131 Toronto : 416-362-4488

**Courriers du lecteur****Pourquoi fait-on dire des messes pour nos parents ?**

Bien, c'est certain qu'ils nous manquent et que nous pensons à eux. Mais voilà, j'ai réservé une messe pour mes parents le 10 novembre 2016 et fait paraître une annonce dans le journal La Gatineau indiquant la messe anniversaire. La messe était prévue à 10h30, donc moi et ma sœur et de la parenté de Hull nous sommes rendus à l'église pour constater qu'il n'y avait pas de messe. La messe de 10h30 était annulée car à 2 heures il y avait un service funéraire, c'est la réponse qu'on a eue. Une messe coûte 15\$ mais j'avais aussi fait paraître l'annonce dans le journal, qui m'a coûté 93,13\$, avec une

photo de mes parents pour annoncer cette messe anniversaire. Je trouve vraiment regrettable de ne pas avoir été avertie que la messe serait annulée (j'avais donné mon numéro de téléphone), j'aurais pu aviser les gens de Hull de ne pas se déplacer. Pour moi et ma famille c'était très important cette messe en souvenir de nos parents. Est-ce cela l'église catholique ? Moi, pour ma part je ne trouve pas ça bien. Et c'est arrivé à d'autres personnes aussi. Je leur ai demandé de me rembourser, ils n'ont pas aimé cela, mais je l'ai fait, ils ont dit qu'ils pouvaient reporter la messe au 5 février

2017. J'ai alors demandé s'ils allaient payer une autre annonce dans le journal ? Ils n'ont pas voulu évidemment. J'ai donc payé une annonce 93,13\$ pour une messe qui a été annulée ! Ils auraient dû m'avertir que la messe serait annulée ! Est-ce normal de ne pas l'avoir fait ? Je leur ai dit que désormais j'irai faire dire mes messes à Grand-Remous. Désormais, si vous faites dire une messe pour quelqu'un, faite certain qu'elle a bien été dite. C'est mon opinion. Une citoyenne de moins à l'église.

Suzanne Séguin

Le nœud

Pourquoi se lamenter sur l'état de la route 105 ! Ça ne mène nulle part ! Une route insignifiante qui ne sert qu'à la livraison locale ! Un «milk run» ! Oui, nos matières premières sortent par cette route, ça irait plus vite avec un bon pavé. Ça ne laisse pas grand chose pour le développement, le nôtre. Et durable !

Think Big ! Il y a à portée de main la route vers le développement durable. La route abandonnée sur la ligne Rhumb de

Montréal à Minneapolis – St. Paul. La route Maniwaki – Témiscamingue ! De capitale du B.S., où le mot prospérité n'est qu'un lointain souvenir, faisons le nœud ; rattachons, ici, l'ouest à l'est, Sault-St-Marie à Saint Jérôme. Pas une autre descente de bateau pour que l'on revienne brouiller nos eaux. Une route à 4 voies. Go Ouest ! Go Est ! Go ! Si nos élus ne pensent qu'à rivaliser pour l'obtention d'un pénitencier ou d'une descente de bateau, c'est le temps de

préparer leur sortie. On mérite plus !

Think Big ! Fermons le nœud qui rattache l'est et l'ouest. Ensemble, B.S., retraités, mal entendants, Henriettes et Charlottes, déplaçons ceux qu'il faut. Éliminons le pain quotidien ! Nous ne sommes pas nés pour ça, pas plus que pour le salaire minimum.

De l'avant tous ! Go West ! Go Est ! Go ! Think Big !!!

Bruno E. Billard, Délégé.

RÉSIDENTENCE DU VIEUX CLOCHER

La question des gicleurs n'est plus un obstacle

SYLVIE DEJOUY

sdejouy@lagatineau.com

SAINTE-THÉRÈSE-DE-LA-GATINEAU - Une quinzaine de personnes ont assisté la semaine dernière à la rencontre d'information organisée pour les personnes de 55 ans et plus à l'école Laval. L'objectif était double : parler de la politique MADA (municipalité amie des aînés) et du projet de Résidence du Vieux clocher.

Un comité de pilotage a été formé afin de doter la municipalité d'une politique MADA.

Il se compose de Jean-Pierre Major, président du Club FADOQ de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau ; Marcelle Lyrette, présidente de la Coopérative du Vieux clocher ; Mélanie Renaud, conseillère municipale ; Agathe Quevillon, trésorière de la coopérative ; Gaston Joly, vice-président Club FADOQ ; le maire de la municipalité André Carle.

Une MADA est une municipalité qui met un frein à l'âgisme ; sait adapter ses politiques, ses services et ses structures ; agit de façon globale et intégrée ; favorise la participation des aînés ; s'appuie sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté. Plusieurs municipalités val-gatinoises ont entrepris de se doter d'une telle politique.

Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau compte au moins 125 personnes de 55 ans et plus. «L'année passée, Agathe Quevillon a approché la municipalité et a offert les services de la Coop du Vieux clocher pour monter une politique MADA, a expliqué André Carle. Le conseil a sauté sur l'occasion. On a obtenu une aide financière pour monter un plan d'actions. On sait que notre population est vieillissante et il faut s'occuper de nos aînés. Ça nous paraît important de tout mettre en œuvre pour que nos personnes âgées puissent rester dans la municipalité le plus longtemps possible.»

Le comité de pilotage se donne 36 mois pour élaborer une politique municipale des aînés et le plan d'actions MADA qui en découle. Ils procéderont en trois étapes : diagnostic du milieu (statistiques, recension des services et ressources, identification des besoins, constats et enjeux) ; élaboration de la

politique municipale, avec des champs d'action touchant l'habitat, le transport, l'inclusion, la participation sociale, l'engagement communautaire, la communication, la santé, etc. ; l'adoption de la politique et de ses orientations, acceptation du plan d'actions comprenant les actions à réaliser, les objectifs poursuivis, les partenaires et responsables, l'échéancier et les coûts anticipés, les résultats attendus.

La Résidence du Vieux clocher

La deuxième partie de la rencontre a été consacrée à ce dossier. La Coopérative du Vieux clocher a été fondée en 2012. Depuis, elle travaille sur un projet d'aménagement dans l'église d'une résidence pour personnes âgées, afin de répondre à un besoin clairement identifié à Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau. Mais entre temps est survenue la tragédie de l'Isle Verte qui a entraîné de nouvelles directives gouvernementales imposant notamment l'installation de gicleurs. Des coûts supplémentaires inenvisageables pour la Coopérative du Vieux clocher.

Finalement, il a été décidé de retirer le terme de résidence, qui est rattaché à un établissement de soins nécessitant une certification ainsi que des gicleurs et des professionnels de la santé. Le projet du Vieux clocher rentre donc désormais dans le cadre du volet 1, qui s'adresse à des aînés autonomes. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire d'avoir des gicleurs, en autant qu'il y ait des mesures compensatoires pour assurer la sécurité des résidents s'il y avait un incendie.

Le coût total du projet pourrait tourner autour de 2,5 millions de dollars afin d'aménager 14 logis pour des personnes de 55 ans et plus. Les appels d'offres pour la construction des annexes et la rénovation de l'église pourraient être lancés en 2017. Reste à savoir quel est le montant manquant pour boucler le financement.

À l'issue de la rencontre, une douzaine de personnes ont rempli des formulaires signifiant leur intention d'emménager dans les futurs logis. Au total, autour de 80 aînés seraient intéressés à y résider. Cela permet à la coopérative d'apporter une preuve qu'il y a un réel besoin.



Êtes-vous prêts pour l'hiver

Cub Cadet®

0% de financement

à partir de

45 38\$

mois
pour 36 mois

(acompte de 15%)

50% plus rapide
que la compétition

Garantie
5 ans
sur système 3X

Toutes les souffleuses sur le marché
ont «une» ou «deux» phases

«Découvrez» la troisième
phase «Cub Cadet»

3X



Phase 2



Phase 3



Fendeuse à bois

• 25 tonnes

• moteur 160 cc **HONDA**

Spécial

1 895\$

Plus taxes et frais acompte de 15%

82,92/mois
pour 24 mois



**Anatole
Gagnon
& Fils inc**
Depuis 1972

364, boul.
Desjardins,
Maniwaki

(819) 449-4000

cgagnon111@videotron.ca



visitez nous sur www.anatolegagnon.com

Lundi au vendredi: de 8h à 17h30 - Ouvert le samedi de 9h à 12h

CONSEIL MUNICIPAL**Denholm veut passer de 7 à 5 conseillers**

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

DENHOLM - «Il a été décidé de demander au ministre des Affaires municipales de réduire le conseil municipal.» C'est l'un des points adoptés par le maire Gaétan Guindon et ses conseillers municipaux durant leur réunion de novembre. L'objectif est de passer de sept à cinq membres, soit un maire et quatre conseillers. La résolution a été adoptée à l'unanimité.

«On espère que le ministre va acquiescer à notre demande avant les prochaines élections, commente Gaétan Guindon. C'est un pas important que la municipalité fait. On a 554 habitants. L'évaluation foncière a diminué cette année de un autre demi point. Plus de 80% de notre territoire ce sont des terres publiques qui nous rapportent seulement 36 000\$. Les frais de fonctionnement ne cessent d'augmenter et on cherche des solutions pour réduire la charge fiscale de nos citoyens. Une de ces

solutions, c'est de réduire le conseil. On parle de 15 000 à 20 000\$ sauvés annuellement grâce à ça.»

Peut-être que cela va inciter d'autres municipalités de la région à opter également pour cette option. Plusieurs ont déjà franchi le pas à travers la province. «À sept conseillers pour 554 résidents, ça veut dire qu'on représente même pas 80 habitants chacun, note Gaétan Guindon. Cette décision découle de notre volonté de prendre en considération le niveau de taxation de nos citoyens. J'espère que ça aura un effet boule de neige dans la région.»

Ententes inter-municipales

Denholm, comme ses homologues valgatoises, doit relever des défis financiers majeurs. Comme l'explique Gaétan Guindon dans son rapport annuel (lire ci-dessous), «les moyens financiers sont très limités, les coupures sont nombreuses et l'inflation est élevée». C'est pourquoi Denholm cherche également à multiplier les ententes avec ses voisines. Elle en a conclu

une dernière avec Low concernant la cueillette des ordures et du recyclage, incluant l'achat conjoint d'un camion. L'entente prendra effet le 1er janvier 2017, pour une période de cinq ans. Les deux municipalités partageront les coûts d'achat d'équipements, d'organisation, d'opération et d'administration du service de l'enlèvement des ordures et du recyclage. Selon des évaluations, Denholm prévoit pour les premières années de faire des économies allant de 15 000\$ à 18 000\$ par an, Low de 29 000\$ à 35 000\$.

Durant la réunion de novembre du conseil municipal, les élus ont également adopté deux résolutions visant à développer l'entraide avec les municipalités voisines de la Vallée-de-la-Gatineau et avec celle de Bowman. «Par exemple, quand on a eu des problèmes avec le chemin Pagan, Low nous a dépannés, explique Gaétan Guindon. Ils ont passé la niveleuse sur une partie du chemin de l'autre côté du pont. En retour, ils avaient besoin de deux camions supplémentaires pour des travaux et, au lieu

d'engager deux camions avec chauffeurs, on leur a donné un coup de main sans les faire payer. Là, on va acheter un camion à vidanges et si jamais on a une panne Cayamant nous a déjà dit qu'ils utilisent le leur trois jours semaine et qu'en cas de besoin ils nous donneront un coup de main. On sait que Bowman en a un aussi qui est utilisé deux jours semaine. Nous on a un balais pour nettoyer les rues mais Cayamant et Lac Sainte-Marie n'en ont pas, on pourrait leur prêter en échange de services. C'est donc ce genre d'entente qu'on veut développer.»

Le conseil de Denholm a aussi décidé d'abolir le poste d'adjoint au directeur. «Cela fait partie de la restructuration des finances, explique Gaétan Guindon. Dans un premier temps, il a fallu que le directeur général remette les finances sur la bonne voie. Mais pour être en mesure de faire face aux augmentations, il y avait aussi l'évaluation du dossier du personnel. On s'est rendu compte que dans un remaniement et une révision des tâches on ne pouvait pas soutenir un poste d'adjoint à la direction.»

Les autres points à l'ordre du jour

DENHOLM - Parmi les autres points à l'ordre du jour de la réunion du conseil de novembre, le maire Gaétan Guindon a déposé son rapport annuel. La municipalité a terminé 2015 avec un surplus accumulé de 32 068 \$. «L'administration rigoureuse du conseil, la gestion stricte des dépenses et l'apport de subventions, font en sorte que la municipalité de Denholm prévoit terminer son année financière 2016 en équilibre budgétaire», précise Gaétan Guindon. La séance spéciale d'adoption des prévisions budgétaires 2017 aura lieu jeudi 15 décembre.

Concernant le traitement des élus, en 2015 le maire a reçu 12 144 \$ comme rémunération de base plus une allocation de dépenses de 6 072 \$, ainsi qu'une rémunération comme conseiller à la MRC de 8 270 \$ et une allocation de dépenses de 2 757 \$. Chaque conseiller a reçu une rémunération de base de 4 967 \$ plus une allocation de dépenses de 2 484 \$.

Pour la prochaine année, le conseil, avec l'aide de subventions, veut continuer la réfection de chemins et faire l'achat d'un

camion à ordures et recyclage conjointement avec Low. Le taux de taxation général ne devrait pas augmenter. «Notre objectif ultime est de travailler fort sur différents projets qui apporteront de nouveaux revenus autres que la taxation des citoyens et de continuer nos négociations avec les municipalités voisines, et ce, afin de maximiser nos équipements dans la perspective de réduire les coûts», précise Gaétan Guindon.

Qualité des logements locatifs

Un avis de motion a été déposé en vue

d'adopter un règlement sur une politique de salubrité afin d'améliorer la qualité des logements locatifs disponibles dans la municipalité de Denholm. «On se rend compte que comme municipalité, on n'a pas grand pouvoir pour intervenir dans certains dossiers de logements locatifs, précise Gaétan Guindon. C'est pas qu'on a beaucoup de plaintes, mais à chaque fois qu'on doit intervenir on n'a pas de pouvoir. L'objectif n'est pas non plus d'aller à la chasse aux sorcières, mais si jamais on a des plaintes on veut être capable d'intervenir.»

MAISON DE LA CULTURE VALLÉE-DE-LA-GATINEAU**Un pâtissier pas comme les autres!**

ÉMÉLIE CADIEUX
ecadieux@lagatineau.com

MANIWAKI - Bon nombre d'enfants ont été comblés, le vendredi 11 novembre dernier, alors que la Maison de la Culture Vallée-de-la-Gatineau recevait le spectacle

«Gabzy c'est du gâteau» sur les planches de la CEHG.

Gabzy, c'est un artiste jongleur qui, dans le cadre de ce spectacle-ci, fait également dans la pâtisserie, la pâtisserie «C'est du gâteau», de laquelle il est propriétaire. C'est donc en jonglant avec les ingrédients, en grimpant habilement dans les airs ou en

montant sur un monocycle très haut qu'il confectionne une foule de gâteaux plus impressionnants les uns que les autres.

Mais il ne les fait pas seul: Gabzy demande à quelques reprises l'aide de petits chefs, qui se font un plaisir d'embarquer dans la folie du cuisinier-jongleur. Et que dire des deux parents costauds qu'il fait

monter sur scène pour l'aider de façon loufoque à monter sur l'immense monocycle ? Hilarant, même pour les grands.

Ceux qui ont participé à la folie de Gabzy s'en sont sortis enfarinés de la tête aux pieds, et le reste du public, intacte, mais pas sans bons souvenirs de ce spectacle.

Photos de Sébastien McNeil.



▲ Les apprentis pâtissiers se sont bien amusés avec Gabzy.



POLARIS® GRANDE VENTE PLEIN RÉGIME

REMISES JUSQU'À

4 500\$

SUR CERTAINS MODÈLES

TAUX DE FINANCEMENT
AUSSI BAS QUE

3,99%

TAP PENDANT *60 MOIS

Les Sports
DAULT
ET FRÈRES

383, boul. Desjardins, Maniwaki (Québec)
Tél.; 819 449-1001 Sans frais 1 877 449-1002

www.sportsdault.com



POLARIS®

VISITEZ **POLARIS.COM** POUR PLUS D'OFFRES

Offre de financement d'une durée limitée offerte par Financement auto TD sur approbation du crédit et valide sur des modèles neufs et non enregistrés sélectionnés de 2012 à 2017 achetés entre le 1er novembre et le 31 décembre 2016. Exemple de financement représentatif basé sur un RANGER XP 1000 2017 avec un prix de vente de 17 499 \$. Un versement initial peut être demandé. Un montant de 17 499 \$ financé à un taux de financement annuel de 3,99 % est égal à 516,65 \$ par mois pendant 36 mois. Le coût d'emprunt est de 1 097,25 \$ avec une obligation totale de 18 596,25 \$. Les frais reliés aux taxes, au permis, à l'assurance et à l'enregistrement sont en sus. Les concessionnaires peuvent vendre à un prix inférieur. Une commande ou un échange du concessionnaire peut être requis - mais peut ne pas être disponible dans tous les cas. Consultez un concessionnaire agréé participant du Québec pour obtenir tous les détails, les modèles admissibles et d'autres offres. Les offres sont sujettes à modification, prolongement ou annulation sans préavis. Montant financé minimal de 1 500 \$; montant financé maximal de 50 000 \$. D'autres conditions d'admissibilité et restrictions peuvent s'appliquer. Les erreurs ou omissions font exception.

AVERTISSEMENT: La conduite des véhicules hors route de Polaris® peut être dangereuse et ceux-ci ne sont pas conçus pour une utilisation sur la route. Le conducteur doit être âgé d'au moins 16 ans et être titulaire d'un permis de conduire valide. Les passagers, s'ils sont autorisés, doivent être âgés d'au moins 12 ans. Tous les conducteurs et passagers doivent toujours porter un casque, une protection oculaire et des vêtements de protection. Utilisez toujours les ceintures de sécurité et les filets de cabine ou les portières (selon l'option installée). Ne vous engagez jamais dans une conduite de cascade ou acrobatique, et évitez les vitesses excessives et les virages serrés. Ne conduisez pas sous l'effet de l'alcool, de drogues ou de médicaments. Les conducteurs et les passagers devraient suivre un cours de formation sur la sécurité. Pour de plus amples renseignements, composez le 1-800-342-3764. Vérifiez la législation locale avant de vous engager sur les sentiers. ©2016 Polaris Industries Inc.

Ne manquez
pas nos journées
portes ouvertes
**vendredi 25
et samedi 26
novembre**

POLARIS®
GRANDE VENTE
DU TEMPS **DES FÊTES**

TAUX DE 0 % | GARANTIE DU FABRICANT DE
PENDANT 60 MOIS | **2 ANS**

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE. RENDEZ-VOUS CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE LOCAL
OU VISITEZ LE SITE TERRAINDOMINATION.COM/PROMOTIONS DÈS AUJOURD'HUI.

LA MAÎTRISE
DU TERRAIN



POLARIS®

VOIR **>** QUE VOUS ÊTES LE ROI



POLARIS®

Taux de financement à 0 % pendant 60 mois : Cette offre est d'une durée limitée et est valide de l'achat de modèles admissibles sélectionnés, sous réserve de l'approbation de crédit de Financement auto TD (FATD) sur les achats admissibles financés dans le cadre de ce programme. L'offre ne peut pas être combinée à certaines autres offres, est sujette à modification et peut être prolongée ou annulée en tout temps sans autre forme d'avis. Consultez votre détaillant participant pour obtenir tous les détails et toutes les conditions. Les taux des autres établissements prêteurs peuvent varier. Le paiement mensuel et le coût d'emprunt varieront en fonction du montant emprunté et du versement initial/de la valeur d'échange. Le montant minimum à financer est de 5 000 \$. Exemple : 7 500 \$ financés à 0 % pendant 60 mois = 60 paiements mensuels de 125,00 \$ avec un coût d'emprunt de 0,00 \$ pour une obligation totale de 7 500 \$. Le montant financé ne comprend pas les frais de transport, l'immatriculation, le PPSA/RDPRM, l'assurance, l'enregistrement, les frais d'administration du détaillant ni les autres frais et taxes pouvant s'appliquer. Les concessionnaires sont libres de fixer des prix individuels, mais doivent être enregistrés auprès de FATD pour participer. L'offre n'est valide qu'au Canada et ne s'applique pas aux achats antérieurs. La garantie de deux (2) ans du fabricant comprend une garantie du fabricant standard d'un (1) an à laquelle s'ajoute une garantie du fabricant supplémentaire d'un (1) an. L'offre de garantie du fabricant supplémentaire est sous réserve d'une franchise de 50,00 \$ par visite après la première année. Toutes les remises sont versées au concessionnaire. Valable chez les concessionnaires Polaris participants seulement. Offres valides du 1 novembre au 31 décembre 2016.

PLUS DE CHOIX VERTS

DÉCOUVREZ LA GAMME DE VÉHICULES VERTS DE FORD



FOCUS ÉLECTRIQUE 2016



C-MAX ENERGI 2016

HYBRIDE
RECHARGEABLE



FUSION ENERGI 2017

HYBRIDE
RECHARGEABLE

OBTENEZ
0%
TAUX
ANNUEL
AU FINANCEMENT
À L'ACHAT

JUSQU'À
84
MOIS

**ENSEMBLE
SÉCURITÉ D'HIVER
SANS FRAIS***
PNEUS D'HIVER | JANTES | CAPTEURS

PLUS

OBTENEZ JUSQU'À
8 000\$**
EN RABAIS DU GOUVERNEMENT
SUR LES MODÈLES SÉLECTIONNÉS

Visitez
trouvezvotreford.ca
ou passez chez votre
détaillant Ford.

#PLUSPOURTOUS



Allons plus loin

Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix moindre. Ces offres s'adressent à des particuliers admissibles uniquement, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Pour obtenir tous les détails, consultez votre concessionnaire Ford, ou appelez le Centre des relations avec la clientèle Ford au 1 800 565-3673. Pour les commandes à l'usine, un client admissible peut se prévaloir des primes/offres promotionnelles de Ford en vigueur soit au moment de la commande à l'usine, soit au moment de la livraison, mais non des deux. * Jusqu'au 16 novembre 2016 et du 29 au 30 novembre 2016, obtenez un taux de financement annuel de 0 % à l'achat d'un véhicule Ford neuf parmi les suivants : [Explorer, F-250, F-350 et F-450 (à l'exception des modèles châssis-cabine)] 2017 / [Transit Connect] 2017 / [Focus, Fiesta, C-MAX, F-150 Lariat SuperCrew 501A] 2016 / [Fusion et Escape] 2017 pour 60/72/84 mois. Certains clients pourraient ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Un acompte sur les offres de financement à l'achat peut être exigé en fonction de l'approbation du crédit par Crédit Ford. ** Du 1^{er} octobre au 30 novembre 2016, obtenez l'Ensemble sécurité d'hiver comprenant quatre (4) pneus d'hiver, quatre (4) capteurs de surveillance de la pression des pneus, et quatre (4) jantes en acier à l'achat ou à la location d'un véhicule Ford 2016/2017 neuf parmi les suivants : Focus, Fusion, C-MAX. Cette offre ne s'applique à aucun parc automobile (autres que les petits parcs détenteurs d'un NIP) ou aux clients gouvernementaux et ne peut être combinée à l'assistance-compétitivité des prix, aux réductions de prix aux gouvernements, au programme de primes aux parcs commerciaux et aux primes à la location quotidienne. Certaines conditions s'appliquent. Consultez votre détaillant Ford Canada pour tous les détails. ** Le rabais du gouvernement du Québec est de 4 000\$ pour le C-MAX Energi, de 8 000\$ pour la Focus Électrique et de 4 000\$ pour la Fusion Energi. Le rabais est applicable à l'achat des modèles neufs 2016 et 2017. Consultez le site du gouvernement du Québec vehiculeselectriques.gouv.qc.ca. ¹¹ © 2016 Sirius Canada Inc. « SiriusXM », le logo SiriusXM, de même que les noms et logos des stations sont des marques de commerce de SiriusXM Radio Inc. utilisées en vertu d'une licence. © 2016 Ford du Canada Limitée. Tous droits réservés.

SiriusXM

De série pour la plupart
des véhicules Ford
avec abonnement de
6 mois prépayés¹¹.

RAPPORT DU MAIRE

Bilan et projets

SYLVIE DEJOUY

sdejouy@lagatineau.com

EGAN SUD - Le maire, Neil Gagnon, a déposé son rapport annuel à la réunion de novembre du conseil municipal. Il y est expliqué que la municipalité a terminé 2015 avec un surplus de 15 205\$, ce qui portait le surplus accumulé non affecté à 50 234\$. S'y ajoutent 71 003\$ des carrières et sablières pour un fonds réservé à la réfection et l'entretien de certaines voies publiques.

La rémunération du maire est de 6 800\$, son allocation de 3 400\$, donc un total de 10 200\$; la rémunération des conseillers est de 2 266,70\$ en plus d'une allocation de 1 133,30 \$, donc un total de 3 400\$.

Concernant les projets qui ont marqué 2016, des travaux d'asphaltage ont été faits sur le chemin des Eaux et un traitement de surface double sur les rues Labelle, Marianne et Cécile. Grâce à une subvention de la députée Stéphanie Vallée, des travaux d'asphaltage et de rechargement ont aussi été réalisés sur une partie du chemin Montcerf.

Neil Gagnon énumère également les projets à venir : des consultations publiques suivront l'adoption du second projet de règlement du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC ; une ressource qualifiée en prévention des incendies devra être embauchée afin de procéder à l'inspection de certains immeubles à risques élevés et très élevés ; des signatures d'entente avec les municipalités limitrophes seront signées afin d'assurer un déploiement des ressources en conformité avec les objectifs du schéma de couverture de risques ; avec la subvention de la taxe d'accise,

des travaux seront faits sur la montée Leclair ; la municipalité va travailler à trouver des subventions afin de terminer le sous-sol du bureau municipal pour en faire une salle communautaire ; si la température le permet cette année, la patinoire du lac Evans devrait être fonctionnelle ; la municipalité va travailler à conserver le taux de taxation au plus bas niveau.

À noter que le budget 2017 sera adopté lors d'une séance spéciale qui se tiendra au bureau municipal mercredi 14 décembre à 18h.

Route Maniwaki-Témiscamingue

Parmi les autres points à l'ordre du jour, il a notamment été question de l'achèvement de la route Maniwaki-Témiscamingue. Neil Gagnon a expliqué que pour le moment il n'a pas reçu de nouvelles informations à ce sujet. En revanche, en réponse aux inquiétudes émises par des citoyens, comme il l'explique dans son rapport annuel, « nous travaillons en étroite collaboration avec les élus de la MRC afin de faire en sorte que la route Maniwaki-Témiscamingue, si cette route sort sur notre territoire, se fasse en s'assurant de respecter la sécurité de nos citoyens et la conformité d'un chemin capable de soutenir le transport lourds qui y circulera ».

Chenil pour animaux errants

La Ville de Maniwaki travaille à réaménager l'endroit destiné à recevoir les animaux errants. Comme l'explique Neil Gagnon, « les municipalités limitrophes pourraient peut-être devenir des partenaires. La municipalité d'Egan est intéressée, advenant le cas que Maniwaki aménagerait un chenil plus adapté. Probablement qu'il y aurait des coûts mais on est ouvert à ça ».

CONSEIL MUNICIPAL

Le maire a présenté son rapport annuel

SYLVIE DEJOUY

sdejouy@lagatineau.com

LOW - Le rapport annuel du maire, Morris O'Connor, a été déposé durant la réunion de novembre du conseil municipal. Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015, les revenus étaient de 2 149 242 \$ et les dépenses de 2 197 034 \$. Le surplus accumulé s'élevait à 88 000 \$. De ce montant, 45 000 \$ ont été affectés au budget pour les taxes, 20 000 \$ au développement, 9 761,38 \$ à l'achat d'un camion balayeur et 13 238,62\$ au quai public.

Concernant le traitement des élus, le maire a reçu 8 350 \$ comme rémunération en 2016 ainsi que 1 200 \$ pour des dépenses associées aux réunions supplémentaires. Les conseillers ont reçu 2 783 \$ comme rémunération ainsi que 600 \$ pour les dépenses associées aux réunions supplémentaires.

Parmi les projets qui ont marqué l'année, la députée Stéphanie Vallée a octroyé 32 000 \$ aux travaux sur le chemin Kallala. Dans le cadre du programme TECQ 2014-2018, des travaux ont également été effectués sur les chemins Mayer, Sullivan, Vimy, McDonald et Burrough. D'autres travaux sont prévus en 2017.

Le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie 2011-2016 s'est terminé le 6 octobre. Un nouveau schéma est en planification pour adoption en 2017 et le service incendie sera réorganisé.

La municipalité a remplacé toutes les lampes sodium haute pression par des DEL dans son système d'éclairage public. À partir du 31

octobre 2016, les coûts étaient de 5 427 \$ comparativement aux 13 115 \$ à la même période l'an passé.

Le service d'ordures et de recyclage sera sous la responsabilité conjointe des municipalités de Low et Denholm à partir du 1er janvier 2017, suite à la conclusion d'une entente inter-municipale. Les deux municipalités ont acheté conjointement un camion, afin de réduire les coûts.

À noter que le budget 2017 sera adopté lors d'une réunion spéciale jeudi 15 décembre à 19h à la Salle Héritage.

Service incendie

Parmi les autres points à l'ordre du jour de la réunion de novembre, il a été résolu d'embaucher Michel Lemieux à titre de directeur du service incendie, à partir du 8 novembre et jusqu'au 31 janvier 2017. Cette embauche fait suite à la démission du directeur du service incendie, Ghyslain Robert, et celle de son adjoint, James Routliffe, pour des raisons personnelles. D'ici fin janvier, la municipalité devra trouver une personne pour occuper le poste de directeur de façon permanente. Il faudra aussi décider s'il est nécessaire d'engager un adjoint.

Collecte des déchets

Une résolution a été adoptée afin d'acheter 26 conteneurs à déchets en acier pour les chemins privés qui seront inaccessibles au nouveau service de collecte d'ordures et recyclage. Cette décision fait suite à l'entente inter-municipale conclue avec Denholm et à l'achat conjoint d'un camion à ordures.

STEVE HILL

Le Rabaska PUB

Le 19 novembre

Souper/Spectacle 40\$

Spectacle 20\$

Réservez dès maintenant

DU BLUES À SON MEILLEUR

Il nous reste quelques places, réservez vite pour vos party de Noël

130 PLACES DISPONIBLES TOUS LES SOIRS

Possibilité de commander à la carte (sur demande) et soyez assuré d'un service et d'une ambiance de premier niveau!

POUR RÉSERVER OU POUR PLUS D'INFORMATIONS: 819-441-0035 ou martinstjacques@sympatico.ca

Merci de nous faire confiance!
Annie, Martin et toute l'équipe du Resto Pub le Rabaska

Situé aux GALERIES MANIWAKI
100, rue Principale S, Maniwaki, 819 441-0035

Sport

HOCKEY MINEUR

Résultats des parties

LA GATINEAU - Les Mustangs Novice C ont perdu 0-3 face aux Pionniers d'Aylmer ; les Mustangs Atome C ont perdu 3-6 face aux Patriotes de Gatineau ; les Mustangs PeeWee B ont gagné 7-3 face aux Gladiateurs d'Aylmer ; les Mustangs Atome A ont gagné 4-1 face aux Iceberg d'Aylmer ; les Mustangs Bantam A ont fait un match nul 2-2 face aux Cougars de Gatineau ; les Mustangs Novice C ont perdu 1-4 face aux Patriotes de Gatineau ; les Mustangs Atome A ont gagné 3-2 face aux Extrêmes d'Aylmer ; les Mustangs Novice B ont gagné 4-1 face aux Titans de Gatineau ; les Mustangs Bantam A ont gagné 4-0 face aux Iceberg d'Aylmer ; les Mustangs PeeWee B ont perdu 3-5 face aux Express d'Aylmer ; les Mustangs Atome B ont perdu 1-3 face aux Patriotes de Gatineau.

**TOURNOI DE
HOCKEY MÉDIUM**

Il va y avoir du sport cette fin de semaine

SYLVIE DEJOUY

sdejouy@lagatineau.com

MANIWAKI - Du hockey à son meilleur : c'est ce que promet le tournoi de hockey médium qui se tiendra de vendredi 18 à dimanche 20 novembre, au Centre sportif Gino Odjick. Cela fait une vingtaine d'années que ce tournoi est un rendez-vous annuel organisé pour le plus grand plaisir des amateurs de ce sport national.

Vingt-trois équipes s'affronteront sur la glace. Des joueurs âgés de 18 ans et plus, originaires de la Vallée-de-la-Gatineau mais aussi de l'Abitibi-Témiscamingue ainsi que de Gatineau. C'est donc une belle occasion d'attirer des visiteurs dans la région, donc d'engendrer des retombées économiques intéressantes pour les commerces.

Les organisateurs lancent une invitation à la population qui est attendue en grand nombre sur les gradins de l'aréna. Ils promettent du bon calibre, avec quatre classes : femmes, open, avec lancer frappé, sans lancer frappé.

Les parties commenceront à 18h vendredi, à 9h samedi et à 9h dimanche. Temps fort de l'évènement, les finales se dérouleront dimanche à partir de 14h : finale femmes à 14h, finale sans lancer à 14h50, finale lancer à 15h40, finale open à 16h30.

À noter que les profits seront remis à quatre équipes de hockey mineur des Mustangs de Maniwaki. Une belle façon d'encourager la relève.

Horaire en page 18



DU 15 OCTOBRE AU 15 DÉCEMBRE

65\$

CARTE PRÉPAYÉE MasterCard^{MD}

PAR LA POSTE AVEC L'ACHAT DE 4 PNEUS CONTINENTAL.*

Tous les achats en ligne et de TrueContact sont exclus.

Pour plus d'information, veuillez visiter:
www.continentaltirepromotions.ca



NOUVEAU!
WinterContact^{MC} SI

L'INGÉNIERIE ALLEMANDE



«TOTAL CONFIDENCE PLAN» INCLUS GRATUITEMENT À L'ACHAT DE TOUT PNEU CONTINENTAL

Inclus:

- Hasard routier
- Garantie limitée
- Essai de satisfaction du client
- Couverture de l'usure de la bande de roulement
- Assistance routière pour crevaison

VISITEZ CONTINENTALTIRE.CA POUR PLUS D'INFORMATION.

*CONDITIONS DE L'OFFRE : Offre uniquement valable au Canada à partir du 15/10/2016 jusqu'au 15/12/2016 pour la réclamation en ligne ou par la poste d'une carte prépayée Continental Tire[®] MasterCard de 65 \$. Valable avec une copie du reçu daté et payé et uniquement pour l'achat de quatre (4) pneus PASSAGER ou CAMIONNETTE de marque Continental dans une transaction d'achat unique auprès des détaillants participants autorisés canadiens de CONTINENTAL TIRE[®]. L'offre ne s'applique à aucune autre marque de pneu. Tous les achats en ligne et de TrueContact sont exclus. La réclamation doit être reçue au plus tard le 15 janvier, 2017 sinon la réclamation sera déclarée nulle. Pour plus d'information sur notre Total Confidence Plan, veuillez visiter : www.continentaltire.ca. Si vous avez des questions concernant l'état de votre réclamation après avoir visité l'interface de rabais en ligne à www.continentaltirepromotions.ca, veuillez composer : 1-800-680-9946.

THE PROMOTION REWARD CARD est une marque déposée de The Hunt Group. Tous droits réservés. Cette carte est émise par la Compagnie Home Trust aux termes d'une licence accordée par MasterCard International. Les fonds peuvent être utilisés dans les 12 mois suivant la date d'activation. Solde de carte n'est pas assuré par la SADC.

point S
Pneus Lavoie

Maniwaki
260 Boul. Desjardins
819 449-1346

www.pneuslavoie.com

CONSEIL MUNICIPAL

Dépôt du rapport annuel du maire

SYLVIE DEJOY

sdejoy@lagatineau.com

MONTCEF-LYTTON - Le maire, Alain Fortin, a profité de la réunion de novembre du conseil municipal pour déposer son rapport annuel. La municipalité a terminé l'année 2015 avec un surplus de 44 328 \$ et une réserve financière de 55 025 \$. «Pour l'année qui s'achève, nous prévoyons de terminer avec un budget équilibré, commente Alain Fortin. La situation financière de notre municipalité est présentement excellente.»

Concernant le traitement des élus, le maire reçoit un salaire de base de 12 915 \$ ainsi qu'une allocation de dépenses de 6 457,92 \$; les conseiller(ère)s un salaire de base de 4 305 \$ et une allocation de dépenses de 2 152,56 \$. Ces montants seront indexés de 2,5 % le 1er janvier 2017. Un montant maximum de 75 \$ est attribué pour l'assistance à divers comités.

Les autres points à l'ordre du jour

MONTCEF-LYTTON - Concernant le dossier de l'achèvement de la route Maniwaki-Témiscamingue, comme l'explique le maire Alain Fortin, il est entre les mains du ministère des Transports «qui essaye de trouver une solution globale. Je comprends qu'ils veulent régler le problème des chemins à double vocation. Ce qui est important c'est qu'ils continuent de travailler sur le projet».

En parallèle, une pétition a été mise en circulation par des citoyens afin d'appuyer le conseil municipal dans ses revendications et que des solutions soient trouvées au plus vite pour régler les problèmes engendrés par la circulation des véhicules lourds dans la municipalité.

Rue du Collège

Autre point à l'ordre du jour, la

Parmi les projets qui ont marqué l'année, la mise à niveau du réseau d'aqueduc a été complétée et un investissement de 64 427 \$ a été nécessaire. Le MAMOT a aussi approuvé le plan d'intervention sur l'ensemble du réseau d'eau potable de la municipalité. Ces montants proviennent du programme de la taxe d'accise sur l'essence (TECQ).

Un dernier montant de 30 000 \$ a été investi sur le chemin du lac Lytton. Du rechargement de gravier, travaux de fossés et changement de pontons ont été effectués ces trois dernières années. C'est un montant total de 130 000 \$ qui a été investi afin de remettre en état ce chemin. Ces fonds proviennent du budget discrétionnaire de la députée Stéphanie Vallée.

Le chemin de Lytton a été asphalté sur trois sections totalisant 1.4 km. Un montant de 130 000 \$ a été investi et provient du programme TECQ.

municipalité a reçu l'accord du ministère des Transports pour réduire la vitesse dans la zone scolaire à 30km/h jusqu'au stop près de l'église. Un panneau radar solaire devrait aussi être installé afin d'inciter les automobilistes à ralentir à l'entrée de la zone scolaire.

Projet OPTILAB

La municipalité a donné son appui à la Ville de Maniwaki qui s'oppose au vaste projet de réorganisation des laboratoires des centres hospitaliers du Québec, qui vise à les centraliser.

Déjeuner Centraide

Il aura lieu dimanche 27 novembre, de 8h à 14h. Il s'agira d'un buffet. Le maire invite la population à venir en grand nombre.

Plusieurs travaux de voirie ont été effectués un peu partout sur le territoire de la municipalité : rechargement de gravier sur le rang 3 sud (20 000 \$), sur le chemin de l'Aigle (20 000 \$), sur le chemin # 4 du barrage Mercier (20 000 \$) ; des travaux de changement de ponton sur le chemin Villa-Basque (5 000 \$) ; travaux de nettoyage de fossés sur le chemin de Lytton (8 000 \$).

Le partenariat avec Bois-Franc concernant la gestion des matières résiduelles se poursuit et une entente a été conclue afin que les citoyens de la municipalité voisine aient accès à l'écocentre de Montcef-Lytton. La municipalité aussi a signé une entente avec la CSHBO et Bois-Franc pour maintenir ouverte la garderie scolaire.

«Le regroupement en incendie des quatre municipalités de Montcef-Lytton, Aumond, Grand-Remous et Ste-Thérèse-de-la-Gatineau a misé juste avec la réalisation du centre d'entraînement pour les pompiers, situé à Grand-Remous, commente Alain Fortin. En effet, cette infrastructure unique dans la MRC Vallée-de-la-Gatineau est reconnue par l'École nationale des pompiers du Québec et est très appréciée par les utilisateurs.

De plus, les examens requis pour l'obtention du diplôme de pompier doivent l'être dans un centre accrédité comme le nôtre.»

Plan d'intervention sur les chemins

Parmi les gros projets qui marqueront 2017, Alain Fortin explique que «pour la prochaine année, nous devons, ensemble, faire un effort financier supplémentaire afin de remettre en état notre réseau routier qui a été malmené dans les dernières années. Comme vous le savez, malgré plusieurs dossiers de sécurité civile qui sont survenus, nous avons réussi à améliorer l'état de nos routes, mais nous avons beaucoup de rattrapage à faire afin de parer au manque d'entretien qu'il y a eu par le passé».

La municipalité travaille sur un plan global d'intervention sur l'ensemble de son réseau pour planifier les travaux à effectuer par la suite afin de remettre le réseau routier en bon état. Une partie des fonds requis pour ces travaux sera prise dans la subvention de la taxe d'accise.

Le budget 2017 sera adopté lors d'une assemblée publique spéciale lundi 19 décembre à 19h30.

ROUTE 309 DE MONT-LAURIER À L'ANGE-GARDIEN

Interdite au camionnage en transit

LA GATINEAU - Avis aux propriétaires, exploitants et conducteurs de véhicules lourds : la route 309, de Mont-Laurier jusqu'à l'autoroute 50 à L'Ange-Gardien, est désormais interdite aux véhicules lourds, à l'exception de ceux effectuant une livraison locale.

Cette interdiction est nécessaire en

raison de la récente fermeture du pont enjambant la rivière Saint-Denis à Notre-Dame-du-Laus. Cette modification de classification du réseau de camionnage est donc temporaire.

Les chemins de détour passent par la route 117, la route 105 et l'autoroute 50. Une signalisation annonce la restriction et les chemins de détour.



BIENVENUE À

L'Incontournable

APPORTEZ VOTRE VIN/BIÈRE

Soupers gastronomiques

3 soirs semaine (jeudi-vendredi-samedi)

Ouverture le vendredi 18 novembre - De 17h30 à 23h00

Réservez au 441-4907
ou 441-2828 - Johanne

Situé à La Maison des Saveurs
169, Principale Sud, Maniwaki



Horaire du Temps des Fêtes :
Fermé du 24 au 28 décembre
Ouvert le 29 et 30 décembre

Dépôt du rapport annuel du maire :

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com



DÉLÉAGE - Le maire, Bernard Cayen, a profité de la réunion de novembre du conseil municipal afin de déposer son rapport annuel. Pour l'exercice terminé au 31 décembre 2015, la municipalité affichait un surplus accumulé de 729 229\$. Il inclut des fonds déjà réservés pour des projets totalisant 212 312\$, dont le fonds de roulement de 50 000\$ et le fonds local d'entretien des chemins municipaux de 161 892\$.

La dette totale de la municipalité est passée de 865 564\$ à 719 885\$ en 2015. Sur ce montant, 124 421\$ seront remboursés par

Québec et le reste, soit 595 464\$, est à la charge de la municipalité.

Concernant la rémunération des élus, la rémunération de base du maire est de 9 000 \$, son allocation de dépenses 4 500 \$, donc un total de 13 500 \$; le maire suppléant reçoit 1 000 \$ de rémunération de base, 500\$ d'allocation de dépenses, donc un total de 1 500\$; les conseiller(ère)s reçoivent une rémunération de base de 3 000 \$, une allocation de dépenses de 1 500 \$, donc un total de 4 500 \$. S'y ajoute une rémunération liée à la présence de 225\$ pour le maire, 75\$ pour les conseiller(ère)s, 75\$ pour les

séances extraordinaires.

«L'analyse des revenus et dépenses nous permet d'envisager de terminer l'exercice financier en équilibre budgétaire», précise Bernard Cayen.

Bilan de 2016

Parmi les projets qui ont marqué l'année, il y a eu bien sûr l'étude de regroupement entre Déléage, Maniwaki, Aumond et Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau. Un projet qui a été rejeté par une majorité de la population à l'occasion d'un référendum.



SOLDE DU VENDREDI FOU

20% DE RABAIS AU COMPTANT SUR LE PDSF
DE TOUS LES VÉHICULES ADMISSIBLES¹

JUSQU'AU 30 NOVEMBRE



SIERRA HD 2016 DENALI À CABINE MULTIPLACE

20% DU PDSF = **17 680\$**
BASÉ SUR UN PDSF DE 88 400\$ DE RABAIS AU COMPTANT



TERRAIN 2017 DENALI À TRACTION INTÉGRALE

20% DU PDSF = **9 363\$**
BASÉ SUR UN PDSF DE 46 815 \$ DE RABAIS AU COMPTANT

NOUS PAYONS JUSQU'EN JANVIER

SOIT JUSQU'À 600 \$ PAR MOIS POUR VOS VERSEMENTS DE LOCATION
JUSQU'EN JANVIER 2017²

SIERRA 2017

LOUEZ POUR L'ÉQUIVALENT DE

98\$
PAR
SEMAINE³

**BASÉ SUR UNE LOCATION AUX DEUX SEMAINES DE 196 \$
PENDANT 24 MOIS. VERSEMENT INITIAL DE 1 995 \$.
COMPREND 1 000 \$ DE PRIME SUR DEMANDE D'UNE CARTE GM.**



GMC SIERRA 1500 2017 À CABINE MULTIPLACE



APPLICATION TÉLÉ-ACCÈS⁴



**SERVICE ONSTAR AVEC
CONNEXION Wi-Fi 4G LTE®**



**VIDANGES D'HUILE
SANS FRAIS⁶**



androidauto

[illegible]

bilan 2016 et projets à venir en 2017

Une nouvelle niveleuse-déneigeuse entrera en service cet hiver de même qu'un équipement de déneigement neuf sur un des camions de la municipalité.

La municipalité a acquis des équipements, essentiellement pour la voirie, en plus d'effectuer des travaux constituant un investissement de tout près d'un demi-million. «Le montant total est inférieur à nos objectifs de l'année, précise Bernard Cayen. Cependant, plusieurs projets seront complétés dans un avenir rapproché. Dans le cadre du programme TECQ, nous avons octroyé un contrat pour la réfection des rues Tremblay et Réjean. Dans ce même programme, il y aura un projet pour le chemin Rivière-Gatineau-Nord. Ces projets seront réalisés en 2017.»

D'autres projets sont prévus sur le chemin Baie-Davis et le chemin de la Ferme-Joseph. Les demandes de subventions sont déposées. Pour le chemin de la Baie-Davis, il s'agit d'un montant de 146 916\$ financé à 50% ; pour le chemin de la Ferme-Joseph 267 179\$ financé à 75%.

Les employés de la voirie ont travaillé à la consolidation de plusieurs chemins. «Toutefois,

c'est le travail de prévention qui a été le plus important, précise le maire. Il s'agit de l'enlèvement des bordures de sable qui se forment de chaque côté des chemins et qui empêchent l'eau d'atteindre le fossé. Le drainage des chemins a également été refait à plusieurs endroits. Ce sont deux des principales interventions qui permettent d'éviter ou de retarder la détérioration des chaussées. Nous avons environ 200 kilomètres de ces bordures à enlever.»

Un montant de 32 968\$ a été investi sur la rue Montreuil et le chemin Langevin pour le traitement de surface. La réfection des rues Robert et Richard a été réalisée ainsi que l'agrandissement du stationnement de l'Édifice Palma-Morin.

«2016 aura surtout été une année de préparation pour des investissements majeurs qui seront réalisés en 2017 et 2018, explique Bernard Cayen. Les travaux de planification et de préparation, première phase du programme TECQ, sont à toutes fins utiles terminés. Ceci nous permettra d'utiliser ces importantes subventions et sommes en réserve pour investir

sur nos chemins. De plus, nous avons obtenu une subvention du programme accélération des investissements sur le réseau routier local. En ajoutant notre part, nous avons fait pour 167 413\$ de travaux qui sont financés à 50% par la province. Madame Stéphanie Vallée nous a aussi accordé une subvention additionnelle de 70 000\$ qui a servi à du traitement de surface pour un montant total de 120 219\$. Une autre subvention de Stéphanie Vallée, de 32 435 \$, a été investie sur le chemin de la Baie-Davis. Une autre subvention de 77 000\$, cette fois-ci obtenue du fonds de développement des territoires de la MRC, nous a enfin permis de doter notre municipalité d'un accès public au lac des 31-Milles. La majeure partie des travaux ont été réalisés en 2016 et seront complétés en 2017.»

Le service de sécurité incendie termine l'implantation du schéma de couverture de risques, 2016 étant la dernière année. L'accent a

été mis sur les visites de prévention à domicile, qui sont pratiquement complétées.

Autres projets à venir

Le budget 2017 et le plan d'immobilisations 2017-2019 seront adoptés par le conseil en décembre.

Parmi les projets prévus pour l'année prochaine, les travaux en vue de créer un parc régional du lac 31-Milles se poursuivront.

«Nous poursuivons notre recherche de procédures et d'occasions qui apporteront de nouvelles économies, ajoute Bernard Cayen. Notre municipalité affiche une performance supérieure à la moyenne de son groupe au palmarès des municipalités. Le budget d'immobilisations sera de nouveau très important en 2017. Les travaux de réfection des routes seront très visibles et apporteront beaucoup de satisfaction.»

Les autres points à l'ordre du jour

DÉLÉAGE - Parmi les autres points à l'ordre du jour, les élus ont notamment adopté une résolution pour répondre à plusieurs plaintes de citoyens. «On a des problèmes de respect des usages permis dans la municipalité, explique le maire Bernard Cayen. Depuis un moment, des propriétaires de terrains sont en train d'installer de véritables «cours à scrap». Malgré tous les efforts que la municipalité déploie pour régler la situation ainsi que toutes les plaintes que nous recevons des contribuables, on va devoir investir des sommes importantes en frais juridiques et on va demander des injonctions pour faire fermer ces endroits.»

Camp de jour

Les élus ont autorisé la signature du protocole d'entente pour le camp de jour inter-municipal. «Nous avons adhéré au camp de jour il y a plusieurs années et c'est un programme gouvernemental qui a lancé le service, explique Bernard Cayen. Mais en pareille matière la province se désengage de plus en plus, donc les municipalités doivent contribuer beaucoup plus. Alors le camp de jour nous a demandé un engagement de trois ans et nous avons accepté. C'est un engagement qui variera entre 8 000 et 9 000\$ par année.»

Sécurité incendie

Un nouveau pompier a été embauché. «Il s'agit de notre vingtième pompier, donc on a une brigade complète», précise Bernard Cayen.

Vitesse

La municipalité va louer l'afficheur de vitesse de la Ville de Maniwaki, afin d'inciter des automobilistes à ralentir. Il sera installé notamment chemin Ferme-Joseph et à proximité l'école St-Eugène chemin Rivière-Gatineau-Nord.

Chemins municipaux

Les élus ont adopté une résolution afin d'autoriser une signature pour la régularisation des chemins municipaux. Comme l'explique Bernard Cayen, «dans la foulée de la rénovation cadastrale, des portions de chemins municipaux ont été rétrocédés à d'anciens propriétaires, pour toutes sortes de raisons. Des anciens propriétaires sont donc redevenus propriétaires et, dans plusieurs cas, les gens sont venus nous voir car ils ne veulent pas être responsables de ces portions de chemins. Plusieurs dossiers sont réglés et une dizaine

pourraient l'être. D'autres ne sont pas encore réglés, notre service y travaille.»

Appuis

Les élus ont adopté deux résolutions d'appui, l'une à Montcerf-Lytton concernant le trajet choisi pour achever la route Maniwaki-Témiscamingue, l'autre à la Ville de Maniwaki qui s'oppose au projet OPTILAB visant à centraliser les laboratoires d'analyses médicales.

Encore plus de nouvelles !

Les élèves ont souligné la Semaine des vétérans

MANIWAKI - Pour une deuxième année, les élèves de première secondaire de la Cité étudiante ont souligné la Semaine des vétérans, qui s'est déroulée du 5 au 11 novembre. Ils ont pu comprendre ce que représente le coquelicot et pourquoi il est important de le porter chaque année. L'objectif était de les sensibiliser à l'implication des héros présents ou passés, qui ont défendu et défendent la démocratie dont nous bénéficions aujourd'hui.

Les jeunes ont pris part à un projet qui a regroupé plusieurs matières. Ce projet, mis en place par leur enseignante d'histoire Kim Touragneau, accompagnée par les enseignantes de français, d'anglais et d'arts plastiques, fut l'occasion idéale de souligner les sacrifices des vétérans pendant les guerres et pour le maintien de la paix dans le monde.

Durant cette semaine, les élèves ont pu également écouter le poème écrit par le lieutenant-colonel John McCrae «In Flanders fields» (Au champ d'honneur), feuilleter les journaux soulignant l'implication canadienne lors des guerres, visionner une vidéo sur les vétérans de même que regarder un film basé sur l'histoire de l'ourson canadien qui devint la mascotte d'un régiment.

Le projet s'est terminé avec la prise de photo devant les décorations effectuées dans les cours d'arts plastiques.



Travaux sur le chemin de la Traverse-Bénard

GRACEFIELD - Des travaux de remplacement de pont sont effectués sur le chemin de la Traverse-Bénard, entre les chemins Lac-Cayamant et Labelle, dans la municipalité de Gracefield.

Pendant ces opérations, le pont est complètement fermé à la circulation.

Les usagers sont priés de suivre les indications vers le chemin de détour.

Ces travaux se termineront vers le 22 décembre 2016. L'horaire prévu pourrait varier en fonction des conditions climatiques ou de contraintes opérationnelles.



Réservez et payez vos billets en ligne
www.mcvg.org
818-449-1651 infos@mcvg.org

RAPPORT DU MAIRE

Un excédent budgétaire à l'horizon

SYLVIE DEJOUY

sdejouy@lagatineau.com

BOUCHETTE - La municipalité a terminé 2015 avec un surplus de 96 906\$. C'est ce qui apparaît dans le rapport du maire, Réjean Major, qui a été déposé lors de la réunion de novembre du conseil municipal. Cela portait le surplus accumulé à 300 765\$, dont un surplus accumulé non affecté de 191 604\$ et un surplus accumulé affecté de 109 161\$.

«Les prévisions budgétaires 2016 indiquaient l'équilibre entre les revenus et les dépenses et ce, en s'appropriant une somme de 78 549\$ en provenance du surplus accumulé, explique Réjean Major. Il nous apparaît réaliste d'annoncer que l'exercice financier 2016 devrait se terminer par un excédent des revenus sur les dépenses.»

En 2016, le traitement versé aux élus était le suivant : pour le maire, 8 123,28\$ en rémunération et 4 061,64\$ en allocation de dépenses ; pour les conseillers, 2 707,684\$ en rémunération et 1 353,72\$ en allocation de dépenses.

Le maire énumère également dans son rapport les grandes orientations de la municipalité pour 2017 : «Nous entendons continuer nos actions afin de mettre encore plus en valeur les multiples attraits naturels, culturels et touristiques de notre municipalité. Suite à la confirmation du programme de subvention PIRRL du ministère des Transports et à notre subvention relative à la taxe d'accise sur l'essence, nous pourrions enfin, dès le printemps, débiter certains travaux sur la

rue du Pont, tout en continuant d'améliorer nos chemins municipaux. Avec la finition de notre beau Centre Quatre-Saisons, nous allons pouvoir continuer de fournir à nos jeunes une meilleure qualité de services et pouvoir les occuper dans leur temps libre. Nous continuerons à mettre l'emphasis sur le soutien technique pour nos pompiers volontaires en améliorant leurs connaissances et en les aidant dans leurs interventions en cas d'incendie. Pour ce qui est de notre rivière et de nos merveilleux et nombreux lacs, nous allons continuer notre travail de protection et d'amélioration de notre environnement et pour le lac des Trente-et-Un Milles, nous avons débuté, avec les élus des quatre municipalités environnantes, la mise sur pied d'un parc. Ce parc pourrait englober toute l'étendue du lac, des sentiers pédestres pourront être construits et l'offre du camping sur les îles continuera et ce, tout en veillant à protéger l'environnement.»

Rue Principale Nord

Parmi les autres points à l'ordre du jour de la réunion de novembre, il a notamment été question des travaux de réfection sur la rue Principale section nord. Ces travaux sont maintenant terminés. Ils ont été effectués grâce à une aide de 82 000\$ de la députée Stéphanie Vallée. Comme le précise le maire Réjean Major, «il ne reste plus qu'à finaliser les trottoirs, ce qui devrait être fini cette semaine si la température le permet».

Déjeuner Centraide

Il aura lieu dimanche 27 novembre, de 9h à midi. Toute la population est invitée en grand nombre.

RÉNOVATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Le projet est reporté

SYLVIE DEJOUY

sdejouy@lagatineau.com

KAZABAZUA - La municipalité avait pour projet d'effectuer des travaux d'amélioration au centre communautaire. Il a cependant été décidé, durant la réunion de novembre du conseil municipal, de mettre

ce projet sur pause. En effet, la municipalité a essuyé un refus suite à sa demande de subvention au programme d'infrastructures communautaires Canada 150.

La raison du refus est que la demande a été envoyée trop tard. La municipalité devra regarder s'il ne serait pas possible d'aller chercher une subvention provenant d'un autre programme afin de concrétiser ce projet évalué à 160 000\$.

Carnet social**AUMOND**

Mercredi: Ligue de sacs de sable Moulin des Pères à Aumond à 19h30 à la salle communautaire. Gaétan 819 449-1794.
• Séance ViActive avec le groupe «Aumond'Actif» à 10 h 30 à la salle municipale. Infos : Pierrette 819 665-6954.
Jeudi: • Les soupers mensuels de l'âge d'or se tiendront à tous les 3e jeudi du mois. Ouvert tous les jeudis après-midi, pour des activités communautaires. Léona Céré au 819-449-3715 ou Marjolaine Piché au 819-449-6734.

BLUE SEA

22 novembre: L'Assemblée Générale avec élection du Club Bel âge, à la salle communautaire à 19h.
Lundi: • 19h30: soirée de sacs de sable, centre récréatif du lac Long. 819-463-4324.
• Ligue de sacs de sable au lac Long, bienvenue à tous! 819-463-4799.
• Bel âge: Vie active, de 10h à 11h, salle municipale, infos au 463-2485
Mardi: • Bel âge, Whist militaire, 19h, salle municipale. Infos: 819-463-4967.
Mercredi: • Bel âge, pétanque, 19h, salle municipale, 463-2485 ou 463-4967.
• Club de l'âge d'or, sacs de sable, 19h, salle municipale, 819-463-4967.
Jeudi: Djembé tous les jeudis à la Maison de jeunes de 16h à 18h.
Vendredi: • Soirée de dards, centre récréatif du lac Long. Nous avons besoin de joueurs. 819-463-1811.

BOIS-FRANC

19 novembre: Le Club de l'Amitié vous invite à leur soirée dansante au Centre Donat-Hubert à 19h, musique Donald Paradis. Souper chaud à 17h30. Réservation Conrad 449-4320 ou Gisèle 449-4435.

BOUCHETTE

20 novembre: Jeux de société/Activité familiale de 14h à 16h à l'école de Bouchette. Animation-jeux-vente GRATUIT Infos : 819-465-2555. Bienvenue à tous! Offert par le Comité des loisirs et la bibliothèque.
• Bibliothèque de Bouchette. Les heures d'ouverture sont: du jeudi 18h à 20h et samedi 10h à 12h.
• Jeux de société à la bibliothèque municipale. La boutique l'As des Jeux animera cette activité familiale, de 14h à 16h. Animation-jeux-vente. Planifiez «le temps des fêtes» à l'avance avec des jeux amusants.
Jeudi: • Ateliers de jeux de 9h30 à 11h30. Gratuit. Parents-Enfants 0-5 ans à Bouchette (Salle Municipale). Familles D'abord 819-467-3774.
• Sacs de sable à 13h à la salle municipale. Réal 465-5013.
Le samedi : • Le club d'âge d'or de Bouchette ont leur souper à tous les 4e samedi du mois à 17h30. Réal 465-5013
Dimanche: • Whist militaire à compter de 19h à la salle municipale. Réal 819-465-5013.
• **Au 2 semaines** : • Bingo à 12h45 à la salle municipale. Réal 819-465-5013.

CAYAMANT

19 novembre: Whist militaire, Inscription à 12h et début des parties à 13h au sous-sol de l'église St-Roch de Cayamant.
Dimanche: • Tous les dimanches messe à l'église St-Roch-de-Cayamant à 9h30.
Mardi: • Ateliers de jeux de 9h30 à 11h30, Gratuit, Parents-Enfants 0-5 ans à Lac Cayamant (Maison des Jeunes). Familles D'abord 819-467-3774
Mercredi: • Tous les mercredis soirs à 19h Ligue de dards (mixte) au «Bistro de l'aigle». Réjean 463-1814 ou 463-1919.
• Les porteurs de bonheur vous invitent au centre municipal. 13h-16h Cartes: Jeannette 463-4059. 18h30-21h00. Danse: Jocelyne 463-2594 Ginette 463-4583.
• Nouveau!!! TERRAIN DE PÉTANQUE À CAYAMANT. Les porteurs de bonheur organisent des parties tous les mercredis à 18h30. Bienvenue à tous. Ginette 819 463-4583.
Jeudi: Au centre municipal. 10h à 11h30 Yoga Suzanne 463-3397. 19h-21h Sacs de sable: "Les Bons Amis du Cay". Denise 463-2613.

DANFORD LAKE

Mercredi: • 19h30: Centre Bethany, Club de cartes des aînés. Contactez Gisèle au 819-467-3317.
Jeudi: • 19h: Centre Bethany, Club de l'âge d'or horizon Club de fléchettes. Linda Robinson 819-467-2870.

DÉLÉAGE

11 décembre: Le père Noël débarque à la salle communautaire Palma-Morin à 13h pour les enfants 0-11 ans de Déléage accompagnés d'un adulte. Inscription du 21 novembre au 2 décembre au 819 441-6727.
Lundi: • ViActive Programme d'activités physiques pour les gens de 50 ans +, de 10h à 11h à la salle de

l'Édifice Palma-Morin. Diane Marenger 819-449-4994.

Mardi: • Le club d'âge d'or auront des cours de danse de 10h à 11h30 et de 13h30 à 15h à la salle municipale. 819-449-6761

Mercredi: • Le Club de l'âge d'or a des activités tous les mercredis à 13h (Whist Militaire, bingo, pétanque, jeu de poches). 819 449-2498.

DENHOLM

Mercredi: • Cours de crochet et de tricot les mercredis soir de 19h à 22h.

GRACEFIELD

17 novembre: Café rencontre pour les proches aidants naturels sous le thème apprenons à nous reconnaître au foyer d'accueil de 13h à 16h.
20 novembre: Les Joyeux Vivants vous invitent à leur souper mensuel au centre communautaire. Cours de danse gratuit à 16h souper à 17h30, suivi de la danse avec les Campagnards. Apportez vos consommations. Pour infos : Suzanne 463-2027 ou Louise 463-2876.
4 décembre: Souper de Noël des Joyeux Vivants. Billets vendus au souper du 20 novembre. Aucun billet vendu à la porte. Réservation jusqu'au 27 novembre. Infos : Suzanne 463-2027 ou Louise 463-2876.
Mercredi: • Ateliers de jeux de 9h30 à 11h30. Gratuit. Parent-Enfants 0-5 ans à Gracefield (Centre Récréatif et communautaire). Familles D'abord 819-467-3774.
• Menus à petits prix à Gracefield (Centre Récréatif et communautaire) de 12h à 14h pm. Gratuit et ouvert à tous, halte-garderie sur place. Familles D'abord 819-467-3774.
• Bingo au centre récréatif, les mercredis à 18h45.
• Les Femmes d'action vous invitent à vous joindre à elles tous les 2e et 4e mercredis du mois. Pierrette 819-463-4772.
• Clinique santé de Gracefield sans rendez-vous: les 23 et 30 novembre de 10h30 à 13h, avec Dr Nateghi.

GRAND-REMOUS

3 décembre: Les Coeurs Joyeux vous invite à leur souper de Noël à 17h30 et leur soirée dansante à 19h avec Donald Paradis, au centre Jean-Guy Prévost. Prix de présence. Renseignements et réservation : Gérard 438-1911 ou Lionel 438-2519.
Mardi: Ligue de sac de sable à tous les mardis à 19 h à la salle Jean-Guy Prévost. Infos : 438-2642 Michel.
Mercredi: • Club des artisanes a repris ses activités à la salle Jean-Guy Prévost de 13h30 à 16h. Diana: 819-438-3045 Claudette: 819-438-2038 Henriette: 819-438-2063.

KAZABAZUA

• Bibliothèque - Heures d'ouverture: Dimanche et lundi fermé, mardi de 11h à 18h, mercredi et jeudi de 11h à 19h, vendredi de 13h à 20h et samedi de 9h à 14h. 819-467-5746.
Lundi: • Ateliers de jeux de 9h30 à 11h30. Gratuit, Parents-Enfants 0-5 ans (anglophone), au sous-sol des bureaux municipaux. Familles D'abord 819-467-3774.
Mardi: La bibliothèque municipale vous invite à ses cours de peinture, de 13h à 15h30. Cours de base en aquarelle, huile ou acrylique, etc. Infos: 467-5746 (de 11h à 19h).
Mercredi: • Ateliers de jeux de 9h30 à 11h30. Gratuit. Parents-Enfants 0-5 ans (anglophone), au sous-sol des bureaux municipaux. Familles D'abord 819-467-3774.
• Club de lecture francophone le 3e mercredi de chaque mois à 18h30 à la bibliothèque de Kazabazua. Jean-Pierre Rochon ou Andrew Geggie. 819-467-5746.
Jeudi: • Ateliers «Live Well» (anglophone) de 9h30 à 11h30 am, au sous-sol des bureaux municipaux. Gratuit et ouvert à tous avec halte-garderie sur place. Familles D'abord 819-467-3774.

LAC STE-MARIE

Lundi: • Soirée de fléchettes à compter de 19h au Centre communautaire de Lac-Sainte-Marie. Jacques Beaudoin 819-467-3721.
Mardi: • Contact femmes enfants: jeux en groupe pour les parents et enfants 0-5 ans, de 9h30 à 11h30 au-dessus de l'école St-Nom-de-Marie. 819-467-3774.
• Sacs de sable tous les mardis à 13h30. Monique Kenney au 819-467-2126.
Mercredi: • De 9h à 12h au centre communautaire de LSM, ateliers de peinture à l'huile sous la tutelle de l'artiste-peintre Lise Lachapelle 819-456-1686.
Jeudi: • De 18h à 20h30: au-dessus de l'école St-Nom-de-Marie, soirée des jeunes, de 10 à 17 ans. Nadine Pinton et Denis Labelle 819-467-2086.
• Ateliers Brico-Jasette à Lac Sainte-Marie (École Saint Nom de Marie, étage du haut) de 18h30 à 20h30 pm. Gratuit et ouvert à tous, halte-garderie sur place. Familles D'abord 819-467-3774.

LOW

21 novembre: Café rencontre pour les proches aidants naturels sous le thème apprenons à nous reconnaître à la salle municipale de 13h à 16h.

• Bibliothèque municipale. Ouverture: Lundi de 8h à 12h, le mardi de 18h à 20h, le mercredi de 8h à 16h, le vendredi de 13h à 16h et de 18h à 20h et le samedi de 10h à 13h.

Mercredi: • L'école secondaire St. Michael offre Internet haute-vitesse de 16h30 à 19h30. Gratuit pour toute la population. Lynn 819-422-3584.

Jeudi: Le Club de couture se rencontre tous les jeudis de 13h à 16h.

Vendredi: Le Club de musiciens se rencontre tous les vendredis de 20h à 22h.

MANIWAKI

• Bibliothèque J.R. L'Heureux: 819-449-2738, nous avons une belle sélection de nouveautés. Horaire régulier: lundi au vendredi de 14h à 19h et samedi de 13h à 16h.

• Troisième âge de Messines: sacs de sable et cartes, mardi 13h, Fernande 819-465-2215. Cartes, mercredi 19h, Ronald 819-465-2849. Quilles, mercredi 15h, Linda ou Betty 819-465-2564.

• Église Baptiste évangélique. Rencontre: dimanche à 9h45 am et mercredi à 7h pm (bilingue). Pasteur Charles Grebe 819-441-3385.

Lundi au jeudi: Centre de jour, Maison Amitié, de 8 h 30 à 15 h 30. Infos : 819 449-4570.

Dimanche: • Église dans les maisons: venez participer, à 10h au 492, de la Montagne, relation d'aide gratuite. 819-441-0883

Mardi: • Rencontre pour amateurs de musique country. À la Légion Canadienne, de 19h à 22h. Hedley 819-449-3696 ou Gilles 819-449-2891

Mercredi: • Tous les 1er, 3e et 4e mercredis, 13h30, ateliers d'artisanat du Cercle des fermières de Maniwaki, au 2e étage du 270, rue Notre-Dame, Maniwaki.
• Église maison au 361, des Oblats à 17h30. 819-438-1784.

• Société canadienne du cancer: Tous les mercredis de 13h à 16h au CLSC de Maniwaki, local 154 (sur rendez-vous seulement, 819-449-1872). Bénévoles formés, à l'écoute, répondent aux premiers besoins et offrent le prêt de prothèses capillaires, de chapeaux, turbans, foulards et don de prothèses mammaires temporaires. Infos sur les critères d'admissibilité aux programmes d'aide financière. Ligne cancer j'écoute: 1-888-939-3333.

Aux 2 samedis: • Aux 2 semaines: crible à 10h30 à la salle Quille-O-Rama.

MESSINES

Mercredi: 3e âge de Messines. Cartes, mercredi 19h, Ronald 819-465-2849. Quilles, mercredi 15h. Linda 819-441-3414 ou Paul 819-465-2750.

MONTCEF-LYTTON

Lundi: Les Joyeux copains: cours de peinture de 1h30 à 3h30. Micheline 449-2960 ou Marie-Marthe 441-3844.

Mardi: Les Joyeux copains: Vie active sera de retour après la saison estivale. Micheline 819-449-2960 ou Marie-Marthe 819-441-3844.

Mercredi: Les Joyeux copains: artisanat, tricot, etc à 13h30. Micheline 449-2960 ou Marie-Marthe 819-441-3844.

Jeudi: Les Joyeux copains: jeux de sacs de sable à 19h. Micheline 819-449-2960 ou Marie-Marthe 819-441-3844.

STE-THÉRÈSE

26 novembre: Le Club FADOQ Ste-Thérèse-de-la-Gatineau vous invite à leur traditionnel souper de Noël, suivi d'une soirée dansante avec Donald Paradis à 18h à l'école Laval. Réservez ou achetez vos billets avant le 20 novembre. Infos : Éva 441-0490 ou Jean-Pierre 449-7387.

Mardi: Le Club FADOQ Ste-Thérèse-de-la-Gatineau a des activités à 10h au local situé au sous-sol de l'école Laval au 29 chemin Principal. Pour 50 +. Dîner à un prix modique et organisons différentes activités, événements et sorties. Jean-Pierre Major, 819-449-7387.

Pause café**390 000\$**

C'est le montant accordé par Québec pour financer 14 projets en Outaouais, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. À noter qu'en parallèle, certains assistés sociaux devront se débrouiller pour vivre désormais avec seulement 399 \$ par mois, en vertu du projet de loi 70 adopté la semaine dernière. Avec cette loi, le gouvernement pourra couper d'environ un tiers la prestation de base mensuelle de 623 \$ des nouveaux demandeurs d'aide sociale jugés aptes à travailler qui refusent d'entreprendre un parcours de recherche d'emploi. Il s'agit de la loi la plus «honteuse» jamais adoptée par le gouvernement Couillard, selon la députée de Québec solidaire, Françoise David.

Suggestion d'activités à faire en fin de semaine

Tournoi de curling. Le Club de curling Vallée-de-la-Gatineau organise de jeudi à dimanche un bonspiel catégorie «open». Le samedi, un souper gratuit sera offert à la salle du club à tous les membres réguliers des équipes participantes. Renseignements

: Maxim Raymond, 819-215-0444 ; Jocelyn Carle, 819-449-6742 ou 819-449-8549.

Tournoi hockey. Le tournoi de hockey médium a lieu durant la fin de semaine au Centre sportif Gino Odjick.

CONSEIL MUNICIPAL

Rapport annuel, génératrice et vote par correspondance

SYLVIE DEJOUY

sdejouy@lagatineau.com

CAYAMANT - Durant la réunion de novembre du conseil municipal, la mairesse Chantal Lamarche a procédé au dépôt de son rapport annuel. Il y apparaît que la municipalité a terminé 2015 avec un surplus non affecté de 223 116\$ et un surplus affecté de 60 000\$. «Nous sommes fiers d'annoncer que grâce à une administration rigoureuse, une gestion stricte des dépenses de la part du conseil et l'apport de subventions, il serait plausible de croire que nous terminerons, encore en 2016, notre exercice financier avec un surplus aux livres», note Chantal Lamarche. À noter que la séance spéciale d'adoption du budget 2017 aura lieu le 12 décembre.

Concernant le traitement des élus municipaux, la mairesse reçoit un salaire de 15 033,48\$ annuellement et une allocation de 7 516,68\$; le conseiller de la MRC reçoit un salaire de 8 828,70\$ et une allocation de 4 419,01\$; la mairesse suppléante reçoit un salaire de 7 516,68\$ et une allocation de 3 758,40\$; les conseiller(ère)s reçoivent un salaire de 5 010,96\$ et une allocation de 2 505,36\$.

Pour 2017, Chantal Lamarche explique que «le conseil travaillera fort dans le dossier de délégation de gestion forestière. Cayamant est la pionnière dans ce domaine en Outaouais. Nous aurons à relever ce beau défi qui ne peut qu'être bénéfique pour notre territoire. Nous travaillerons, avec l'aide de subventions, à la réfection de chemins municipaux. Nous travaillons à l'obtention de dons pour le réaménagement de notre patinoire. Nous travaillons à l'installation de génératrices qui sauront combler le besoin en cas d'urgence. Notre projet de sentier VTT en commun avec la municipalité de Blue Sea, afin de relier les monts Cayamant et Morissette, et notre projet de terrain de camping sont tous deux en développement et très bien enclenchés. Le conseil travaille toujours en collaboration avec les différents ministères afin d'améliorer les aspects sécurité, transport, environnement et vie sociale à Cayamant. Les citoyens sont des joueurs importants dans les progrès, tant sur le plan économique que social de notre municipalité».

Vote par correspondance

Parmi les autres points à l'ordre du jour, les élus ont décidé de ne pas mettre en place un vote par correspondance aux prochaines élections de 2017. Cette décision fait suite à une demande d'un citoyen, pour les non-résidents permanents qui ne peuvent pas se déplacer durant la période d'élection. Le conseil estime que cela pourrait coûter trop cher à la municipalité, sans certitude que finalement un grand nombre de non-résidents décideront de voter par correspondance.

Les élus ont pris notamment pour exemple les statistiques du vote par

correspondance à Gracefield lors des précédentes élections : 1 168 enveloppes avaient été envoyées deux fois, 166 personnes ont ensuite répondu qu'elles désiraient voter par correspondance et finalement 67 personnes ont effectivement voté par correspondance.

Durant la période de questions du public, un citoyen a émis son insatisfaction face à cette décision. De même, Robert Berniquez, ancien président de l'Association des villégiateurs et résidents du lac Cayamant, a écrit une lettre à la municipalité expliquant que «les non-résidents qui ont quitté pour l'hiver doivent faire une à deux heures de route pour quelques minutes pour voter et retourner à la maison par la suite. De plus, certains résidents et non-résidents sont à l'extérieur du pays pour l'hiver et pourraient aussi exercer leur droit de vote. Tout le monde devrait pouvoir s'exprimer».

Génératrice

Les élus ont décidé d'acheter une génératrice de 194 watts pour l'ensemble du complexe municipal, incluant la caserne incendie, au coût de 57 235\$ qui seront puisés dans le surplus non affecté. Un contrat a par ailleurs été octroyé pour l'installation de la génératrice, au coût de 13 487\$ qui seront puisés également dans le surplus non affecté. Le coût total du projet est donc de 70 722\$ avant taxes. De ce montant seront déduits 3 700\$ collectés durant des levées de fonds. La génératrice permettra, en cas de panne de courant, d'accueillir les résidents au centre municipal.

Maison des loisirs

Sur recommandation du service incendie, une porte avec barre de panique sera installée, au coût de 1 612,54\$ qui seront pris dans le surplus non affecté.

Rallye Perce-Neige

Il passera de nouveau par la municipalité de Cayamant. Les personnes intéressées à être bénévoles peuvent contacter Chantal Lamarche.

Aéroport de Maniwaki

Les élus ont adopté les prévisions budgétaires 2017 de la Régie intermunicipale de l'aéroport de Maniwaki. La part de la municipalité de Cayamant est de 12 152\$, soit le même montant que l'an passé.

Appui

Les élus ont adopté à l'unanimité une résolution d'appui à la Ville de Maniwaki qui s'oppose au projet Optilab visant à centraliser les laboratoires d'analyses médicales.

Protection de l'eau

Le conseil a décidé de renouveler son adhésion au Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau, tout en précisant qu'il sera demandé à l'organisme de maintenir les stations de rinçage des bateaux.



Mercredi 9 novembre

Une chaloupe de 12 pieds avec un moteur électrique a été trouvée sur le chemin du Lac Heney à Gracefield.

Une introduction par effraction a été commise dans un chalet du chemin de la Falaise à Ste-Thérèse-de-la-Gatineau.

Un véhicule a percuté un chevreuil sur le chemin Burrough à Low. Il n'y a pas eu de blessé.

Jeudi 10 novembre

Un véhicule a percuté un chevreuil sur la route Principale à Aumond. Il n'y a pas eu de blessé.

Un accident de VTT s'est produit sur la route 107 à Egan Sud. Un homme de 20 ans a été transporté à l'hôpital de Maniwaki pour une blessure à la cheville.

Une introduction par effraction avec vol a été commise dans deux résidences de la rue de la Montagne à Maniwaki.

Une tentative de vol a été commise dans un véhicule sur le boulevard Desjardins à Maniwaki.

Vendredi 11 novembre

Une collision avec blessé s'est produite sur le chemin Clova dans le Parc de la Vérendrye.

Un véhicule a percuté un chevreuil sur la route 105 à Low. Il n'y a pas eu de blessé.

Samedi 12 novembre

Des méfaits ont été commis sur un établissement de la route Transcanadienne à Grand-Remous.

Un accrochage avec un fil d'Hydro s'est produit sur le chemin Bonnet Rouge à Bouchette.

Une collision matérielle s'est produite sur

le chemin Lac Cayamant à Cayamant. Une personne de 20 ans a subi avec des blessures mineures.

Une sortie de route s'est produite sur le chemin Principale à Ste-Thérèse-de-la-Gatineau. Un homme de 25 ans a subi plusieurs blessures.

De l'argent et un Iphone ont été volés dans une résidence de la rue Beaulieu. Aucune accusation n'a été portée.

Dimanche 13 novembre

Un véhicule a percuté un chevreuil sur la route 107 à Délage. Il n'y a pas eu de blessé.

Une collision entre deux véhicules avec délit de fuite s'est produite dans un stationnement de la rue Principale sud à Maniwaki. Il n'y a pas eu de blessé.

Un véhicule a percuté un chevreuil sur le chemin Baskatong à Grand-Remous. Il n'y a pas eu de blessé.

Lundi 14 novembre

Un véhicule a percuté un chevreuil sur la route 105 à Kazabazua. Il n'y a pas eu de blessé.

Un vol à l'étalage a été commis dans un commerce de la rue Commerciale à Maniwaki.

Une collision matérielle impliquant un poids lourd s'est produite sur le chemin McDonald à Low. Il n'y a pas eu de blessé.

Mardi 15 novembre

Un véhicule a percuté un chevreuil sur la route 105 à Low. Il n'y a pas eu de blessé.

Une clôture a été volée sur le chemin Poulin à Messines.

Un véhicule a percuté un chevreuil sur la route 105 à Messines. Il n'y a pas eu de blessé.

FRAUDE

Mise en garde de la SQ

LA GATINEAU - La Sûreté du Québec désire mettre en garde la population d'un nouveau stratagème de fraude en lien avec l'affichage de logo publicitaire sur les voitures. Ce type de fraude consiste à envoyer des courriels aléatoires ou par différents sites Internet pour offrir un «salaire» hebdomadaire de quelques centaines de dollars à ceux qui accepteraient d'afficher sur leur véhicule personnel de la publicité.

Les victimes s'adressent au département du marketing d'une présumée entreprise pour récupérer un chèque de quelques milliers de dollars couvrant les frais d'affichage ainsi qu'une semaine de salaire. La victime est chargée d'encaisser le chèque à sa banque et de garder un montant comme salaire. Par la suite, elle doit faire parvenir le montant résiduaire à l'entreprise frauduleuse en argent comptant dans le compte de l'entreprise frauduleuse afin de recevoir le

logo publicitaire à apposer sur la voiture. Le chèque déposé dans le compte de la victime s'avère être un chèque sans provision.

Si vous avez été victime de ce type de fraude, vous êtes invité à contacter votre poste de police local afin de le signaler. Pour plus d'informations sur la prévention de la fraude, le public est invité à visiter le site web de la Sûreté du Québec au www.sq.gouv.qc.ca ainsi que le site web du Centre antifraude du Canada au www.antifraudcentre.ca

Rappelons que la Sûreté du Québec détient un Service des enquêtes sur les crimes économiques qui a pour mandat d'enquêter sur les nouvelles formes de criminalité économique telles que l'usurpation d'identité à des fins de détournement de fonds. Elle réalise des enquêtes relatives à la criminalité économique sur l'ensemble du territoire québécois et enquête sur les produits acquis à la suite de la commission de crimes économiques.

AÉRONEF EN DIFFICULTÉ

Quatre personnes secourues

LOW - Quatre personnes qui voyageaient à bord d'un Cessna ont été secourues par des chasseurs, dimanche matin, près du lac Cahill.

Vers 10h30, un témoin a contacté les secours après avoir vu un aéronef en

difficulté. Des policiers de la Sûreté du Québec se sont rendus sur place et une équipe de sauvetage des Forces armées canadiennes a été envoyée de la base de Trenton, en Ontario. Les quatre personnes s'en sont sorties indemnes.

JOUR DU SOUVENIR

Hommage aux vétérans des Premières



SYLVIE DEJOY
sdejouy@lagatineau.com

KITIGAN ZIBI ANISHINABEG - «Ne les oublions pas». Une cérémonie était organisée vendredi à Kitigan Zibi afin de souligner le Jour du Souvenir. Une commémoration émouvante mêlant hymne national, discours, dépôt de couronnes au cénotaphe, tambour et prière. L'occasion de rendre hommage aux hommes et aux femmes qui ont défendu et défendent encore leur pays et ses valeurs, notamment aux membres des Premières nations.

Durant la Première Guerre mondiale, des milliers d'Autochtones se sont enrôlés volontairement dans les Forces canadiennes. On ignore le nombre exact, mais on estime

que plus de 4 000 Autochtones ont servi lors de ce conflit.

Environ le tiers des membres des Premières Nations au Canada, âgés de 18 à 45 ans, se sont enrôlés dans l'armée à cette époque. Des soldats métis et inuits ont également pris part au conflit, mais seuls les Indiens inscrits étaient officiellement enregistrés par le Corps expéditionnaire canadien (CEC). Les soldats autochtones se sont joints, avec d'autres Canadiens, aux diverses unités du CEC. Ils ont servi dans tous les principaux théâtres d'opérations de la guerre et participé à toutes les grandes batailles auxquelles les troupes canadiennes se sont livrées. Des centaines d'entre eux ont été blessés ou sont morts sur des champs de bataille étrangers. De nombreux Autochtones se sont distingués comme

Décès

AVIS DE DÉCÈS Mme Fernande Lacroix (1928 - 2016)

À son domicile, est décédée le 6 novembre 2016, à l'âge de 88 ans, Madame Fernande Lacroix, fille de feu Séraphin Lacroix et feu Délia Lacourse, épouse de feu Hervé Lacroix de Messines. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Gilles (Julie), Ginette (feu Serge), Robert (Hélène), Jacynthe (Luc) et Nathalie (Bob), vingt-deux petits-enfants et dix-neuf arrière-petits-enfants. Elle fut précédée par sa fille Bernise (feu Michel), ses frères et sœurs, ainsi que de nombreux parents et amis (es). Un service religieux aura lieu samedi le 19 novembre 2016, à 10 h 30 en l'Église de Messines, suivi de l'inhumation des cendres au cimetière paroissial. La famille recevra les condoléances à compter de 10 h. La **Coopérative Funéraire Brunet du 19 rue Principale Nord, Maniwaki**, à qui la direction des funérailles a été confiée offre ses plus sincères condoléances à la famille éprouvée.



**COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
BRUNET**

19 Principale Nord, Maniwaki, 819-449-6082

1er Anniversaire

Manon Robidas
17 novembre 2015



Souvent, les jours semblent refuser de passer ! Mais, quand même, une année déjà s'est écoulée depuis que tu nous as quittés !

Souvent, je te sens tout près, comme si tu étais à mes côtés !

On ne t'oublie pas. Sois heureuse avec tous les tiens retrouvés.

One year, already, since you passed away !

Rest in peace, you are always in our hearts and we won't stop loving you.

With love, Jos.



14e Anniversaire



**Gabrielle
Bhérer**
1977 - 2002

Une pensée pour Gabie.

Dominique et Marielle.

**À la
mémoire
de...**



**Suzanne
Latourelle
Saumure**

Décédée le
19 novembre 2015



Le temps passe mais la pensée reste, il y a plus d'un an que tu fermais doucement les yeux. Malgré notre déchirement, notre douleur s'est alors faite discrète, comme tu le souhaitais. Seule la pensée de la fin de tes souffrances nous a aidés à surmonter ce vide laissé par ton départ. Pourtant tu nous manques encore tellement, mais malgré tout, nous sommes persuadés que tu veilles sur chacun de nous. Nous t'aimons énormément.

**Ton mari, ta fille, ta petite-fille
et ta famille xxxx.**

31e Anniversaire

Huguette Pelletier
Décédée le
15 novembre 1985



31 ans se sont écoulés depuis ton départ, mais malgré ton absence ta présence est constante. Nous ne t'oublierons jamais. Toi qui était une personne exceptionnelle et qui a touché la vie de tant de gens. Aucune journée ne passe sans que de bons souvenirs de toi ne viennent remplir nos vies.

Ton époux et tes enfants.

En mémoire de

M. Michel Nault

Décédé le 19 novembre 1976

Ce jour, le destin a frappé sans crier gare. Tel un éclair, l'annonce de ton décès a rudement foudroyé nos cœurs. Au fil du temps, les orages se sont dissipés et nous sommes parvenus à accepter ta perte, bien que jamais ne t'avons-nous oublié.

Depuis maintenant 40 ans, sous des cieux

**Ton épouse Denise (Côté), tes enfants Gilles et Josée
ainsi que tes petits-enfants, Tony (Labelle) et Francis.**



Mouvement essentiellement bénévole dont la mission est d'accompagner les personnes atteintes de maladie grave en soins palliatifs ou en fin de vie et ce, dès l'annonce du diagnostic et jusqu'en fin de vie. Cet accompagnement peut se faire à domicile, en résidence, en établissement, ou en maison de soins palliatifs.

**177, rue des Oblats
Maniwaki - 819-449-4932**

nations

soldats talentueux. Parmi eux, au moins 50 ont reçu des médailles de bravoure et d'héroïsme.

Les femmes autochtones ont contribué à l'effort de guerre sur le front intérieur de diverses façons, notamment en organisant des collectes de fonds. À leur retour de mission, de nombreux anciens combattants autochtones ont dû de nouveau affronter le traitement inégal qui leur était réservé avant la guerre. Les anciens combattants autochtones n'obtenaient pas les mêmes avantages que les autochtones.

Chaque année, la Journée des vétérans autochtones est soulignée le 8 novembre. Plus de 7 000 peuples autochtones ont servi au cours de la Première et de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre de Corée. Un nombre inconnu d'Inuits, de Métis et d'Indiens non inscrits ont aussi participé. Un groupe d'anciens combattants autochtones estime que 12 000 membres des Premières nations ont servi au cours des trois guerres.

Les Autochtones canadiens ont participé à plusieurs opérations des forces armées du Canada, en temps de conflit en particulier. Même si des traités précédents conclus avec le gouvernement les ont souvent exemptés de servir, beaucoup d'entre eux ont estimé que c'était leur devoir de le faire.



▲ Une cérémonie était organisée vendredi à Kitigan Zibi afin de souligner le Jour du Souvenir. La population était invitée à venir rendre hommage aux vétérans et aux soldats qui servent encore dans les Forces canadiennes.



Société de l'assurance
automobile
Québec

Opération
Nez rouge

Desjardins

TÉLÉCHARGEZ
NOTRE APPLICATION
MOBILE

Maniwaki de 21h00 à 3h30

819-449-6635 • 1 866 DESJARDINS

25-26 novembre, 2-3, 9-10, 16-17-23 et 31 décembre

Vous voulez être BÉNÉVOLE...
Contactez Luc au 819-449-6969

ENVOYEZ VOTRE
FORMULAIRE
D'INSCRIPTION
GRÂCE À NOTRE
APPLICATION



TOURNOI DE HOCKEY

MEDIUM



HORAIRE

V 18h00	The Rejects	VS	Val d'Or	L
V 18h50	Rapid Lake Eagles	VS	Bruno Paul	S-L
V 19h40	Groupe D.L.	VS	Les Star's	S-L
V 20h30	Bull's	VS	Ameublement Branchaud	Open
V 21h20	Buck's Auto Part's	VS	Kelly Auto Part's	L
V 22h10	Les Rebelles	VS	Annie Tech	Femme
V 23h00	La Rez	VS	Mont-Laurier 2	Femme
S 9h00	Charles Lapratte	VS	Rénovation Beaudoin	S-L
S 9h50	G1	VS	P2	Femme
S 10h40	Le National	VS	Buck's Auto Part's	L
S 11h30	Ameublement Branchaud	VS	Mont-Laurier	Open
S 12h20	Hitman	VS	Groupe D.L.	S-L
S 13h10	Sport Dault	VS	Rapid Lake	S-L
S 14h00	Kelly Auto Part's	VS	Le National	L
S 14h50	Mont-Laurier	VS	Bull's	Open
S 15h40	Ameublement Branchaud	VS	Marc Maurice	Open
S 16h30	BMR	VS	Charles Lapratte	S-L
S 17h20	Kitiganik	VS	Val d'Or	L
S 18h10	P1	VS	G2	Femme
S 19h00	Bruno Paul	VS	Sport Dault	S-L
S 19h50	Les Star's	VS	Hitman	S-L
S 20h40	Marc Maurice	VS	Bull's	Open
S 21h30	Rénovation Beaudoin	VS	BMR	S-L
S 22h20	The Rejects	VS	Kitiganik	L
D 9h00	1er A	VS	1er B	S-L
D 9h50	Mont-Laurier	VS	Marc Maurice	Open
D 10h40	1er C	VS	Meilleur 2e	S-L
D 11h30	1er A	VS	2e B	L
D 12h20	2e A	VS	1er B	L
D 13h10	2e	VS	3e	Open
D 14h00	FINALE FEMMES			Femme
D 14h50	FINALE SANS LANCER			S-L
D 15h40	FINALE LANCER			L
D 16h30	FINALE OPEN			Open

**au Centre Sportif
Gino Odjick de Maniwaki
du 18 au 20 novembre**

*Bon tournoi à tous
les joueurs et bénévoles !*

La Gatineau

Votre journal local et régional depuis 1955

Pour une publicité, contactez
notre conseillère publicitaire

Mélanie L'Écuyer

135-B, route 105, Egan Sud
mlecuyer@lagatineau.com 819 449-1725

LES ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ
Thibault (1987) Ltée

• RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL
LICENCE R.B.Q. : 2432-8262-10

116, Notre-Dame, Maniwaki

Tél.: (819) 449-2866 Fax (819) 449-6621

Maurice St-Amour: 819-449-8465

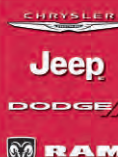
Philippe Robidoux: 819-441-8465

Sylvain Tremblay: 819-449-0517

Programme d'échange d'équipement sportif

**VOUS JOUEZ... VOUS RAPPORTEZ...
NOUS PASSONS AU SUIVANT !**

GENDRON
C'EST PLUS QU'UN CONCESSIONNAIRE!



LA CANTINE DE L'ARÉNA SERA OUVERTE
tout au long du tournoi

**MENU
SANTÉ ET
FAST-FOOD**

NOUVEAU : cornichons frits!

Bon tournoi à tous !



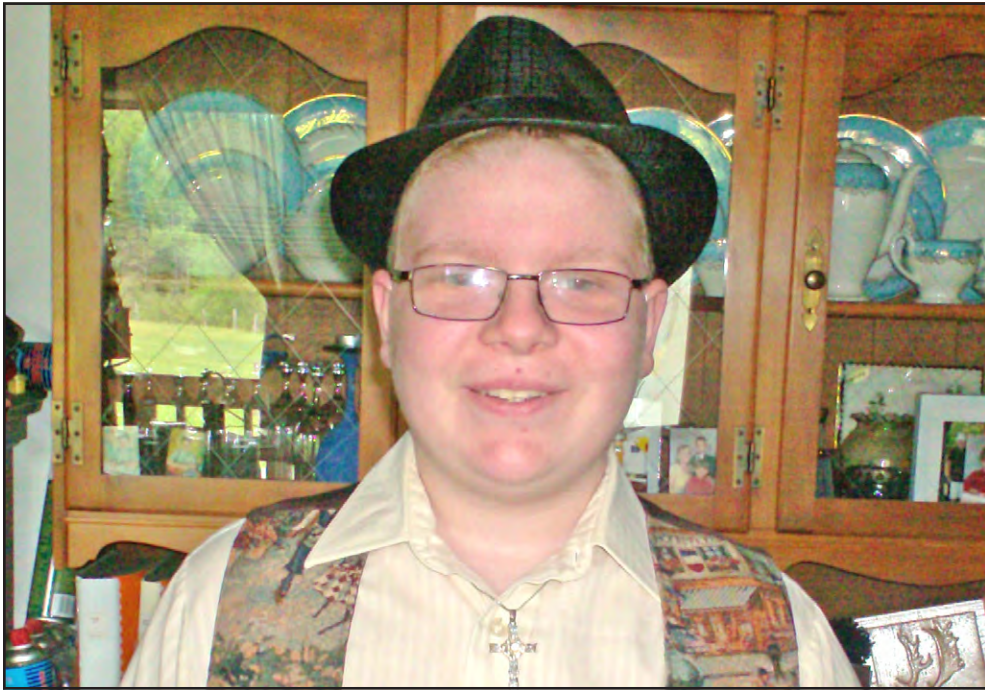
facebook.com/LeRestoSportif

Située à l'entrée du Centre
sportif Gino Odjick
à Maniwaki

Consultez
notre page facebook
pour le menu complet

SOUPER BÉNÉFICE

Plus de 900\$ pour le jeune Joé



SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

MANIWAKI - Une invitation avait été lancée la semaine dernière à la population par le jeune Joé Galipeau et son père Rhéo, qui organisaient un souper bénéfice au Rialdo. La soirée a permis de collecter 955\$, qui s'ajoutent aux 7 466\$ amassés jusqu'ici dans le cadre de la campagne «Donnez moi des yeux» lancée il y a quelques mois.

Les 86 personnes qui se sont présentées au souper étaient invitées à faire des dons volontaires. Afin de les remercier, Joé, qui est un fervent amateur de musique, a interprété des chansons.

Joé Galipeau est né aveugle le 9 juin 2000. L'argent collecté servira à lui faire bénéficier de soins de santé en Europe dans le but d'améliorer sa vue, les traitements par les gènes et par des puces électroniques n'étant

pas acceptés par Santé Canada.

Il est encore possible d'apporter une contribution financière : par chèque au nom de Joé Galipeau, 67, chemin Bonnet-Rouge, Bouchette, Québec, JOX 1E0 ; par dépôt direct dans son compte à la Banque Laurentienne en appelant Rhéo Galipeau pour avoir les détails sur la procédure à suivre (819-982-2003 ou 819-449-0657).

À noter par ailleurs que l'aide de la population sera de nouveau sollicitée à l'occasion d'un emballage d'épicerie qui se tiendra durant la deuxième semaine de décembre au Maxi. Des bénévoles sont recherchés, les personnes intéressées peuvent contacter Rhéo Galipeau. Ce dernier travaille aussi à la mise en place d'un comité afin de gérer l'association «Donnez moi des yeux, Joé Galipeau».

Joé et Rhéo Galipeau tiennent à remercier toutes les personnes qui ont donné et celles qui donneront dans l'avenir.

RAPPORT DE LA MAIRESSE

Bilan de l'année 2016 et projets à venir en 2017

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

BOIS-FRANC - Parmi les points à l'ordre du jour de la réunion du conseil de novembre, la mairesse Julie Jolivet a notamment déposé son rapport annuel dans lequel elle fait le bilan de l'année 2016 et annonce les projets à venir en 2017.

La municipalité a terminé l'année 2015 avec un surplus de 56 507 \$. Parmi les projets qui ont marqué 2016, il y a eu notamment la 13e édition du Festival country de Bois-Franc couplé à la Foire gourmande de la Chambre de commerce de Maniwaki et Vallée-de-la-Gatineau ; l'entente inter-municipale avec Montcerf-Lytton pour la collecte des matières résiduelles et recyclables ainsi que l'écocentre ; la réfection des chemins Pilon et Payette ; le réaménagement complet de la bibliothèque, qui est maintenant située en haut du bureau administratif ; le rafraîchissement des pancartes aux extrémités du village et au centre communautaire ; la cuisine de transformation agroalimentaire.

La mairesse recevra en 2017 une rémunération annuelle d'environ 8 040 \$ avec une allocation de dépenses de 4 020 \$ pour un total de 12 060 \$. Chaque conseiller devrait recevoir pour la même période une rémunération d'environ 2 680 \$ avec une allocation de dépenses de 1 340 \$ pour un total de 4 020 \$.

L'exercice 2017 sera le troisième du rôle triennal d'évaluation de la municipalité déposé le 15 octobre 2014. La valeur imposable totale des immeubles inscrits au rôle d'évaluation de la municipalité pour l'année 2017 sera de l'ordre de 34 686 300 \$, soit une diminution de 71 100 \$.

Julie Jolivet énumère également dans son rapport plusieurs projets prévus pour l'année prochaine : rechercher avec le comité de la communauté Saint-Boniface un programme d'aide financière pour rénover l'extérieur de l'église ; continuer à veiller au maintien de l'école primaire et de la garderie scolaire ; la 14e édition du festival country avec quelques ajouts encore cette année, dont un concours d'amateurs ; continuer à travailler sur les

orientations prévues par le schéma de couverture de risques en sécurité incendie, dont des visites de prévention à domicile et terminer l'analyse des sites à risques élevés et très élevés ; continuer à travailler sur le schéma d'aménagement ; élaborer une politique familiale et des aînés, pour laquelle la municipalité recherche une dizaine de personnes de tout âge afin de siéger sur un comité ; développer les partenariats entre municipalités ; travailler sur le dossier d'un service animalier.

Cuisine de transformation agroalimentaire

L'inauguration officielle aura lieu le 24 novembre mais il est déjà possible de la louer. Comme l'explique Julie Jolivet dans son rapport annuel, «nous sommes très heureux d'annoncer la finalité de ce dossier. Dans mon rapport de l'année passée, je vous mentionnais que nous allions travailler sur ce dossier. Oui, nous pouvons dire que nous avons bien travaillé. Nous avons été capables d'aller chercher du financement à la hauteur de 100 000 \$, ce n'est pas rien. Vu que nous avons prévu d'investir dans la cuisine du centre communautaire, nous avons fait d'une pierre deux coups en montant ce projet. Celui-ci créera un nouveau revenu pour la municipalité, aidera à stimuler le développement de notre village en accueillant de nouvelles personnes, de nouvelles entreprises dans le secteur, mais aussi en développant la région en incitant de nouvelles entreprises à voir le jour et créera sans aucun doute de nouveaux emplois.»

Recyclage

Dans le rapport de la mairesse, il est présenté le ratio des tonnes de déchets enfouis divisés par les tonnes de matières recyclables récupérées. Il est passé de 2,4 en 2011 à 4,1 en 2015. «Il faut se relever les manches et baisser notre ratio», commente Julie Jolivet qui appelle ses citoyens à recycler plus.

Chemins à double vocation

La municipalité a perçu cette année 25 770\$ dans le cadre du programme d'aide à l'entretien des chemins à double vocation. Bois-Franc en compte 10 km. Comme le maire de Montcerf-Lytton, Alain Fortin, Julie Jolivet considère que ce programme devrait être rehaussé car le

montant accordé aux municipalités ne suffit pas à entretenir les chemins à double vocation.

Appuis

Les élus ont adopté deux résolutions d'appui, l'une à Montcerf-Lytton concernant le trajet choisi pour achever la route Maniwaki-Témiscamingue, l'autre à la Ville de Maniwaki

qui s'oppose au projet OPTILAB visant à centraliser les laboratoires d'analyses médicales.

Noël des enfants

Il aura lieu dimanche 11 décembre. Plus de détails seront communiqués ultérieurement par la municipalité.

5e édition

Concours de Panache

Organisé par l'Alliance Autochtone de Grand-Remous

Samedi 19 Novembre
à la salle Jean-Guy Prévost
au 1508 Transcanadienne,
Grand Remous

Entrée 5\$
L'inscription pour les panaches est de 20\$ remis en bourses. Le concours sera suivi d'une soirée dansante

Il y aura un souper spaghetti de 17h à 19h
au coût de 7\$ et il y aura également la remise de
la bourse d'études Lucien Coulombe durant la soirée

Nous détenons un permis de boisson

PROJET ENTREPRENEURIAL À L'ÉCOLE SACRÉ-CŒUR

Des petits lutins au grand cœur

SYLVIE DEJOUY

sdejouy@lagatineau.com

GRACEFIELD - Un groupe d'élèves de l'école secondaire Sacré-Cœur a décidé de jouer les Pères Noël en collectant des jouets usagés afin de les redonner à des familles dans le besoin. Les neuf jeunes, qui se nomment «Les lutins de Gracefield», lancent un appel à la population : fouillez dans vos placards, vos garages, et apportez à la réception de l'école les joujoux et tout ce qui ne servent plus, afin de donner au suivant et mettre un sourire sur le visage de plusieurs enfants.

Ce projet a été monté en collaboration par Sandra Fortin, agente à l'entrepreneuriat jeunesse au Carrefour jeunesse emploi, et Line Mercier, enseignante à l'école Sacré-Cœur.

L'objectif, comme le précise cette dernière, était de «faire vivre aux élèves une expérience autre que scolaire» et les accompagner pour monter de A à Z un projet à saveur entrepreneuriale.

«Ils s'impliquent dans toutes les sphères du projet, explique Sandra Fortin. Ils ont créé leur page Facebook. Ils sont en train de faire des affiches. On a fait un plan de ce qu'ils doivent faire, on a séparé les tâches. Ils vont aussi faire de la sensibilisation dans les classes.»

Par ce projet, les jeunes apprennent à cultiver des valeurs entrepreneuriales comme la passion, le travail en équipe, le leadership ou encore la créativité.

La population a jusqu'au 1er décembre pour apporter les jouets. Ensuite, les jeunes devront décider comment ils vont en faire la



▲ Les Lutins de Gracefield accompagnés, à gauche, de Sandra Fortin, agente à l'entrepreneuriat jeunesse au Carrefour jeunesse emploi ; deuxième en partant de la droite, l'enseignante Line Mercier ; à droite, la directrice adjointe de l'école, Johanne Baker.

distribution, que ce soit en passant par un organisme ou en organisant un évènement. À ce sujet, les personnes et organismes qui auraient des idées peuvent contacter Line Mercier ou Sandra Fortin.

À noter que cette dernière peut se rendre dans les écoles pour animer des ateliers ludiques et théoriques sur le leadership, la créativité, la confiance en soi, le travail d'équipe, etc. Lors de ces ateliers, les élèves acquièrent des connaissances, vivent des mises en situation, développent des habiletés de communication, découvrent leurs valeurs

personnelles et celles de leurs proches. Sandra Fortin peut également soutenir la classe ainsi que l'enseignant dans l'organisation de projets et d'évènements (exemple: création d'un livre, préparation d'une exposition, réalisation d'une campagne de sensibilisation, organisation d'un spectacle, etc.) et les aider à appliquer au défi «OSEntreprendre» qui récompense des initiatives entrepreneuriales. Comme le souligne Line Mercier, «elle a une expertise que nous, les enseignants, on a pas».

Rendez-vous sur la page Facebook «Les lutins de Gracefield».

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Lancement de projets à Gracefield, Maniwaki et Grand-Remous

LA GATINEAU - Le Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO) a annoncé le lancement de trois projets d'accompagnement sur la performance en gestion des matières résiduelles des entreprises de Gracefield, Maniwaki et Grand-Remous. Le CREDDO a développé et démontré son expertise dans ce domaine, notamment en développant ce programme dans les municipalités de Chelsea et Gatineau à l'été 2016.

Ce sont près de 40 commerces de Gracefield, Maniwaki et Grand-Remous qui seront approchés dans le cadre du programme de Recyc-Québec. D'ici la fin d'année 2016, l'équipe du CREDDO visitera les entreprises des municipalités participantes afin d'établir un portrait de la gestion des déchets valorisables et recyclables au sein des industries, commerces et institutions (ICI).

Les retombées potentielles d'une telle démarche sont nombreuses pour les entreprises et pour les municipalités participantes. En plus de guider les ICI dans l'amélioration de leur performance en gestion des matières résiduelles, l'accompagnement des ICI permettra d'identifier diverses recommandations qui seront par la suite transmises aux municipalités respectives.

Les commerces participants bénéficieront de : évaluation des performances en gestion

des matières résiduelles, estimation des quantités de matières pouvant être détournées de l'enfouissement, étude de la faisabilité d'une mutualisation des collectes avec d'autres ICI, proposition de solutions et d'outils personnalisés ; possibilité d'obtenir une certification ICI ON RECYCLE! de niveau 2 pour les ICI intéressées.

L'approche du secteur (ICI) s'inscrit au sein du programme de Recyc-Québec sur la Performance des ICI en gestion des matières résiduelles (GMR) - volet 3: regroupement de la GMR dans les ICI. Par l'entremise de ce programme d'aide financière à la mise en place d'une gestion intégrée des matières résiduelles, les municipalités bénéficieront d'une subvention totalisant 12 000\$ pour la réalisation du projet. Le succès et la pérennité de cette démarche reposent sur la participation des ICI et la collaboration des parties prenantes.

À propos du CREDDO

Le CREDDO est un interlocuteur privilégié auprès des acteurs environnementaux, politiques et économiques de la région de l'Outaouais. Il a pour mission première la protection de l'environnement et la promotion du développement durable dans un contexte de concertation. Une de ses expertises concerne l'accompagnement des ICI en gestion des matières résiduelles.

CARPE DIEM
CENTRE DE JOUR ET DE RÉPIT

« Je suis rassuré lorsque ma conjointe participe au groupe du centre de jour, je peux avoir quelques heures de répit... »
- Proche aidant, Outaouais

En tout temps, vous pouvez FAIRE UN DON

AUX CENTRES DE JOUR ET DE RÉPIT CARPE DIEM

Dispersés sur le territoire de l'Outaouais, les centres de jour et de répit offrent, aux personnes atteintes, l'occasion de participer à des activités sociales dans un environnement stimulant, chaleureux et sécuritaire, et procurent du répit aux proches aidants.

Le coût relié à ce service est de 8\$ par jour, ce qui inclut le repas (entrée, dîner, dessert), le café et la collation.

MRC de la Vallée-de-la-Gatineau
Les mardis de 9 h à 15 h
Foyer Père Guinard
177, rue des Oblats,
Maniwaki QC J9E 1G5

MRC de Pontiac
Les lundis de 9 h à 15 h
CLSC de Shawville
290, rue Marion,
Shawville QC J0X 2Y0

Société Alzheimer
DE L'OUTAOUAIS QUÉBÉCOIS

Pour information :

819 777-4232 • saq@saoq.org • www.saoq.org

Petites annonces 819 449-1725

Contactez-nous pour annoncer dans les petites annonces les plus lues de la Vallée-de-la-Gatineau.

Heure de tombée: le mardi midi | Aussi en ligne : www.lagatineau.com/petites-annonces | Envoyez vos avis publics, appels d'offre ou offres d'emploi par courriel: avis@lagatineau.com

BUREAUX - LOCAUX À LOUER

Local commercial à louer 900pi², 4 bureaux, grand patio, non-c, non-é, avec stationnement, 750\$/mois situé sur le boul. Desjardins, grand stationnement. Infos jour : 819 449-4159 Soir : 819 334-1041.

LOCAL COMMERCIAL - Bureaux et locaux à louer au 135, Route 105, Egan-Sud, 2 285 pi², 47 x 30 et 25 x 35. Idéal pour magasin de détail ou centre professionnel. Pour infos: 819 449-1725.

2 locaux à louer. 163 rue Laurier, Maniwaki. Dimensions: 130 et 145 pieds carrés, incluant une salle de rencontre, chauffés, climatisés et éclairés, 350\$ ou 370\$/mois. Infos : 819 449-3838.

CHAMBRES À LOUER

Belle chambre disponible au centre-ville de Maniwaki. Avec frigidaire privé, cuisine commune, salon et télévision Hi-Fi, Internet. Spécial 325\$/mois. Infos: 819 441-2827 ou 819 334-2345.

Résidence Gracefield, pour personnes âgées autonomes et semi-autonomes, au 80 St-Joseph,

près des pharmacies, bureau des médecins, bureau de poste, Métro, coiffure, esthéticienne, Église, CLSC. Téléphonez Karine au 819 463-4826.

Déleage, chambres très propres, non-fumeur, internet sans fil inclus, réfrigérateur, salle de bain privée. Forfait hebdomadaire ou mensuel. Infos : 819 449-6969.

LOGEMENTS - APPARTEMENTS À LOUER

Bouchette - Appartement rénové, 2 c.c., 500\$/mois. Pas d'animaux. Libre immédiatement. Infos : 819 360-9498.

Logement à louer, près de l'hôpital, 1 c.c., tout meublé, tout équipé, chauffé, éclairé, entrée privé, stationnement privé, pas d'animaux. Personne tranquille demandée. Libre 1er décembre, visite en tout temps. Infos : 819-449-2418.

Logements 1 c.c., 2 c.c., 3 c.c., au centre de Gracefield, possibilité de chauffé/éclairé, pas d'animaux, libres immédiatement. Infos : 819-463-2434.

Coquet petit appartement, paisible, 1 chambre à coucher situé à Messines (Place St-Raphaël) 385\$ par mois. Laveuse et sècheuse au sous-sol. Pas chauffé ni éclairé mais nous fournissons l'eau chaude. Infos : Pierrette au 819 441-2444.

Appartement à louer dans un sous-sol, avec mur walk-out à l'arrière, 3c.c., pas chauffé, ni éclairé, 2 salles de bain dont une avec prise laveuse/sècheuse, à 5 min. de la ville de Gracefield. Situé sur la rue Rondeau. Pour infos: 819 463-3107.

Gracefield, 41 Principale, 2 chambres, rénové, aucun tapis, prises laveuse-sècheuse, 2 stationnements déblayés, cour privée entretenue, tranquille et sécuritaire, pas de chien, enquête. 495\$ Libre immédiatement. Infos : 1 819 328-2266.



Centraide
Gatineau-Labelle
Hautes-Laurentides






CHANGEONS DES VIES POUR LA VIE.
DONNEZ.
maregioncentraide.com



Cartes d'affaires



TRANSPORT branchaud

SPÉCIALITÉ :
Transport pleine remorque et L.T.L. de tout genre

TERRITOIRES :
Montréal, Québec, Toronto, Ottawa

VÉRONIQUE BRANCHAUD Tél.: 819-449-6222
Présidente Sans Frais : 866-449-6222
52, Route 105, Maniwaki (Québec) J9E 3A9 Fax: 819-449-8191

J'annonce dans La Gatineau.

As-tu vu ma carte ?

Le journal La Gatineau existe depuis 1955!

De l'actualité de chez nous dans La Gatineau.

La Gatineau, c'est là que j'annonce !

Une tonne d'appels grâce à La Gatineau...

...Moi aussi!

Ma carte d'affaire se trouve dans La Gatineau.

M'as-tu vu dans La Gatineau ?

La Gatineau, mon journal.

La Gatineau pour des gens d'ici, fait par des gens d'ici !





TRANSPORT J.V.

Gilles Céré, propriétaire

Résidence 449-5311 Cellulaire 441-4665

DÉMÉNAGEMENT
Résidentiel — Commercial





GÉRARD HUBERT



HUBERT Auto

VENTES ET SERVICES AUTORISÉS
241, boul. Desjardins, Maniwaki (Québec)
Tél.: (819) 449-2266 • Fax : (819) 449-6217



Stéphane Séguin
Représentant

Sans frais : 1 877 449-2266
Résidence : (819) 334-0226

NETTOYAGE - RÉNOVATION - CONSTRUCTION
- RÉCLAMATION D'ASSURANCES



Dufran 2003

Licence RBQ: 8290-8641-40

François P. Lafontaine

54, rue Principale Nord, Maniwaki J9E 2B3
Tél. (819) 449-6202/1 800 453-8535
Télécopieur (819) 465-3680 / (819) 449-5474
Courriel : françois@dufran.com

Installation

PIERROT BEAUDOIN

RÉNOVATIONS DE TOUS GENRES

INTÉRIEURES EXTÉRIEURES

R.B.Q. 8343-7590-48

819-449-3319





LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES B.L. 1996 inc.

R.B.Q. 8101-8038-30

• Entrepreneur électricien • Spécialiste en chauffage électrique
• Résidentiel • Commercial • Industriel

Tél.: 819.449.5044 Germain Michaud
Cell.: 819.449.8937 Maître électricien
Rés.: 819.449.6814 189, rue Notre-Dame, Maniwaki, Qc
germain.michaud@blelectrique.com



Claude Guertin Entreprises

R.B.Q.: 8109-1654-05

Construction et réclamation d'assurances
RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL

2, chemin Le Sabotier, Messines (Qc) J0X 2J0
Tél.: 819-4497375 Fax: 819-441-0722
claudeguertin@cge.construction
www.cge.construction



SERVICE DE PLOMBERIE GM

R.B.Q.: 5704-6724-01

2, chemin Le Sabotier, Messines, J0X 2J0
Fax: 819 441-0722 - Bur.: 819 449-7375 - cgent@sympatico.ca



MANIWAKI AUTOS ÉLECTRIQUES

MÉCANIQUE GÉNÉRALE - PERFORMANCE
ALTERNATEURS & DÉMARREURS
PROBLÈME ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE



Yvan & Philippe Thérien
propriétaires
& **819 449-8181**
Télé.: 819 441-2130

153, rue de la Colline, Maniwaki (Québec) J9E 1B5

Tél.: (819) 623-3369
ou (819) 623-3372
Fax: (819) 623-9551

MÉTAL GOSSELIN LTÉE

- FER NEUF ET USAGÉ
- VENTE DE CÂBLE D'ACIER
TUYAUX POUR PONCEAUX

Mario & Denis Gosselin 1591, boul. Paquette
GÉRANTS Mont-Laurier J9L 1M8



Plus de 30 ans d'expérience



Les Ramonages Chalifoux
Normand Chalifoux

Ramonage et vérification de tous types d'installations
Tél.: (819) 203-0772
ramonageschalifoux@outlook.com

Nouveau dans la région
Blue Sea à Grand-Rensou



COUVREURS Rochon

RBQ:2537-2913
QUÉBEC INC. ENR. F.A.S.

Robert Rochon

Toiture de tout genre
ESTIMATION GRATUITE
OUVRAGE GARANTIE PAR ÉCRIT

1 (888) 449-2849
Kazabazua
(819) 467-2849



Century 21
MULTI-SERVICES INC.
Agence immobilière

Pour vendre ou acheter

Luc Baker
Courtier immobilier
819.441.7777
baker.luc@videotron.ca

Chaque franchise CENTURY 21 est indépendante et autonome





Gilles Langevin Électrique

Résidentiel - Commercial - Industriel
R.B.Q. 8149-7182-16

Philippe 819 334-3586
Gilles 819-449-0511
Résidence 819 449-3586
gilleslangevin2014@hotmail.com

25, Réjean, Déleage (QC) J9E 2Z7

Avec vous depuis 35 ans

2 c.c., situé à Gracefield, 500\$/mois, pas chauffé, ni éclairé, pas d'animaux. Infos: 819 215-0747.

Logement sur la rue Beaulieu, Maniwaki. Pour personne seule, 3 1/2 très propre, chauffé, éclairé, t.v., vue panoramique sur la rivière Gatineau. Près de l'hôpital-Métro-Polyvalente. Avec ou sans poêle/réfrigérateur, 595\$/mois. Libre 1er décembre. Infos: 819 449-2940 ou 819 449-8634 (cell).

Logement à louer situé à Maniwaki, location à la semaine ou au mois, meublé, tout équipé en neuf (vaisselle, literie etc.), câble et internet inclus, libre immédiatement. Idéal pour travailleurs/occasionnels. Infos: 514 247-7882.

1 appartement de 2 c.c., entièrement rénové, secteur campagne à 5 minutes de Gracefield en auto, pour personne seule responsable ou couple responsable, pas d'animaux. Libre immédiatement. Références demandées. Line au 819 463-3021 ou 819 449-0859.

Appartement, 2 c.c., 2 min de Maniwaki, chauffé, éclairé, câble et internet, 675\$ non-fumeur, personne avec références seulement, idéal pour personne âgée, pas d'animaux. Libre 1er décembre. Infos: 819 215-1179.

Logis 1 c.c., meublé, chauffé, éclairé, laveuse, sècheuse, câble et internet fournis. 550\$/mois, au 71 St-Joseph à Gracefield. Infos: 819 463-1354.

Appartements à louer, Martel & L'Écuyer, 1 c.c., 2 c.c., 3 c.c., libres immédiatement, pas d'animaux, références demandées. Téléphoner après 18 h au 819 449-6606.

Appartement à louer, 1 c.c., 565\$/mois, chauffé, éclairé, laveuse et sècheuse incluses. Pas d'animaux. Situé au 169 du Souvenir. Libre 1er décembre. Infos: 819 334-1439.

Appartement 2 c.c., secteur Commeauville, Maniwaki. Semi sous-sol, laveuse/sècheuse, poêle/réfrigérateur inclus. 575\$/mois pas chauffé ni éclairé. Non fumeur, pas d'animaux. Infos: 819 449-4140.

4 1/2, duplex sur bord de l'eau, St-Thérèse de la Gatineau, chauffé éclairé, 700\$/mois. Recherche personne tranquille, références et étude de crédit obligatoires. Infos: 819 968-7923 ou 819 441-2790.

Logement 1c.c., personne sérieuse, non chauffé, ni éclairé. Non fumeur, pas d'animaux. Libre immédiatement. Infos: 819 449-1180.

PROPRIÉTÉS À LOUER

Maison à louer, au 2 ch. Blue Sea, Gracefield Centre-Ville, 3 c.c., pas chauffée, pas éclairée, pas d'animaux, 700\$/mois. Références demandées. Infos: 819 463-2395.

Faut voir! Maison/chalet à louer au bord de l'eau, réservoir Baskatong, secteur Baie Mercier, 2 c.c., meublé au complet (meubles, literies, t.v. etc), garage, remise, quai, forfait hebdomadaire ou mensuel. Infos: 819 449-6969.

MAISON A LOUER, \$600.00 mensuel, 326 ch. Point Comfort Gracefield, 5 1/2 avec sous-sol + ch. de lavage + abris auto, non chauffé/ non écl., déneigement incl. Grand terrain paisible, possibilité fermette (prix add. selon vos besoins). Libre après info cr. Visite avec rendez-vous. Infos: 450 432-4086 ou 438 398-1407.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Maison à vendre avec grand terrain boisé, grandeur 24' par 36', garage 16' par 24'. Maison rénovée, toiture refaite, puit artésien neuf, réservoir septique et champs d'épuration conforme. 10 ch. Rollin Délage, libre immédiatement. Infos: 819 449-3157.

PROPRIÉTÉS COMMERCIALES À VENDRE

Bâtiment commercial à vendre ou à louer, à Maniwaki, idéal pour aire de vente. Entrepôt de 10 800 p.c., à partir de 2.00\$ le pied carré. Infos: Raynald Hamel 819 441-9313 raynald.hamel@videotron.ca

TERRAINS À VENDRE

Terrain à vendre 200 x 200 et plus, à Délage, quelques minutes de Maniwaki. Infos: 819 449-3157.

OFFRES DE SERVICE

PRÊTS 500\$ à 1000\$. courtageexpress.com 1 888 994-4054. 7 jours sur 7 / 8 h - 20 h.

Empruntez Jusqu'à 750\$ en 1h! Simple, Rapide et Sécuritaire. Aucun Crédit Refusé! Appelez 1-888-906-1863 Ou ArgentDirect.com

Prêteur hypothécaire privé de premier et deuxième niveau. Financement rapide peu importe votre région. Service professionnel. Nos taux sont compétitifs et nos conditions de financement flexibles. Financement Brisson. 1-866-566-7081.

SAAQ-SAAQ-SAAQ Victime d'un accident automobile? Vous avez des blessures? Contactez-nous. Consultation gratuite. M. Dion Avocats tél 1-855-282-2022 www.sossaaq.com

310-PRÊT: Prêt de 500\$ à 1000\$. Aucune enquête de crédit. Approbation en 5 minutes. Ouvert 7 jours de 8 h à 20 h. Compose sans frais: 310-PRET.

Noyé par les dettes? À bout de souffle? Vous êtes harcelé continuellement par vos créanciers (saisies, impôts, cartes de crédit, Hydro) il y a toujours une solution, laissez-nous vous aider. Consultation gratuite Robert Bélair adm. MNP Ltée Syndic de faillite 819-246-3588/819-246-4444 Bureau principal Montréal.

Accidentés du travail, de la route. Avez-vous des problèmes avec CSST, SAAQ, normes du travail, Assurance-chômage, aide sociale? Êtes-vous victimes de harcèlement? Entrevues gratuites 1 877 585-2281 ou 819 585-2281.

OFFRES D'EMPLOI

Résidence Gracefield. Recherche du personnel fiable pour faire les repas et ménage auprès de personnes âgées, de fin de semaine et remplacement. 819-463-4826, après 18 h 30 en semaine seulement, contactez Karine.

Chauffeur de camion, temps plein et partiel. Minimum 1 an d'expérience avec cours CFTR, bon salaire, bonnes conditions de travail. Envoyez CV ou appelez Rock ou Pauline 438-2223, 438-2193 (fax), pauline.p@xplornet.com



Municipalité de Low | Municipality of Low

Dépôt du rôle d'évaluation pour l'exercice 2017

Avis vous est donné que le dépôt du rôle d'évaluation triennal 2017-2018-2019 de la Municipalité de Low qui sera en vigueur le 1er janvier 2017, pour les exercices financiers 2017, 2018 et 2019, a été déposé au bureau de la directrice générale de la Municipalité de Low au 4A, chemin D'Amour, Low (Québec) J0X 2C0.

Toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal durant les heures normales d'ouverture du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00. Conformément aux dispositions des articles 74.1 et suivants de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette Loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée avant le 1er mai 2017 ;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

MRC Vallée-de-la-Gatineau
Département de l'évaluation
7, rue de la Polyvalente
Gracefield (Québec) J0X 1W0

- être faite sur le formulaire prévu à cette fin et disponible à l'adresse ci-haut mentionnée ;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement #98-106 de la MRC Vallée-de-la-Gatineau et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Low, ce 10e jour de novembre 2016.

Franceska Gnarowski
Directrice Générale
Secrétaire-trésorière



AVIS PUBLIC

Ville de Gracefield

351 route 105, C.P. 329 - Gracefield (Québec) J0X 1W0
Tél: 819-463-3458 - Fax: 819-463-4236 - info@gracefield.ca

DU RÉSULTAT D'ÉLECTION

Municipalité	Scrutin du
Gracefield	2016 11 06

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par Johanne Laperrière, présidente d'élection, que, après avoir pris connaissance des résultats complets de l'élection, la personne suivante a été proclamée élue au poste ci-après mentionné :

Poste	District, quartier ou numéro de poste	Appartenance politique (le cas échéant)	Nom de la personne proclamée élue
Maire			
Conseiller	#4		Maurice Gagnon

Donné à Gracefield, le 14 novembre 2016

Johanne Laperrière
Présidente d'élection



Municipalité de Bouchette

36, rue Principale, Bouchette (Québec) J0X 1E0
Tél.: (819) 465-2555 - Fax: (819) 465-2318

APPEL D'OFFRES - PATINOIRE

Le conseil de la municipalité de Bouchette demande des soumissions pour le Contrat de la patinoire (#2016-06) pour la saison 2016-2017. Cet appel d'offres concerne la surveillance, la confection et l'entretien de la patinoire.

Les documents relatifs à la soumission, au coût de 15\$ payable sur réception et non remboursable, sont disponibles au bureau municipal situé au 36 rue Principale durant les heures d'ouverture.

La date limite pour déposer une soumission est fixée au jeudi 1er décembre 2016 à 14 h.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Donné à Bouchette, ce 16e jour du mois de novembre 2016.

Claudia Lacroix
Directrice générale

Cartes professionnelles

La Gatineau
lagatineau.com
Mélanie L'Écuyer
CONSEILLÈRE EN PUBLICITÉ MARKETING
LA SOLUTION PAR EXCELLENCE
POUR VOS CAMPAGNES PUBLICITAIRES
mlécuyer@lagatineau.com
135-B, route 105, Egan Sud 819 449-1725

Desjardins & Gauthier
Avocats - Lawyers
Maniwaki : 171, rue Notre-Dame
(819) 449-6075
Gatineau : 132, rue St-Raymond
(819) 771-7415

Serge Désilets D.D.
Denturologiste
Ouvert du lundi au vendredi
819 449-6484
NOUVELLE ADRESSE
153B, Commerciale, Maniwaki J9E 1P1

Denturologiste
Martin Cusson D.D.
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h
(819) 449-6073
137, Principale Sud, Maniwaki

AUTOS À VENDRE

Buick Verano 2013, 4 portes, 23 222 km, couleur gris, 15 000\$ non négociable, libre le 22 novembre. Infos : 819 449-4964.

À voir auto, camion, 4x4. Financement maison aucun cas refusé. Voitures 2010 à 2016, léger dépôt, aucun endosseur. 1-866-566-7081 www.financementbrisson.com.

VÉHICULES DE LOISIRS À VENDRE

Achèterais 4 roues, motoneiges en bon état de marche ou ayant besoin de réparations, ou pour les pièces. Infos: 819 449-2083 ou 819 441-7771 demandez Marc.

DIVERS À VENDRE

- Fournaise à l'huile à vendre en bonne condition, 15 ans d'utilisation, très bien entretenue, de marque Honeywell, nouveau moteur neuf d'un an pour ventilation, demande 300\$ - 819 441-6411

- Banc de scie rotative à vendre, de marque Craftman, bonne condition, demande 50\$ - Sécheuse usagée à vendre, fonctionne bien, demande 50\$ - Laveuse et sécheuse usagées à vendre, fonctionne bien, demande 75\$ la laveuse et 50\$ la sécheuse - 819 441-6411

4 pneus cloutés Remington Mud Brute, 235/75-R15 à vendre. 550\$ négo. Infos : 306-0950 après 18 h.

PRIX SPÉCIAL! TÔLE GALVANISÉE et pré-peinte pour couverture et mur, 0,85 sous le pi.

carré, plusieurs longueurs disponibles. Fenêtres coulissantes en aluminium brun 58 po.x 60 po. et 38 po. x 60 po. Grande quantité de styro-mousse bleu 2 pi x 4 pi, 3 po., 4 po. et 5 po, de 5\$ à 6\$ la pièce. Clous à la caisse de 50 lbs, 1 1/4 po. jusqu'à 12 po., à partir de 30\$ la caisse. D'autres matériaux (neufs et usagers) disponibles. Rouleaux de papier à couverture et membranes autocollantes 51,50\$ le

rouleau. Centre de Liquidation, 150 Freeman, Hull. Infos : 819 775-8048.

Spécial - Recouvrement extérieur en vinyle. Plusieurs couleurs disponibles et accessoires. Panneaux de pierre vissés pour mur extérieur et intérieur, en ciment. Trois couleurs disponibles. 1 x 2 pi., 9,50\$/pi. carré, de marque Be On Stone. 819 775-8048.



Municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau

AVIS PUBLIC

Dépôt du rôle d'évaluation foncière pour l'exercice 2017.

Avis est par les présentes donné par la soussignée que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau pour 2017, 2018 et 2019 a été déposé au bureau de la municipalité. Ce rôle sera en vigueur pour son premier exercice financier en 2017, et toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal situé au 27, chemin Principal à Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau et ce, durant les heures normales d'ouverture.

Conformément aux dispositions des articles 74 et suivants de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné à toute personne ayant un intérêt à cet effet, qu'elle peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée avant le 1er mai 2017 ;
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

MRC de la Vallée-de-la-Gatineau
7, rue de la Polyvalente, C.P. 307
Gracefield (Québec) J0X 1W0

- Être préparé sur un formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'adresse ci-dessus indiquée ;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 98-106 de la M.R.C. de la Vallée-de-la-Gatineau et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, ce 14e jour de novembre 2016.

Nathalie Lewis
Directrice générale
Secrétaire-trésorière



Municipalité d'Egan-Sud

RAPPORT DU MAIRE 2016

Mesdames,
Messieurs,

Il me fait plaisir de vous soumettre, conformément aux dispositions de l'article 955 du Code Municipal du Québec, un rapport des activités sur la situation financière de la municipalité d'Egan-Sud.

États financiers et rapport de l'auditeur indépendant au 31 décembre 2015

L'auditeur indépendant, la firme Langevin Grondin CPA inc. a confirmé qu'à l'exercice se terminant le 31 décembre 2015, la municipalité a réalisé un surplus de 15 205\$, ce qui portait le surplus accumulé non affecté à 50 234\$ et 71 003.00\$ des carrières et sablières pour un fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques.

Loi sur le traitement des élus municipaux

Tel que requis à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, voici la rémunération qui a été attribuée aux élus municipaux pour l'exercice financier 2016 :

- la rémunération du maire est de 6 800\$ en plus de l'allocation de 3 400\$ pour un total de 10 200.00\$
- la rémunération de chaque conseiller est de 2 266.70\$ en plus de l'allocation de 1 133.30\$ pour un total de 3 400\$

Réalisation 2016

Avec le programme de transfert aux municipalités d'une partie de la taxe fédérale d'accise sur l'essence, des travaux d'asphaltage ont été effectués sur le chemin des Eaux et un traitement de surface double sur les rues Labelle, Marianne et Cécile.

Grâce à une subvention de notre députée Mme Stéphanie Vallée dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal des travaux d'asphaltage et de rechargement ont été réalisés sur une partie du chemin Montcerf.

Nous travaillons en étroite collaboration avec les élus de la MRC afin de faire en sorte que la route Maniwaki-Témiscamingue, si cette route sort sur notre territoire, se fasse en s'assurant de respecter la sécurité de nos citoyens et la conformité d'un chemin capable de soutenir le transport lourd qui y circulera.

Loisirs et culture

La municipalité offre toujours à ses contribuables l'accès à la bibliothèque ainsi que l'utilisation de l'aréna de Maniwaki grâce à des ententes de services.

Nous participons également au programme de ski et planche de la Vallée-de-la-Gatineau. Ce programme s'adresse aux jeunes de 9 à 16 ans. Si vous désirez inscrire votre enfant à ce programme, communiquez avec votre bureau municipal pour plus d'informations.

Dépense de plus de 25 000

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal du Québec, une liste de tous les contrats comportant une dépense

de plus de 25 000\$ que la municipalité a conclu depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle le maire a fait rapport de la situation financière de la municipalité conformément au premier alinéa ainsi qu'une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2000\$ conclus au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000\$ sont disponibles au bureau municipal.

Orientation pour l'année 2017

Un 1er projet du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRCVG a été adopté en 2015. Des consultations publiques à ce sujet suivront l'adoption du second projet de règlement.

Concernant le schéma de couverture de risques nous devrions embaucher une ressource qualifiée en prévention des incendies afin de procéder à l'inspection des risques élevés et très élevés de certains immeubles de la municipalité.

Des signatures d'entente avec les municipalités limitrophes devront être signées afin d'assurer un déploiement des ressources en conformité avec les objectifs du schéma de couvertures de risques.

Avec la subvention de la taxe d'accise sur l'essence et selon la programmation, des travaux seront effectués en 2017 sur la Montée Leclair.

Nous travaillerons également à trouver des subventions afin de terminer le sous-sol du bureau municipal afin d'en faire une salle communautaire.

Si la température le permet cette année, la patinoire du lac Evans devrait être fonctionnelle.

Nous tenterons de conserver le taux de taxation au plus bas niveau. Nous sommes présentement à l'élaboration du budget 2017. Les prévisions budgétaires pour l'année 2017 seront adoptées lors d'une séance spéciale qui se tiendra au bureau municipal le mercredi 14 décembre 2016 à 18 heures.

Enfin, je profite de l'occasion pour remercier la population de la municipalité d'Egan-Sud. Je désire remercier également tous les membres du conseil municipal pour leur bon travail et leur disponibilité. Nous espérons pouvoir réaliser de grandes choses pour notre belle municipalité. Je désire réitérer ma confiance envers le personnel municipal pour leur précieuse collaboration au bon fonctionnement de notre charmante et paisible municipalité.

En mon nom personnel et au nom de tous les membres du conseil je voudrais vous souhaiter un très Joyeux Noël et une très bonne année 2017.

In my name and that of our council I would like to thank you for your support. Merry Christmas and a Happy New year to all.

Neil Gagnon, maire
Le 7 novembre 2016



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

Municipalité de Blue Sea

AVIS PUBLIC

Demandes de dérogation mineure

Avis est par les présentes donné par le soussigné directeur général, de la Municipalité de Blue Sea, qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal le 5 décembre 2016, à 19 h 00 au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

Qu'au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure n°2016-027

n°2016-027

Règlement de zonage : 93-03-15B **Article :** 6.3.1.4.2

Nature : Pour la construction d'un bâtiment principal dans la marge latérale, empiétant 3 mètres dans la marge latérale. Règlementation prévoit une marge latérale de 6 mètres.

Identification du site concerné:

Lot rénové : 4 989 929

0, chemin Bellevue / Matricule # 3712-93-9011

Toute personne intéressée, pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance ordinaire du 5 décembre 2016

Donné à Blue Sea, ce 14^e jour de novembre 2016

Christian Michel
Directeur général et secrétaire-trésorier

LOCAL COMMERCIAL

**135, route 105,
Egan Sud,
2 285 pi², 47 x 30
et 25 x 35. Idéal pour magasin de détail
ou centre professionnel.**

Pour infos : 819 449-1725

À LOUER



SCIERIES MOBILES à partir de 4,397\$ Coupez bois de toutes dimensions avec votre propre scierie à ruban portable. Info & DVD gratuits, www.ScieriesNorwood.ca/400QN 1-800-408-9995, poste : 400QN.

À vendre : exerciceur multi-fonctions 200\$. Contact : 819 449-4553.

DIVERS

Ensemble de cuisine, style Italien, 6 chaises, en bonne état, prix à discuter. Recherche un spa, années 2010 et plus. Infos : 819 449-6395.



Municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau

RAPPORT DU MAIRE

Conformément à l'article 955 du Code municipal, il me fait plaisir, de vous présenter mon rapport sur la situation financière de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau.

Premièrement, je tiens à remercier les membres du conseil municipal et l'ensemble des employés municipaux pour le travail accompli au cours de l'année 2016. Les tâches et responsabilités incombant aux élus et aux employés sont de plus en plus exigeantes avec la décentralisation des services qui n'est pas toujours accompagnée des ressources financières correspondantes aux efforts supplémentaires à consacrer.

LES ÉTATS FINANCIERS ET LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR 2015

Selon le rapport du vérificateur et des états financiers vérifiés, présentés par la firme d'experts comptables Piché & Lacroix, CPA inc. la municipalité présentait en 2015 un surplus de 27 835 \$, portant le surplus accumulé à 42 391 \$ en date du 31 décembre 2015.

RÉSUMÉ DES DÉPENSES AU BUDGET 2016

Administration	420 523 \$
Sécurité publique	200 773 \$
Transport	424 323 \$
Hygiène du milieu	187 409 \$
Aménagement et urbanisme	112 663 \$
Loisirs et culture	67 340 \$
Promotion et développement	49 009 \$
Financement	149 713 \$

Total des dépenses : 1 611 753 \$

Les prévisions budgétaires nous indiquent actuellement que l'année devrait se terminer avec un léger surplus.

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2016

L'année 2016 aura été encore une fois une année de travaux routiers importants. Suite à la subvention sur la taxe d'accise, des travaux de rechargement ont été réalisés sur le chemin du Barrage. De plus, la subvention discrétionnaire obtenue de notre députée provinciale a permis de réaliser des travaux de dynamitage sur divers chemins municipaux entourant les lacs Michel et des Trente-et-un Milles.

La mise à niveau des bâtiments et infrastructures municipales entreprise en 2014 s'est poursuivie en 2016. Des améliorations ont été apportées à la salle communautaire de l'école Laval et l'entretien des sentiers pédestres a été effectué.

Le service de premiers répondants mis sur pied en 2015 a bien fonctionné et procure un service de premier secours fort apprécié de la population. Je désire remercier les membres de la brigade de pompiers volontaires qui compose cette équipe de première ligne.

Parmi les réalisations 2016, notons l'installation de la tour cellulaire et l'acquisition d'une gravière. Ce dernier projet permettra une économie appréciable dans l'achat de sable et gravier et sécurisera l'approvisionnement de ces matériaux pour les 25 prochaines années. L'année 2016 aura également été marquée par la création du parc régional du lac 31 Milles dont le financement est partagé avec les municipalités de Déleage, Bouchette et Gracefield.

La municipalité a également résolu d'adhérer à la cour municipale qui siègera à compter de mai 2017.

La révision du schéma d'aménagement fut un des dossiers les plus importants qui s'est poursuivi tout au cours de l'année et qui se poursuivra en 2017.

L'achalandage au quai public a continué d'être de plus en plus populaire avec une augmentation de 8 % de sa fréquentation. Quant au centre d'interprétation, le nombre de visiteurs a augmenté de 4 % en 2016. Le nombre d'inscriptions au centre sportif a diminué de 12 % au cours de l'année.

Par ailleurs, quelques dossiers importants n'ont pu être menés à terme en 2016. C'est le cas du projet de résidence pour aînés de la Coopérative du Vieux Clocher et du projet de rampes de mises à l'eau au Grand lac Rond, au lac des Pères et au lac des trente-et-un Milles via le chemin St-Amour.

Quant au projet de fusion municipale avec Maniwaki, Déleage, Aumond et Egan sud, ce dernier est mort dans l'œuf suite au retrait d'Egan sud et suivi du résultat défavorable du référendum tenu dans la municipalité de Déleage. Finalement, l'installation de deux bornes sèches supplémentaires doit être reportée à 2017 en raison des délais encourus pour obtenir les autorisations gouvernementales nécessaires.

ORIENTATION 2017

Tel que prévu à l'article 954 du code municipal le conseil procèdera à sa planification budgétaire pour l'année 2017.

Comme à chaque année une très grande importance sera apportée à l'amélioration de notre réseau routier. La subvention de la taxe d'accise sur l'essence nous permettra de poursuivre en 2017 les travaux entrepris sur le chemin du Barrage et/ou de terminer les travaux d'amélioration du chemin Principal en direction de Bouchette. La réalisation de la totalité de ces travaux d'importance est toutefois conditionnelle à l'obtention de l'aide financière demandée dans le cadre du Plan d'Intervention en Infrastructures routières locales.

La révision du schéma d'aménagement et l'arrimage avec nos règlements municipaux qui s'en suivra nécessitera une attention toute particulière du conseil en 2017. Il en sera de même de la finalisation du plan de gestion et de développement du parc régional du lac 31 Milles et de sa mise en œuvre.

La municipalité s'est inscrite dans la démarche collective associée au programme de soutien aux politiques familiales et de façon individuelle dans le programme Municipalité Ami des Aînés.

LOI SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

En 2016, pour occuper sa charge publique, le maire a reçu 8 000 \$ comme rémunération de base plus une allocation de dépenses de 4 000 \$. Chaque conseiller a reçu une rémunération de base de 2 666,67 \$ et une allocation de dépenses de 1 333,33 \$. Il s'agit d'un statu quo par rapport aux rémunérations et allocations depuis 2015.

ATTRIBUTION DES CONTRATS

Conformément à l'article 955 du Code municipal, une liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ainsi que ceux comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ ont été déposés en annexe au bureau de la municipalité et sont disponibles pour consultation.

CONCLUSION

La session spéciale d'adoption du budget aura lieu le lundi 19 décembre prochain.

Je tiens à remercier les contribuables de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau pour leur confiance et les conseillers pour leur excellent travail. Merci également aux pompiers volontaires pour leur dévouement.

En terminant, j'en profite pour souhaiter un joyeux temps des fêtes à tous les résidents et à tous les contribuables de la municipalité.

André Carle
Maire

RECHERCHÉ

Achèterais chiots ou portée de chiots, âgés entre 7 et 9 semaines. \$\$\$ S.V.P communiquer au 819 440-7211. Au Plaisir!

AMITIÉS ET RENCONTRES

SERVICE RENCONTRE. Relations Long-terme, ESSAYEZ GRATUITEMENT!!! 1-888-451-7661. Appelez # 7878 ou 1-866-634-8995. Adulte 1 à

1 en direct appelez: 1-877-347-9242. ou #5015. Rencontrez des femmes célibataires de votre région. 1-888-571-5763 (18+).

CONTACTS directs et rencontres sur le service # 1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence. Appelez le 1-877-661-2626 pour les écouter ou bien, pour leur parler, depuis votre cellulaire, faites le # (carré) 6910 (des frais peuvent s'appliquer). L'aventure est au bout de la ligne.



AVIS PUBLIC

Avis d'installation d'une nouvelle structure de radiocommunication

Réseau Picanoc.net désire informer les résidents des municipalités de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau & Gracefield d'un projet visant à installer une nouvelle structure de radio-communication (pylône) dans leur localité. Cette structure servira à fournir des services d'accès à l'Internet Haute-Vitesse et de téléphonie dans leur secteur.

En accord avec une directive d'Industrie Canada, **Réseau Picanoc.net** doit informer la population d'un tel projet et donner la possibilité aux citoyens de faire part de leurs questions et préoccupations pendant une période de 30 jours suivant la publication du présent avis.

Le document décrivant la nouvelle structure est disponible pour consultation aux bureaux de la municipalité aux heures normales d'affaires à l'adresse suivante :

Municipalité Ste-Thérèse-de-la-Gatineau
27, rue Principale
Ste-Thérèse-de-la-Gatineau (Québec)
J0X 2X0
Téléphone: (819) 449-4134
Télécopieur: (819) 449-2194

Ville de Gracefield
351, route 105
Gracefield, Québec
J0X 1W0
Téléphone: (819) 463-3458
Télécopieur: (819) 463-4236



OFFRE D'EMPLOI

Préposé à l'entretien des remontées mécaniques (Aide-mécanicien aux remontées mécaniques)

Statut : Syndiqué

Nombre de poste à combler : 1

Supérieur immédiat : Superviseur à la mécanique

Description sommaire : Entretien et réparation des remontées mécaniques et équipements divers ainsi que l'entretien du lieu de travail.

Tâches types : Exécuter les tâches de vérification, d'inspection, de réparation et de dépiage des problèmes reliés aux composants des remontées mécaniques.

- Vérification journalière et hebdomadaire des remontées mécaniques.
- Remplir rapport de maintenance.
- Effectuer les réparations mineures sur le système hydraulique.
- Appliquer le règlement Z98.
- Alignement des poulies, changement de pneus, courroies et joints universels.
- Réparation mineure sur système électrique, bas voltage, 48 volts.
- Effectuer toute autre tâche pouvant lui être assignée par son superviseur et nécessaire au bon fonctionnement de l'entreprise.

Exigences académiques :

- Secondaire V ou équivalent
- Expérience en mécanique
- Aptitude à prendre des formations en français.

Autres exigences :

- 2 ans d'expérience en maintenance
- Permis de conduire valide pour VTT et Motoneige
- Apte à travailler à l'extérieur.
- Apte à travailler en hauteur.
- Être ponctuel et disponible à travailler sur un horaire varié.
- Être fiable, responsable et autonome.
- Bonne condition physique.
- Capacité de travailler en équipe.

Durée de l'emploi : Saisonnier

Les candidats intéressés doivent se présenter au bureau de l'administration.

Plusieurs autres postes sont aussi à combler :

Cuisiniers à temps partiel, serveur(se) à temps partiel, commis débarrasseur/entretien ménager, moniteurs de ski et/ou planche, préposés aux remontées mécaniques, préposés à la fabrication de neige, patrouilleurs, techniciens(nes) à la réparation et location de ski.

info@montstemarie.com

ASTROLOGIE

Ana Médium pure, 40 ans d'expérience, ne pose aucune question, réponses précises et datées, confidentielles. Tél.: 514-613-0179 (Avec ou sans Visa/MasterCard).

**POUR RÉSERVER
UN ESPACE
PUBLICITAIRE,
contactez-nous
819-449-1725**

La Gatineau

La Gatineau LIVREUR DE JOURNAUX DEMANDÉ

Nous sommes à la recherche de personnes intéressées à livrer des journaux à Maniwaki. La distribution débute le mercredi soir et doit être terminée avant 11h le jeudi. Pour informations contactez Denise Lacourcière au :

(819) 449-1725



OFFRE D'EMPLOI

Ville de Gracefield

351 route 105, C.P. 329 - Gracefield (Québec) J0X 1W0
Tél: 819-463-3458 - Fax : 819-463-4236 - info@gracefield.ca

Assistant(e) greffière temporaire (pour une durée indéterminée)

Statut : Poste cadre à temps plein 35h/semaine

Poste temporaire pour un remplacement de congé de maladie, période indéterminée

Résumé de la fonction

Sous l'autorité de la directrice générale et greffière, et en vertu de l'article 96 de la *Loi sur les cités et villes*, la personne doit assumer de façon générale, le support de travail en rapport avec différentes catégories de dossier et d'activités sous sa juridiction.

Principales tâches et responsabilités

- Préparation, assistance et suivi des séances et comités du conseil municipal ;
- Rédiger les documents, rapports, correspondance et courriels des demandes adressées à la Ville et acheminer aux services concernés les documents afférents à la prestation de services aux citoyen(ne)s ;
- Rédaction d'ententes, de règlements et d'avis publics ;
- Gestion documentaire ;
- Effectuer toutes autres tâches connexes demandées par son supérieur.

Exigences et qualifications

- Diplôme universitaire en administration ou en droit ;
- Bilinguisme et maîtrise parfaite de la langue française parlée et écrite ;
- Expérience récente (5 ans) dans le domaine municipal ;
- Sens politique et discrétion ;
- Disponibilité après les heures de bureau pour assister aux réunions du conseil ;
- Connaissance du processus d'élection municipale serait un atout ;
- Connaissance du logiciel Accès-Cité-finances (PG solutions) serait un atout ;
- Connaissances de base des principes de comptabilité ;
- Formation complémentaire en gestion municipale et en gestion des ressources humaines ; (COMAQ, ENAP ou autre) seraient un atout.

Posséder les aptitudes suivantes

Leadership, excellent jugement (et rapidité de jugement), sens de la planification, de l'organisation et de la coordination, esprit d'analyse et de synthèse, qualité supérieure en rédaction.

Salaire et conditions

Rémunération selon les conditions de travail du personnel-cadre.

La Ville de Gracefield souscrit au principe d'égalité en matière d'emploi et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae ainsi qu'une lettre d'intérêt au plus tard le 9 décembre 2016 à 9 heures au bureau de la Ville, par courriel à info@gracefield.ca ou par la poste à l'adresse suivante :

**Madame Johanne Laperrière, BAA
Directrice générale et greffière
Ville de Gracefield
Concours assistante greffière temporaire
351 route 105, C.P. 329
Gracefield (Québec) J0X 1W0**

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

La directrice générale et greffière,

Johanne Laperrière, BAA



Municipalité de Cayamant

RAPPORT DE LA MAIRESSE

Chers Cayamantois, Cayamantaises et membres du conseil,

Conformément au Code municipal, voici le rapport de la situation financière de la Municipalité de Cayamant :

États financiers et rapport des vérificateurs de l'exercice se terminant le 31 décembre 2015

Les vérificateurs comptables, Langevin, Grondin C.P.A. Inc., ont produit leur rapport en concluant qu'au 31 décembre 2015, Cayamant a réalisé un surplus non affecté de **223 116 \$** dollars et un surplus affecté de **60 000 \$**.

Programme – immobilisation

Immeubles (bâtiments et terrain) 71 277,90\$, transport (équipements chemin Lac-à-Larche) 99 988,63\$ et équipements divers 30 320,88\$;

Conformément à la Loi sur le traitement des élus municipaux : la mairesse reçoit un salaire de 15 033,48\$ annuellement et une allocation de 7 516,68\$, le conseiller de la MRC reçoit un salaire de 8 828,70\$ et une allocation de 4 419,01\$, la mairesse suppléante, un salaire de 7 516,68\$, une allocation de 3758,40 et les conseillers reçoivent un salaire de 5 010,96 et une allocation de 2 505,36\$;

Tel que prescrit par la *Loi sur la Fiscalité municipale*, voici la liste annuelle des contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$, conclus par la Municipalité, depuis le dernier rapport de la mairesse : Bâtirente : 33 219,92\$, régimes de retraite collectifs, Battleshield Industries Limited : 28 219,95\$, achat véhicule d'urgence premiers répondants / inspection des pompes, Les Entreprises Bourget Inc. : 180 830,76\$, traitement de surface, chemins Petit-Cayamant et Lac-à-Larche, Caisse populaire Desjardins : 102 453,20\$, paiements prêts, 9001-0216 Québec Inc., 57 618,08\$, location de backhoe, loader, concassage et asphalte froide, Les Menuiseries Castors Vallée-de-la-Gatineau : 208 642,68\$, agrandissement complexe municipal, 2627-6360 Québec Inc. : 42 310,79\$, transport fardier, concassage et location camion, Hubert Auto : 35 704,93\$, réparation machinerie voirie, Groupe Ultima : 30 747,00\$, assurances, Les Huiles HLH Ltée : 60 375,38\$, essence, diesel et huile, Hydro-Québec : 46 681,32\$, électricité, Ministère du Revenu du Québec : 170 525,85\$, remises, Ministère des Finances du Québec : 121 560,78\$, service de la Sûreté du Québec et permis, MRC Vallée-de-la-Gatineau : 273 434,66\$, quotes-parts, NDC : 31 957,60\$, services juridiques, PG Solutions Inc. : 25 107,35\$, services logiciel informatique, Receveur général du Canada : 69 614,14\$, remises gouvernementales, Scellant BC Inc. : 25 000,16\$, réparation de chemins, SSQ Groupe Financier : 66 169,827\$, assurances collectives-avec MRC.

De l'avis des vérificateurs, Cayamant a comptabilisé ses opérations selon la méthode de comptabilité d'exercice conformément aux directives du Manuel de normalisation de la comptabilité municipale du Québec. Le tout représente fidèlement et à tout égard, la situation financière selon les principes comptables reconnus en comptabilité municipale.

Indications préliminaires sur les résultats des états financiers de la présente année

Nous sommes fiers d'annoncer que grâce à une administration rigoureuse, une gestion stricte des dépenses de la part du conseil et de l'apport de subventions, il serait plausible de croire que nous terminerons, encore en 2016, notre exercice financier 2016 avec un surplus aux livres.

Orientations pour l'année 2017

Pour la prochaine année, le conseil travaillera fort dans le dossier de délégation de gestion forestière. Cayamant est la pionnière dans ce domaine en Outaouais. Nous aurons à relever ce beau défi qui ne peut qu'être bénéfique pour notre territoire. Nous travaillerons avec l'aide de subventions, à la réfection de chemins municipaux. Nous travaillons à l'obtention de dons pour le réaménagement de notre patinoire. Nous travaillons à l'installation de génératrices qui sauront combler le besoin en cas d'urgence. Notre projet de sentier VTT en commun avec la municipalité de Blue Sea afin de réunir les 2 Monts (Cayamant et Morissette) et notre projet de terrain de camping sont tous deux en développement et très bien enclenchés. Le conseil travaille toujours en collaboration avec les différents ministères afin d'améliorer les aspects sécurité, transports, environnements et vie sociale à Cayamant. Les citoyens sont des joueurs importants dans les progrès tant sur le plan économique que social de notre Municipalité.

La séance spéciale d'adoption du budget 2017 aura lieu le 12 décembre 2016.

Je termine en remerciant les citoyens de leur confiance à l'égard du Conseil municipal. Je souligne le travail de mes collègues, qui avec motivation veulent améliorer les services à Cayamant. Déjà, plus qu'une petite année à notre mandat de quatre (4) ans. Nous continuons de garder le budget municipal en très bonne santé. Le recyclage a fait de grands pas, on continue, afin de diminuer nos ordures c'est payant ! Nous avons débuté les projets Patinoire, gestion de coupe de bois, aménagement du sentier VTT entre les Monts Cayamant et Morissette. Nous avons terminé l'agrandissement du complexe et la rénovation de la Maison des loisirs. Nous sommes fiers de la nouvelle équipe de premiers répondants, de notre collaboration au terrain de pétanque ainsi que pour le Parc Nathalie Beauregard ! Je souligne notre satisfaction envers les employés et pompiers municipaux pour leurs services, dévouement et loyauté. Merci également aux bénévoles de notre communauté ! Ensemble, Cayamant avance !

Chantal Lamarche, mairesse



Municipalité de Bouchette

36, rue Principale, Bouchette (Québec) J0X 1E0
Tél. : (819) 465-2555 - Fax. : (819) 465-2318

RAPPORT DU MAIRE

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, il me fait plaisir de vous transmettre les informations requises au regard de la situation financière de la municipalité de Bouchette.

1- ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2015

L'auditeur indépendant, la firme Piché & Lacroix CPA inc, avait confirmé que pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015, la municipalité réalisait un surplus de 96 906\$ en tenant compte de certaines affectations du surplus accumulé. Ce qui portait le surplus accumulé à 300 765\$, soit un surplus accumulé non affecté de 191 604\$ et un surplus accumulé affecté de 109 161\$.

2- INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR L'ANNÉE 2016

Les prévisions budgétaires 2016 indiquaient l'équilibre entre les revenus et les dépenses et ce, en s'appropriant une somme de 78 549\$ en provenance du surplus accumulé. Il nous apparaît réaliste d'annoncer que l'exercice financier 2016 devrait se terminer par un excédent des revenus sur les dépenses.

3- ORIENTATIONS GÉNÉRALES POUR 2017

L'article 954 du Code municipal édicte au conseil de procéder à sa planification budgétaire de l'exercice financier suivant, à cette période de l'année.

Les orientations suivantes guideront les membres du conseil dans les choix budgétaires qui mèneront à l'adoption du budget 2017 :

- A) Nous entendons continuer nos actions afin de mettre encore plus en valeur les multiples attraits naturels, culturels et touristiques de notre municipalité.
- B) Suite à la confirmation du programme de subvention PIRRL du ministère des transports et à notre subvention relative à la taxe d'accise sur l'essence, nous pourrions enfin, dès le printemps, débuter certains travaux sur la rue du Pont, tout en continuant d'améliorer nos chemins municipaux.
- C) Avec la finition de notre beau Centre Quatre Saisons, nous allons pouvoir continuer de fournir à nos jeunes une meilleure qualité de services et pouvoir les occuper dans leur temps libre.
- D) Nous continuerons à mettre l'emphase sur le soutien technique pour nos pompiers volontaires en améliorant leurs connaissances et en les aidant dans leurs interventions en cas d'incendie.
- E) Pour ce qui est de notre rivière et de nos merveilleux et nombreux lacs, nous allons continuer notre travail de protection et d'amélioration de notre environnement et pour le lac des Trente-et-Un Mille, nous avons débuté, avec les élus des quatre municipalités environnantes, la mise sur pied d'un PARC. Ce parc pourrait englober toute l'étendue du lac, des sentiers pédestres pourront être construits et l'offre du camping sur les îles se continuera et ce, tout en veillant à protéger l'environnement.

4- LOI SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

En 2016, le traitement versé aux élus de la municipalité représente, pour le maire, 8123.28\$ en rémunération et 4061.64\$ à titre d'allocation de dépenses, alors que les conseillers reçoivent 2707.684\$ en rémunération et 1353.72\$ à titre d'allocation de dépenses.

5- ATTRIBUTION DES CONTRATS 2016

Des contrats ont été octroyés en 2016. Une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ est déposée, en annexe, avec le présent rapport ainsi que la liste des contrats de 2 000\$ conclus au cours de l'année avec un même cocontractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000\$. Ces listes peuvent être consultées au bureau municipal.

6- CONCLUSION

La séance du conseil en vue de l'adoption du budget 2017 devrait se tenir en décembre 2016.

Tous mes remerciements vont à la population de Bouchette pour leur confiance à l'égard de leur Conseil municipal. Je salue le travail de mes collègues conseillère et conseillers qui ont oeuvré avec motivation à l'amélioration des services ainsi qu'au développement de notre municipalité. J'exprime également ma vive satisfaction à la direction et aux employés municipaux pour leurs loyaux services. Merci à l'équipe de pompiers volontaires pour leur disponibilité et leur excellent travail. Merci aux membres du Comité des loisirs et aux membres du Comité consultatif d'urbanisme pour leur implication bénévole.

Un MERCI spécial à toutes les personnes bénévoles oeuvrant au sein des différents organismes municipaux et communautaires.

Je profite de l'occasion pour adresser mes salutations les plus cordiales aux citoyennes et aux citoyens de Bouchette.

Réjean Major
Maire



La Municipalité de
Lac Sainte-Marie

Municipalité de Lac Ste-Marie

106, chemin de Lac-Ste-Marie C.P.97
Lac-Ste-Marie (Qc) J0X 1Z0 - Tél: 819-467-5437 Fax: 819 467-3691

RAPPORT DU MAIRE

Sur la situation financière de la municipalité



LAC-SAINTE-MARIE, LE 9 NOVEMBRE 2016

Mesdames, Messieurs, chers contribuables de la municipalité, chers membres du conseil municipal, il me fait plaisir de vous faire rapport sur la situation financière de la municipalité.

Je vais vous entretenir sur les derniers états financiers, les indications préliminaires quant à l'exercice financier en cours et les orientations générales du prochain budget.

Je ferai également mention de la rémunération et des allocations de dépenses que chaque membre du conseil municipal a reçues au cours de la dernière année.

1) **ÉTATS FINANCIERS 2015 :**

Au cours de l'exercice financier 2015, la municipalité a réalisé un surplus de fonctionnement à des fins fiscales de 355,962.00 \$, portant son surplus accumulé non affecté à 440,483.00 \$.
Le conseil municipal a affecté une partie de son surplus à l'exercice financier en cours pour un montant de 186,452.00 \$. Au 1er janvier 2016, la municipalité avait un surplus accumulé non affecté de 254,031.00 \$.

2) **RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE**

La Firme de comptables experts Janique Éthier CPA Inc. de Chelsea a effectué l'audit des états financiers consolidés pour la municipalité de Lac-Sainte-Marie et des organismes qui sont sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2015.

Selon le rapport de l'auditeur indépendant, les états financiers consolidés donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière.

3) **DERNIER PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION**

A. Amélioration du réseau routier municipal : Nous avons réalisé des travaux de voirie sur une partie du réseau routier municipal, et en forêt publique, pour un montant total de 583,803.00 \$ sur les chemins suivants :

- Chemin Poisson-Blanc : rechargement en matériaux granulaires sur 2.3 km pour un montant de 134,468.00 \$;
- Chemin de la Baie du Pré : réfection du chemin sur 1.3 km pour un montant de 400,000.00 \$;
- Installation de ponceaux en forêt publique – secteur du lac Bagnole : deux ponceaux pour un montant de 49,335.00 \$

Ces projets ont été réalisés grâce aux subventions suivantes : Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal, Programme de Transfert de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et le Programme d'accès aux terres publiques.

B. Achat d'une niveleuse : La Municipalité a procédé à l'achat d'une niveleuse John Deere, modèle 770G, année 2016, avec équipements de déneigement. Le coût total de l'achat est de 329,770.00 \$. Le financement de cet équipement est d'une durée de 5 ans sous la forme contractuelle d'un crédit-bail.

C. Centre communautaire : La Municipalité a procédé à l'installation d'un système de thermopompe dans la salle située à l'étage du centre communautaire pour la climatisation et le chauffage. Le coût total de ce projet comprenant les immobilisations, l'installation et le branchement électrique est de 9,000.00 \$.

D. Terrains acquis par la municipalité : La Municipalité a acheté au cours de la dernière année un premier terrain à l'intersection de la Route 105 et le chemin Lac-Sainte-Marie dans la Municipalité de Kazabazua, un deuxième terrain au centre village connu comme étant l'ancienne station d'essence & dépanneur, et un troisième terrain sur la rue Henri, dont trois parcelles contigües aux immeubles de la municipalité. Le coût total de l'acquisition des terrains totalise 185,948.00 \$.

4) **SERVICE D'URBANISME**

L'inspecteur municipal, responsable de l'émission des permis et des certificats, a délivré 99 permis divers (construction/rénovation/lotissement) en 2016 représentant une valeur estimative de 3 228,810.00 \$ en travaux.

5) **ADMINISTRATION**

Des subventions salariales accordées par Emploi Québec et Services Canada ont totalisé une somme de 13,280.00 \$. Un ajustement sur l'équité interne s'est conclu en juillet 2016.

6) **ACTIVITÉS 2016**

Pêche en herbe	Journées de la culture
Fêtes des voisins	Soirée Méritas
Fête de la famille et des aînés	Déjeuner du maire

7) **CONTRIBUTION FINANCIÈRE OU TECHNIQUE AUX ÉVÈNEMENTS ET AUX ORGANISMES**

2,151.00 \$ - Dons pour le déjeuner du Maire 2015 ;
2,400.00\$ - Dons totaux aux organismes sans but lucratif (OSBL) et assistance technique et prêt d'infrastructure pour le marché public ;
7,264.00 \$ - Contributions à des organismes ;
2,500.00 \$ - Contribution au Festival des arts de la scène et un support technique ;
2,703.00 \$ - Subventions à des particuliers (programme hivernal)

8)

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES DE L'EXERCICE FINANCIER 2015 :

L'exercice financier 2016 devrait se terminer avec un déficit de fonctionnement. Nous prévoyons un écart budgétaire dans nos dépenses suite à l'achat des terrains par la municipalité. Ce déficit de fonctionnement, estimé à 172,973.00 \$, sera comblé par une partie des surplus accumulés de la municipalité non affectés. Naturellement, je vous rappelle que l'exercice financier se termine le 31 décembre 2016 et qu'il nous reste encore deux mois de comptabilisation avant la fin de cette année.

E. Schéma de couverture de risque en protection incendie : Depuis le 6 octobre 2016 nous avons terminé l'an 5 du premier schéma de couverture de risque en protection d'incendie. En 2017, les services d'incendie locaux doivent réviser leur plan local conformément aux orientations du Ministère de la Sécurité publique «MSP» en matière de protection d'incendie. Nous avons trois nouveaux diplômés de l'École nationale des pompiers. Félicitations à Pierre Martel, Marco Barbe et Albert Beaubien.

F. Golf Mont Ste-Marie : En 2016, nous avons poursuivi les opérations du Club de golf Mont Ste-Marie pour une quatrième année d'opérations par l'intermédiaire du Comité de développement économique de Lac-Sainte-Marie. Je suis extrêmement heureux de vous annoncer que le golf est vendu depuis le 31 octobre dernier. Nous pouvons tous ensemble dire mission accomplie. Nous souhaitons aux nouveaux propriétaires beaucoup de succès. Merci aux membres du Comité de développement économique pour leur participation bénévole dans la gestion dudit Club de golf.

9)

LE PROCHAIN BUDGET AINSI QUE LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION

Le conseil municipal a entamé sa réflexion sur l'élaboration des prévisions budgétaires 2016. La valeur imposable totale des immeubles inscrits au rôle pour 2017 est de 254 432,400.00 \$ tandis que la valeur imposable totale des immeubles inscrits au rôle pour l'exercice financier 2016 était de 252 347,000.00 \$ soit une augmentation du rôle de l'ordre de 2 085,400.00 \$

Je prévois une légère augmentation de la taxe foncière. Les dossiers prioritaires qui seront retenus par le conseil municipal vous seront présentés lors de l'adoption des prévisions budgétaires en décembre prochain.

10)

LOI SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Les élus municipaux ont touché les salaires suivants durant l'exercice financier 2016 : (L.R.Q., c. T-11.001)

RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

DESCRIPTION	MAIRE	CONSEILLERS
SALAIRE	12,182.76 \$	4,992.00 \$
ALLOCATION DES DÉPENSES	6,091.44 \$	2,496.00 \$
TOTAL	18,274.20 \$	7,488.00 \$

11)

CONCLUSION

En terminant, je tiens à remercier les membres de mon conseil, les employés de la municipalité, la brigade de pompiers volontaires et les bénévoles qui se sont impliqués à organiser des activités pour l'ensemble de la population.

Je désire remercier sincèrement les partenaires qui ont contribué à la réalisation de plusieurs projets : les promoteurs, les commanditaires, l'Association des Loisirs, le Club d'âge d'or, le Regroupement d'aide aux familles, la fabrique de l'église St-Nom-de-Marie, le Comité de développement économique, l'Organisation des Parents et des Professeurs, le Comité spécial Festival des arts de la scène Val-Gatinois et tous les autres partenaires qui ont contribué aux différents projets municipaux en 2015-2016.

Je tiens à remercier chaleureusement Madame Stéphanie Vallée, Députée de Gatineau, Ministre de la Justice et Ministre responsable de la région de l'Outaouais, Monsieur Laurent Lessard, Ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, ainsi que Monsieur William Amos, député de Pontiac à la Chambre des communes à Ottawa.

Je tiens à rappeler aux citoyens et aux citoyennes de la municipalité l'importance de participer à la vie politique municipale de sa communauté. Vous trouverez sur notre site web les dates des séances ordinaires de votre conseil municipal. Je vous invite à participer aux réunions mensuelles.

12)

AVIS DE CONVOCATION

Les prévisions budgétaires 2017 ainsi que le programme triennal d'immobilisation pour l'exercice financier 2017-2018-2019 seront adoptés à une séance extraordinaire du conseil qui se tiendra au mois de décembre prochain.

La tenue de cette séance extraordinaire aura lieu le mercredi 14 DÉCEMBRE 2016, à compter de 20 h 00, au Centre communautaire, situé au 10 rue du Centre, à Lac-Sainte-Marie.

J'invite les contribuables intéressés aux finances publiques à assister à cette séance du conseil. Les discussions porteront uniquement sur le prochain budget et sur le prochain programme triennal d'immobilisation.

Le Maire de Lac-Sainte-Marie
Gary Lachapelle



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

Municipalité de Blue Sea

Rapport du Maire 2016

Situation financière de la municipalité de Blue Sea

Il me fait plaisir, chers Blueseabiens et chères Blueseabiennes, de vous présenter mon rapport sur la situation financière de la municipalité de Blue Sea, conformément à l'article 955 du Code municipal.

Le dernier rapport de l'auditeur

Les états financiers 2015 de la municipalité ont été audités par la firme comptable Piché & Lacroix CPA Inc. et ont été effectués selon les normes d'audit généralement reconnues au Canada. De l'avis de l'auditeur, les états financiers consolidés préparés pour la municipalité donnent à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière et présentaient un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 548\$ pour l'année 2015 portant l'excédent de fonctionnement non-affecté à 123 494\$.

Voici donc un tableau explicatif qui représente bien la situation financière de la municipalité.

Excédent	Montant	Explications
Excédent de fonctionnement 2015	548\$	
Excédent de fonctionnement non affecté total en 2015	123 494\$ (incluant le 548\$)	
Excédent de fonctionnement affecté en 2015	68 108\$	60 000\$ - Garage 5 100\$ - Répétitrice 3 008\$ - Aménagement Mont Morissette
Réserves financières et fonds réservés	113 902\$	40 929\$ Fonds de roulement 72 973\$ Fonds local (Carrières & sablières)

Rétrospective de l'année 2016 et orientations pour l'année 2017

Administration

- Le premier janvier 2016 souligne l'entrée en poste du nouveau Directeur général, monsieur Christian Michel, qui était à l'emploi de la municipalité depuis 2012 en tant qu'inspecteur en bâtiment et environnement et de directeur des travaux publics.
- Plan de Communication 2016 : Prolongement de l'entente avec monsieur Marc Grégoire dont le mandat sera la rédaction, la conception de divers textes servant à informer la population ou de publicités diverses, ainsi que les mises à jour du site web, page Facebook, et publication de l'Info-Blisse, bulletin d'information, distribué par courrier à tous les citoyens de Blue Sea ou possédant une propriété sur notre territoire. M. Grégoire est aussi sollicité pour monter les demandes de subventions pour les différents projets de la municipalité.
- Nous avons donné le mandat à la firme Sogecom pour la mise à niveau du site web, afin de le rendre plus interactif, et compatible avec les appareils de type téléphones intelligents et l'adapter aux nouvelles technologies de communications.
- Tenue de deux rencontres dialogues avec le maire et les citoyens le 20 juillet 2016, soit une à la salle municipale de Blue Sea en avant midi et l'autre au centre récréatif du Lac Long en après-midi. Ces rencontres se veulent un moyen de communication pour traiter différents sujets et préoccupations des citoyens et villégiateurs.
- Subventions accordées par emplois Québec 19 746\$, pour des emplois avec la voirie, le presbytère, le mont Morissette et la Maison des jeunes.
- Achat d'un projecteur permanent avec grand écran afin de faciliter le déroulement des séances du Conseil municipal, et de rendre visible les pièces justificatives pour les contribuables qui assistent aux séances.

Sécurité publique

- Le service de sécurité incendie est composé de 18 pompiers incluant 5 officiers dont 3 sont formés officiers non-urbains.
- Plusieurs fins de semaines de formation ont eu lieu à Blue Sea cette année. Principalement des formations Pompier 1, mais aussi des formations opérateur d'autopompe, et 3 pompiers de Blue Sea ont reçu leur certification Opérateur autopompe.
- L'achat d'un camion autopompe avec citerne de 500 gallons de marque International 1999 pour augmenter l'efficacité des forces de frappe à l'intérieur de la municipalité. Le coût du camion était de 25 000\$ plus taxes applicables, et comprenait, en plus, une panoplie d'équipements pour le combat du feu comme par exemple : une génératrice, des gaffes, haches, scie mécanique et un canon d'arrosage. Ce nouveau camion peut transporter 5 pompiers avec tous leurs équipements respiratoires.
- 5 nouveaux premiers répondants ont débutés leur formation en septembre 2016.** La municipalité de Blue Sea demeure encore une des seules municipalités de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau avec Cayamant, à offrir le service de Premiers Répondants : un atout important pour la population.
- 4 nouvelles bornes sèches furent installées en 2016** pour l'approvisionnement des camions incendies et pour l'entraide inter municipale : une à l'accès public du lac des Îles au 543 chemin du Lac-Long, une à l'accès du lac Morissette au 267 chemin du Lac-Long, une au centre du village devant l'école Reine-Perreault, et une sur la traverse de Bouchette environ 500 mètres à l'est de l'intersection de la traverse de Bouchette et du chemin du Lac-Castor. 2 autres bornes sèches seront installées ultérieurement.
- Mise sur pied d'un nouveau groupe d'intervenants pour assister les policiers et ambulanciers lors d'intervention hors des sentiers battus. **L'Association de recherche et sauvetage Vallée-de-la-Gatineau** se veut un pionnier dans ce genre d'interventions qui ont souvent lieu en forêt. Une subvention de 13 500\$ avait été octroyée au service d'incendie de Blue Sea par le biais du tournoi de golf annuel 2015 organisé conjointement par la MRC Vallée-de-la-Gatineau et la Sûreté du Québec. À ce jour, l'Association de recherche et sauvetage Vallée-de-la-Gatineau a procédé à l'achat d'une remorque fermée pour le transport des équipements requis, des chenilles pour le VTT, un traineau 4 saisons pour le transport des victimes, une trousse d'intervention avec planche dorsale et un appareil GPS. Avec leur adhésion à L'AQBR (Association québécoise de bénévoles en recherche et sauvetage),

l'association bénéficiera de formations à prix réduit, et l'accès à des documents et expertises indispensables au succès des interventions, de plus, l'association pourra bénéficier d'achats regroupés afin d'équiper les intervenants adéquatement. L'association a été mise sur pied dans le but de réduire le temps d'intervention dans les endroits éloignés, qui présentement étaient desservis par Gatineau ou St-Jérôme, ce qui par conséquent occasionnait des délais d'intervention de plus de deux heures dans des secteurs comme par exemple la réserve faunique La Vérendrye.

Transport (réseau routier municipal)

- Remplacement des luminaires de rues par des luminaires au DEL, beaucoup moins énergivores, et avec une meilleure durée de vie. En tout 75 luminaires furent remplacés au coût de 18750\$ - l'appui financier d'Hydro-Québec de 60\$/luminaire (+-4500\$). Des économies d'énergie de plus de 1000\$ par année sont à prévoir, une période d'amortissement sur l'équipement de 3,61 ans et par la suite des économies substantielles continueront d'être générées.
- 2 luminaires additionnels ont été installés sur la rue Principale, soit le premier à la hauteur du 49 et le deuxième en face du 65-67 rue Principale.
- Remplacement de toutes les enseignes de noms de rues (chemins privés et municipaux) et uniformisation du logo de la Municipalité de Blue Sea sur celles-ci. Les nouvelles enseignes à bande réfléchissante assurent une meilleure visibilité lors des déplacements en soirée.
- Installation d'enseignes de zone 30 km/h à l'avant de l'école Primaire Reine-Perreault et de Location de Bateau Raymond Lacroix. La Sûreté du Québec fait des efforts importants et surtout des contrôles réguliers afin de réduire la vitesse dans la municipalité et ainsi diminuer le risque qui y sont associés.
- TECQ - Recouvrement de surface double, sur les sections endommagées, sur le chemin du Lac-Long pour une distance de 4,5 km, les travaux ont été réalisés par la firme Bourget au coût de 339 196\$ (Net). Ces travaux sont réalisés grâce au programme de subvention de la Taxe sur l'Essence et la Contribution du Québec.
- La subvention totale pour 2014-2018 était de 579 007,00\$ auquel s'ajoute la contribution municipale (seuil minimal d'immobilisation) de 93 800\$ pour un total sur 5 ans de 672 807 pour la réfection des ouvrages de voirie ou municipales. Voici un tableau des travaux réalisés depuis 2014 avec l'argent provenant de la TECQ:

ANNÉE	Travaux réalisés	Coût
2014-2015	Travaux MTQ - Voirie	12 962\$
2015-2016	Travaux MTQ - Voirie	117 747\$
	Travaux MAMOT - patinoire	108 685\$
2016-2017	Travaux MTQ - Voirie	339 613\$
2017-2018	Aucun travaux prévus	0
	TOTAL	579 007\$

- De plus, grâce entre autre, à l'obtention des subventions suivantes :
 - 146 094 \$ provenant du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL),
 - 32 435 \$ ont été accordés suite à la recommandation de la Députée, Madame Stéphanie Vallée dans le cadre du Programme d'Aide à l'Amélioration du Réseau Routier Municipal 2016-2017 (PAARRM).
 - 70 000 \$ additionnels répartis sur 3 ans ont été accordés suite à la recommandation de la Députée, Madame Stéphanie Vallée dans le cadre du Programme d'Aide à l'Amélioration du Réseau Routier Municipal 2015-2018 (PAARRM). De ce montant

Nous avons réalisé les travaux suivants :

- Travaux de rechargement et de drainage dans le secteur Lafontaine, plus précisément le croissant de l'Apell dont la surface fut rechargée avec du gravier de type MG-20B « CTF ».
- Réfection de 7 ponceaux et creusage de fossés sur le réseau routier secondaire
- Rechargement granulaire sur la traverse St-Jacques au niveau de l'intersection, sur environ 100 mètres pour mettre à niveau avec le nouveau recouvrement de surface double réalisé au niveau de l'intersection.

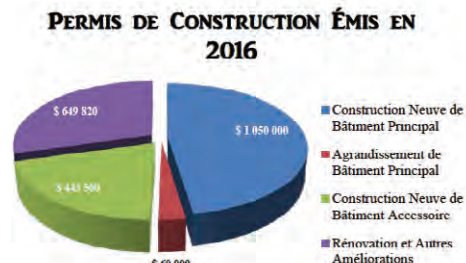
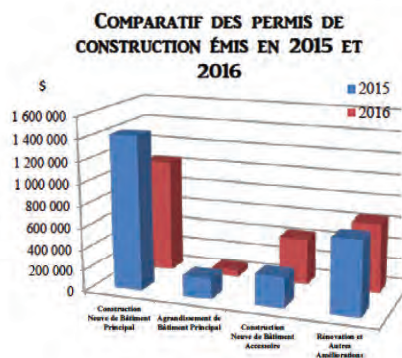
Hygiène du milieu et environnement

- Cours d'eau : la municipalité contribue financièrement et souhaite maintenir son soutien aux associations de lacs sur son territoire afin d'assurer la protection et la pérennité de nos plans d'eau.
- Des avis de non-conformité de la bande de protection riveraine ont été envoyés à **90 propriétaires riverains du lac des Îles** à Blue Sea. Par ailleurs, la bande riveraine a été délimitée à l'aide de drapeaux orange, sur chacune des propriétés du lac des Îles. Ceux-ci indiquent clairement la marge de protection riveraine de 10 ou 15 mètres à respecter et dans laquelle aucune intervention ou construction n'est permise sans l'obtention d'un permis ou certificat.
- Des constats d'infraction en lien avec l'application du **règlement de contrôle intérimaire RCI 2009-206** ont été émis en 2016, les visites des propriétés riveraines se poursuivront en 2017 afin de faire l'inspection des bandes de protection riveraine et des installations septiques.
- Aucun cas de cyanobactéries (algues bleu-vert) dans nos lacs n'a été observé en 2016, preuve que l'application du RCI 2009-206 et un contrôle rigoureux de l'état de conformité des installations septiques contribuent au maintien de l'état actuel des lacs.
- La réfection de la rampe de mise à l'eau du lac Blue Sea au centre du village et celle du lac Long sur la traverse du Lac-Long a été effectuée, suite à l'obtention du Certificat d'Autorisation du MDDELCC en 2015.
- L'installation de Bâche sur les peuplements de myriophylle à épis les plus denses du lac Blue Sea devrait être faite en 2017. Cette plante aquatique envahissante semble proliférer de façon importante. Ainsi, la réduction de son aire de répartition pourra avoir un rôle bénéfique sur la faune et la flore aquatique du lac Blue Sea.

Urbanisme, développement économique et touristique

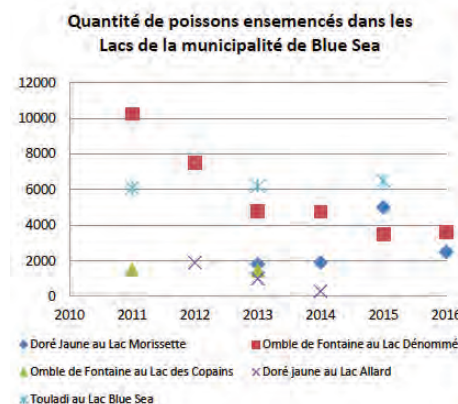
- La valeur déclarée des **166 permis** de construction et de rénovation émis en 2016

- s'élève à **2 203 380 \$**. Ce montant inclus 6 permis de constructions neuves (1 050 000\$), 3 permis d'agrandissement de bâtiments principaux (60 000\$), 32 permis de constructions neuves de bâtiments accessoires (443 560\$) et 125 permis d'améliorations et constructions générales et évaluables (649 820\$).



À titre de comparatifs, en 2015, 134 permis de construction ont été émis pour une valeur déclarée de 2 501 295\$, et en 2014, 124 permis pour une valeur de 2 115 601 \$.

- Depuis le 20 octobre 2016, la municipalité de Blue Sea peut envoyer des infractions à la Cour municipale. Ceci assure une justice de proximité sur son territoire en facilitant notamment la pleine application de nos règlements municipaux et la poursuite des contrevenants.
- Installation d'une remise au-dessus du puits tubulaire creusé en octobre 2015. Des analyses bactériologiques et de turbidité sont effectuées bimensuellement pour assurer une eau potable de qualité. Les résidents peuvent y mettre en bouteille leur eau depuis juillet 2016.
- Ensemencement de dorés : 2500 dorés de 4-5 pouces furent semencés au lac Morissette en 2016. Merci à Marco Blanchet de la station piscicole Trois-Lacs.



Quantité de Poissons Ensemencés	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Doré Jaune au Lac Morissette	40000	40000	1800	1900	5000	2500
Ombles de Fontaine au Lac Dénommé	10250	7500	4800	4750	3500	3600
Ombles de Fontaine au Lac des Copains	1500	N/A	1450	N/A	N/A	N/A
Doré jaune au Lac Allard	N/A	1900	1000	300	N/A	N/A
Touladi au Lac Blue Sea	6100	N/A	6200	N/A	6500	N/A

Longueur des Poissons Ensemencés	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Doré Jaune au Lac Morissette	Larves	Larves	5 cm	5-20 cm	10-12,5 cm	10-12,5 cm
Ombles de Fontaine au Lac Dénommé	12-25 cm	18-25 cm	8-10 cm	8-34 cm	30-40 cm	25-30 cm
Ombles de Fontaine au Lac des Copains	10-15 cm	18-25 cm	10-15 cm	N/A	N/A	N/A
Doré jaune au Lac Allard	N/A	5 cm	5 cm	5-7 cm	N/A	N/A
Touladi au Lac Blue Sea	10-12 cm	N/A	12-15 cm	N/A	12-15 cm	N/A

- Le développement du mont Morissette se continue avec :
 - La Rénovation du Refuge (Galerie) et reconstruction de la plate-forme du Belvédère à proximité de ce dernier.
 - L'aménagement d'une aire de repos avec une table à pique-nique au stationnement sur le chemin du Lac-Long.
 - La piste de 50 mètres aménager pour la glissade hivernale en 2015 sera également utilisable en 2016.
 - Obtention d'une subvention fédérale (PIC150) pour l'association du mont Morissette au montant de 39 500\$. Cette subvention couvre 50% des travaux incluant plans et devis, le 39 500\$ restant sera assumé par l'association du parc du Mont Morissette avec le surplus accumulé, les contributions annuelles de la municipalité et celles des différents partenaires et commanditaires.
- Les travaux de pavage du sentier linéaire/piste cyclable débuteront dès cet automne
- Le tracé final du sentier de VTT reliant le mont Cayamant au mont Morissette sera disponible sous peu. Les plans et devis sont présentement en cours et l'achat de signalisation est prévu pour février 2017. L'ouverture du sentier est prévue pour l'été 2017.

Santé et bien-être

- Participation financière de 1 500 \$ en 2016 à la clinique Santé Haute-Gatineau. Participation qui sera bonifiée en 2017.
- Formation de 5 nouveaux premiers répondants pour 2016
- Déjeuner Centraide du 7 février 2016 - bilan :
 - Profits : 885,66\$ dont 400\$ remis à Centraide

Loisirs et culture

- Plusieurs événements ont eu lieu en 2016, et d'autres sont prévues, dont : la 10e Méga Vente de garage, la 6e édition de Blue Sea en Fête, le 10e tournoi de golf de la municipalité, le pique-nique du mont Morissette. Le 5 à 7 d'appréciation des bénévoles, le concours de panaches, le Noël des enfants, le carnaval d'hiver et le tournoi de pêche des pompiers auront tous lieux d'ici le mois de mars 2017. Les mêmes activités reviendront en 2017.
- La gouvernance du **Presbytère** demeure à l'Association des amis du presbytère de Blue Sea, un organisme à but non lucratif composé de bénévoles dont la mission est de mettre en valeur de façon durable la culture, le patrimoine et les attraits de la communauté. **Le Presbytère** est devenu un lieu de rassemblement pour les résidents, les villégiateurs et les touristes où l'on retrouve une galerie d'art, un kiosque touristique, un service internet gratuit et un jardin communautaire. Une demande de subvention (PIEC) pour rénovation/amélioration et nouveau système de chauffage sera déposée par l'**Association des amis du Presbytère** le 18 novembre 2016, la subvention est de 50% du projet si obtenue.
- Activités du presbytère en 2016 : Le printemps est arrivé au Presbytère, la vente de produits artisanaux dans le cadre de Blue Sea en Fête, les Journées de la Culture, et en nouveauté cette année, les rencontres musicales 5 à 7 intitulées « deux p'tites heures de bonheur », et de multiples conférences aux thèmes divers, tels la danse, les tours à bois, et les « dégustations » musicales d'artistes locaux. Ces activités se sont révélées très populaires auprès des citoyens qui y ont participé. Le Presbytère sera fermé durant l'hiver 2016-2017 et la réouverture se fera au mois de mai 2017, il sera cependant exceptionnellement ouvert dans le cadre de la foire artisanale de Noël les 3 et 4 décembre 2016. La page Facebook demeurera active et vous pourrez joindre les administrateurs à l'adresse suivante : lagaleriedupresbytere@hotmail.com

Laurent Fortin
Maire de Blue Sea



- La patinoire sera entretenue cette année par l'employé municipal, M. Emmanuel Daoust-Gorley. Ces tâches s'ajouteront à celles d'urbanisme pour lesquelles il est responsable.
- La Maison des jeunes est ouverte depuis le début du mois de septembre, et sera ouverte tous les jours jusqu'à nouvel ordre. Les employés responsables sont Marco Saumure et Tommy Tremblay qui se partagent la surveillance et l'entretien. Pour toute information ou demande vous adresser à Eric Lacaille, coordonnateur des loisirs. L'horaire est la suivante :
 - Lundi à jeudi de 17h00 à 21h30
 - Vendredi de 17h00 à 22h30
 - Samedi de 14h00 à 22h30
 - Dimanche de 14h00 à 21h30
- Les 10 km de sentiers de ski de fond continueront d'être entretenus. Remerciements aux propriétaires qui accordent des droits de passage. Des travaux d'amélioration auront lieu au refuge en 2017 pour remplacer des pièces structurales décomposées au niveau du plancher et de ses poutres de soutien. Depuis 2015, la municipalité détient un bail d'occupation pour le refuge et le terrain (-+ 1 acre). Donc bienvenue aux utilisateurs des sentiers de ski de fond, du bois de chauffage sera disponible pour vous réchauffer.
- Participation financière au Club de ski et planche de la Vallée-de-la Gatineau
- La bibliothèque demeure ouverte au public deux jours par semaine soit les lundis et vendredis de 18 heures à 20 heures. Nouveauté cette année, vous pouvez commander des livres par internet à travers le réseau biblio, et les recevoir ici à la bibliothèque pour emprunt, Inscrivez-vous pour connaître les détails.

Dépense de plus de 25 000 \$

- La liste des contrats comportant une dépense de plus de 2000\$ conclus au cours de la période 2016 avec un même contractant dont l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totalisant plus de 25 000\$ et la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ sont disponibles au bureau municipal.

Les orientations générales pour l'année 2017

- Poursuite du développement du réseau d'éclairage public au DEL;
- Réfection et amélioration de certains bâtiments municipaux qui nécessitent des investissements, notamment, nous sommes à la recherche d'une subvention pouvant nous aider dans l'agrandissement de la Maison des Jeunes, qui deviendrait une centre multigénérationnel, la salle actuelle serait convertie en bureaux et salle de conférence pour les besoins grandissants de l'administration;
- Raccord de la piste cyclable Vélo-route des Draveurs au centre du village;
- Sentier VTT – phase réalisation et ouverture prévue en été 2017
- Compléter le recouvrement de surface double sur le chemin du Lac-Long au-delà du centre récréatif du Lac Long jusqu'à la limite de Gracefield, et réfection complète de la traverse de Bouchette, conditionnel à l'acceptation de notre demande en lien avec la subvention Plan d'Intervention en Infrastructure Routière Locales (PIIRL). Si la demande est acceptée, une consultation publique aura lieu et un règlement d'emprunt sera nécessaire. La subvention couvre 75% des coûts.
- Installation de jute pour recouvrir herbier de Myriophylle.
- Réfection et entretien du réseau routier
- Achat d'un camion de voirie pour remplacer la flotte vieillissante et coûteuse en entretien.
- Recherche de subvention pour une Caserne, ce qui comblerait les besoins pour un garage municipal en redonnant l'espace présentement utilisé comme caserne, mais prévus à l'origine pour les besoins de la voirie municipale.

Rémunération annuelle des membres du Conseil municipal

Suite à la décision unanime du conseil de geler les rémunérations et allocation de dépenses des élus pour l'année 2015, cette décision a été reconduite pour 2016, voici la grille reflétant cette décision :

Maire :	Rémunération:	14 066,64 \$	Allocation de dépenses :	7 033,44 \$
Conseiller :	Rémunération:	4 689,00 \$	Allocation de dépenses :	2 344,56 \$

Budget 2017

L'adoption du budget 2017 se fera au cours du mois de décembre 2016, au centre municipal lors d'une séance extraordinaire qui sera annoncée conformément à la Loi, alors j'invite toute personne intéressée par les prévisions budgétaires à y assister.

Fleurons du Québec

C'est avec une grande fierté que la municipalité a reçu la classification **3 fleurons** dans le cadre du programme horticole de Fleurons du Québec 2013-2015. Depuis 2013, nous continuons sans cesse nos efforts pour améliorer nos aménagements floraux en prévision d'une visite de réévaluation du comité des Fleurons cette année en 2016. Cette visite du comité d'évaluation des Fleurons du Québec a eu lieu le 12 septembre, nous aurons les résultats à savoir si notre classification passera à **4 Fleurons**, le 1er décembre 2016 au Musée National des Beaux-arts du Québec.

Note finale

Pour conclure, je voudrais remercier chaleureusement tous les citoyens et citoyennes qui continuent à nous faire confiance ainsi que tous ceux et celles qui se sont impliqués pour faire de Blue Sea un endroit **Beau et accueillant** et plus particulièrement les bénévoles des organismes et associations, les pompiers, les premiers répondants, les employés, les membres du conseil municipal sans oublier nos commerçants et entrepreneurs, qui année après année, s'assurent d'une offre de produits et services de qualité pour nos citoyens et nos villégiateurs.

Laurent Fortin
Maire de Blue Sea



RAPPORT DE LA MAIRESSE

Ville de Gracefield

351 route 105, C.P. 329 - Gracefield (Québec) J0X 1W0
Tél: 819-463-3458 - Fax : 819-463-4236 - info@gracefield.ca

Chères citoyennes, Chers citoyens,

En vertu des dispositions de l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, le temps est déjà venu de vous déposer le rapport de la situation financière de la Ville de Gracefield.

I- ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2015 – RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES Exercice se terminant le 31 décembre 2015

Revenus de fonctionnement	6 058 047 \$
Charges de fonctionnement	6 042 836 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	15 211 \$
Éléments de conciliation à des fins fiscales	
Amortissement des immobilisations	567 542 \$
(Gain) perte sur cession	14 756 \$
Remboursement de la dette à long terme	(566 571) \$
Affectations	
Activités d'investissement	(83 708) \$
Excédent (déficit) accumulé	143 883 \$
	75 902 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	91 113 \$

II- INDICATION PRÉLIMINAIRE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2016

Après une analyse complète des revenus et des dépenses jusqu'au 31 décembre 2016 effectuée en début novembre, nous prévoyons terminer l'exercice financier en cours avec un léger surplus budgétaire

LISTE DE TOUS LES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 2 000 \$ CONCLUS AU COURS DE CETTE PÉRIODE AVEC UN MÊME CONTRACTANT LORSQUE L'ENSEMBLE DE CES CONTRATS COMPORTE UNE DÉPENSE TOTALE QUI DÉPASSE 25 000 \$ AINSI QUE LES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000 \$.

Cette liste est disponible sur demande au bureau municipal.

VOIRIE MUNICIPALE

Divers travaux de voirie tels que remplacement de ponceaux, recouvrement de gravier 0 - 3/4", nettoyage des arbres, et excavation de fossés ont été effectués en 2016 sur les chemins suivants :

- chemin de l'Héritage	- chemin Labelle
- chemin de Mulligan Ferry	- chemin Willie-Barbe
- chemin du Lac-Heney	- chemin de la Rivière-Gatineau
- chemin du Poisson-Blanc	- chemin de la Baie Matte
- chemin du Rapide-Faucher	- chemin du Lac-des-Îles
- chemin du Ruisseau-des-Cerises	- rue du Parc
- chemin Marks	- rue Patrick
- chemin Martin	

Projets

- Des travaux de réfection à la côte du chemin Traverse-Bénard (revêtement bitumineux, reprofilage de fossés et ponceau) ont été réalisés pour un coût de 65 000 \$. Une aide financière de l'ordre de 32 435 \$ fut accordée par notre députée ministre Madame Stéphanie Vallée.
- Vélo route Draveur réfection du ponceau / aquifère ± 15 000 \$
- Réfection majeure du chemin Rapide-Faucher (élargissement, débroussaillage, fossé)
- Réfection majeure du chemin Labelle (élargir, débroussaillage, fossé)
- Entretien des chemins avec de l'asphalte froid pour 66 000 \$
- Recouvrement sur chemin Marks pour 10 000 \$
- Site pour le dépôt de neige usée

Formations

- Scie mécanique et abattage d'arbres
- Signalisation routière
- Niveleuse

Achats

- Épandeur à abrasif

- Souffleuse à neige

La majorité des bords de chemins a été fauchée à l'été 2016 pour un contrat de 13 000 \$.

• ORIENTATION GÉNÉRALE POUR 2017

- Glissières de sécurité sur le chemin Poisson-Blanc à la hauteur du Lac-Victoria et sur le chemin de la Rivière-Gatineau
- Ponceaux du chemin du Lac-des-Îles
- Ponceaux sur le chemin Rapide Faucher
- Travaux au centre-ville (aqueduc et égout)
- Revêtement de 0 ¾ concassé sur les chemins
- Continuer les travaux majeurs de réfection sur les chemins Traverse-Bénard et Lac-Paquin
- Dynamitage (Lac-Paquin, Lac-Désormeaux et Rapide-Faucher)
- Acquérir 3 camions ¾ de tonne, 1 camion 2 tonnes et 1 camion 5 tonnes ainsi qu'une rétrocaveuse

HYGIÈNE DU MILIEU

La ville tient à souligner l'accréditation de ses deux opérateurs aqueduc, égout pour la réussite des examens du ministère. Cette année nous avons effectué une mise au point de l'usine de filtration. La qualité de l'eau potable à Gracefield est meilleure que jamais.

Il y a eu le dépôt des recommandations par la MRCVG pour la mise à niveau des réseaux d'infrastructures souterraines.

• ORIENTATION GÉNÉRALE POUR 2017

- Vidange des boues à l'usine d'eaux usées
- Entretien des pompes de distribution à l'usine de filtration
- Nettoyage des bassins eau brute et,
- Instauration d'un programme de recherche de fuites

LOISIRS ET CULTURE

Plusieurs activités ont été organisées en 2016 par notre responsable des loisirs et son comité, notamment :

- Déjeuner de la mairesse
- Carnaval d'hiver
- Journée de la famille
- Pièce de théâtre dans le cadre de la santé mentale
- Tournoi de balle
- Fête des voisins secteur Northfield
- Fête de la St-Jean avec les enfants
- Tournoi de soccer
- Festival d'été
- Participation de la Ville au Festival Country de la Vieille Grange
- Pièce de théâtre avec la troupe Markalou
- Journée de la culture
- Fête d'Halloween pour les enfants
- Activités pour Centraide 2016 dont une soirée Karaoké
- Fête de Noël pour les enfants
- Souper Meurtre & Mystère
- Veille du Jour de l'An

Notons que le comité a été dans l'obligation d'annuler le tournoi de pêche hivernal, dû à la mauvaise température.

La ville a ensemencé encore une fois le Lac-à-la-Barbue de quelques 600 truites brunes et arc-en-ciel en collaboration avec le Ministère de la Faune et des Parcs.

Le parc de planche à roulettes est installé à la patinoire couverte depuis juillet 2016. Merci aux concepteurs citoyens de Gracefield.

Le Centre récréatif et communautaire a également bénéficié d'une réfection à la toiture en collaboration avec le club des Joyeux vivants de Gracefield.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Les casernes ont été mises aux normes avec la santé et sécurité au travail. Plusieurs réparations ont été effectuées sur les camions incendies.

Des recherches de point d'eau se sont déroulées dans le secteur Northfield et 4 bornes sèches seront installées en 2017.

La réorganisation de la brigade est débutée depuis septembre 2016, il y a présentement 3



lieutenants et 1 capitaine. Dans l'année 2016 nous avons embauché 4 pompiers au total.

Des exercices de prévention incendie ont été faite à l'école, au CPE et dans des résidences pour personnes âgées. Une présentation fut donnée à la demande des membres de l'association du Lac-des-Îles. Une journée porte ouverte a eu lieu samedi le 15 octobre 2016 à la caserne # 10 qui s'est bien déroulée.

CLINIQUE SANTÉ

La Ville continue de participer financièrement au bon fonctionnement de la clinique santé Haute Gatineau. Un nouveau médecin s'est joint à l'équipe de la clinique pour un total de six (6) médecins et une infirmière. Les élus de la Ville tiennent à remercier tous les partenaires financiers dont plusieurs municipalités qui ont contribué au budget 2016. La moitié des fonds amassés pour le déjeuner de la mairesse est allé pour le financement de la clinique santé. De plus, un brunch incluant une course de canards en septembre a permis d'amasser des sommes supplémentaires.

La Ville poursuivra ses levées de fonds pour le bien-être et le maintien de la clinique. Le budget démontre que la clinique santé prospère d'année en année.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

L'arrivée de la nouvelle directrice de l'urbanisme et de l'environnement a eu des impacts positifs dans le département. La protection de l'environnement prend une place de plus en plus importante au sein de la Ville de Gracefield.

Lors de l'année 2016, le service de l'urbanisme et de l'environnement a effectué plus d'inspections sur le territoire, entre autres pour inspecter les bandes de protection riveraines, effectuer le suivi des permis de construction et de rénovations, des plaintes et des nuisances. Une préposée à l'urbanisme et à l'environnement a été engagée à cette fin pour la saison estivale 2016. En ce qui concerne les bandes de protection riveraines, des inspections ont été effectuées sur les propriétés en bordure des lacs du Castor Blanc, petit lac Bitobi, lac Patry, lac Pémichangan et lac Désormeaux. Pareillement, la ville de Gracefield a effectué une moyenne de 2 400 vidanges d'installations septiques au courant de l'année, incluant les cas d'urgence.

À ce jour, les inspecteurs ont délivré 398 permis, ce qui est environ 5 % de plus que l'an dernier à pareille date. Parmi ceux-ci, il y a eu 10 permis d'agrandissement de bâtiment principal, 15 permis de construction de bâtiment principal, 42 permis de construction de bâtiment secondaire, 29 permis d'installation septique et 132 permis de rénovations. À ceux-ci s'ajoutent les 14 permis de lotissement émis en 2016.

Au cours de l'année, nous avons eu plusieurs rencontres avec le comité de développement et le comité d'embellissement, composés de quelques élus et de citoyens bénévoles représentant diverses occupations. En plus de la réalisation de pages promotionnelles dans le journal Le Droit, plusieurs projets sont en cours actuellement, tels que la revitalisation et l'embellissement, le Journal de la ville de Gracefield, le Parc régional du lac 31 Milles et le réaménagement de la rampe de mise à l'eau de la Baie Matte.

Finalement, l'arrivée de la cour municipale facilitera l'application des règlements pour les inspecteurs municipaux. En ce sens, la ville de Gracefield a commencé la révision de ses règlements d'urbanisme et prévoit les rendre conformes avec le prochain schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau.

ADMINISTRATION, GREFFE ET ÉLECTION

La gestion des ressources humaines a occupé une grande place dans l'administration de la Ville en 2016. Plusieurs mouvement de personnel tant à des postes stratégiques que sur le terrain sont survenus. En ont bénéficiés le service des travaux publics, des loisirs, de l'urbanisme et de l'environnement, de la direction générale et du greffe tout comme l'arrivée d'une chargée de projet à la mise sur pied d'une politique familiale municipale avec l'aide d'une subvention gouvernementale. À cette dernière se greffe la MADA, pour les aînés. À la table du conseil, le conseiller élu le 6 novembre dernier, monsieur Maurice Gagnon, complète ces changements.

Les règlements font partie d'une vaste mise à jour des outils de travail, dont un sur les travaux d'infrastructures municipales communément appelé « Entente promoteurs » ainsi qu'une convention collective nouvellement signée pour six (6) ans. Le rapatriement des services administratifs sous un même toit accroît la vitesse de réponse aux demandes et projets mis en branle par les élus tout en respectant les capacités d'un budget serré pour correspondre aux attentes des citoyens. D'avoir doté le service des incendies d'un chef pompier à 30

heures semaine est une première à Gracefield afin de se tenir à jour avec le schéma de couverture de risques incendies.

• ORIENTATION GÉNÉRALE POUR 2017

La refonte du site web viendra appuyer le site Facebook de la Ville déjà très populaire. Devenir mandataire de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) permettra à la Ville de maintenir ce service de proximité à la population.

Une salle du conseil unique à Gracefield recevra non seulement les séances de la Ville mais aussi celles de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

Des règlements d'emprunt à bas taux d'intérêts financeront les travaux d'envergure incontournables sur les infrastructures vieillissantes afin d'atteindre les exigences de sécurité et de fiabilité dans la prestation des services aux citoyens. Un logiciel de gestion des demandes appelé « Qualité des services » est également sur la table et vise à offrir un traitement rigoureux des requêtes.

III- ORIENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET 2017

- Amélioration du réseau routier dans les trois secteurs de la Ville
- Poursuite de l'embellissement
- Renouvellement de la flotte du parc de véhicules
- Poursuite de la mise à niveau du réseau d'eau potable et égouts
- Aménagement d'un petit parc dans le cadre du 150e anniversaire du Canada
- Poursuite du développement récréotouristique du lac 31-Milles avec la participation des trois municipalités en bordure du lac
- Projet Logement en Santé – Bloc appartement de plusieurs logis pour les personnes seules ou couples à faibles revenus.
- Communication continue avec le public – Un journal paraîtra quatre (4) fois par an
- Poursuite de la protection des rives, du littoral et des plaines inondables, de nos lacs et rivières
- Participation de la Ville dans son schéma d'aménagement et de développement en vue d'attirer de nouvelles entreprises et prospection de promoteurs
- Tenue d'activités familiales et sociales incluant le 150e anniversaire du Canada.

IV- LOI SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

En vertu des dispositions de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., c. T-11.001) pour l'exercice financier 2016, voici le salaire et l'allocation de dépenses de vos élus :

	Rémunération de base	Allocation de dépenses	Total
Mairesse	26 381,22	13 190,61	39 571,83 \$
Conseillère à la MRCVG (2015)	9 700,18	4 854,10	14 554,28 \$
Maire suppléant	2 889,04	1 444,51	4 333,55 \$
Conseillers	8 793,74	4 396,87	13 190,61 \$

V- CONCLUSION DU RAPPORT DE LA MAIRESSE

La préparation du budget 2017 nécessitera plusieurs rencontres et analyses – ce qui demandera une attention particulière puisque les municipalités sont de plus en plus tenues responsables de mettre en œuvre les nouvelles exigences des gouvernements tout en maintenant un budget équilibré.

La Ville de Gracefield tient à remercier tous ses partenaires financiers ainsi que ses bénévoles. Sans leur contribution, la Ville n'aurait pu accomplir toutes les activités familiales et sociales précitées. Elle tient à remercier la Députée et Ministre, madame Stéphanie Vallée ainsi que monsieur le Député de Pontiac, William Amos pour leur appui dans les dossiers de la Ville de Gracefield ainsi que leur contribution financière.

L'adoption du budget 2017 se tiendra le lundi 19 décembre 2016 au Centre récréatif et communautaire de Gracefield à 19 heures. On y présentera aussi le programme triennal des immobilisations.

Je vous encourage à participer à nos assemblées mensuelles du Conseil. En attendant, j'espère que vous serez des nôtres lors de la présentation du budget 2017.

Veuillez agréer, chères citoyennes, chers citoyens, mes salutations distinguées.

Joanne Poulin
Mairesse

Encore plus de nouvelles !

Foire artisanale de Noël

BLUE SEA – Le Presbytère de Blue Sea invite la population à la Foire artisanale de Noël, samedi 3 décembre de 10h à 16h et dimanche 4 décembre de 11h à 16h. Une belle occasion de faire vos achats de cadeaux du terroir.

En vedette cette année, des artistes et artisans de toute la région :

Chantal Michaud, cabanes d'oiseaux artisanales ; Jean-Charles Bonin, décorations de Noël sculptées en bois ; Karine Thonnard, bijoux ; Céline Temblay, viande bio ; Hélène Lafrance, crochet et couronnes de Noël ; Nathalie Simard, desserts de Noël ; Suzanne Fortin, décorations de Noël ; Wendy Courtney, produits de soins faits à la main ; Jane Courtney, pâtisseries, confitures et gelées ; Les fruits du sommet, vinaigres, gelées et mistelle du terroir ; Jean-Luc Alarie, cordonnier ; Joanne Chatel, bijoux ; Judy Funk, poterie ; La Vallée des canneberges. Aussi, les décorations de Noël, les p'tits gâteaux, les gelées et les cartes de souhait du Presbytère de Blue Sea.

Ne manquez pas également la nouvelle exposition de l'artiste val-gatinoise Gail Larivière « Ici, ma fragilité rime avec possibilité ». Il y aura aussi un après-midi musical le dimanche avec Raymonde Tremblay.
Information : 819 463-2519.

Offrir la lecture en cadeau

MANIWAKI - La lecture en cadeau est de retour. L'équipe de la bibliothèque J.R. L'Heureux a pour objectif de ramasser 120 livres afin de les redistribuer aux enfants, en collaboration avec la Fondation pour l'alphabétisation.

Attentive aux causes de l'analphabétisme, la Fondation a créé en 1999 le programme La lecture en cadeau. Cette initiative, adressée aux enfants de 0 à 12 ans qui vivent en milieux défavorisés aux quatre coins du Québec, vise à prévenir les difficultés de lecture et d'écriture susceptibles de mener au décrochage scolaire, puis à l'analphabétisme.

Chaque année, en novembre et décembre, le grand public est invité à faire don d'un livre jeunesse neuf dans l'un des 250 points de collecte au Québec. Les livres recueillis dans une région sont distribués à des enfants de cette même région au cours du mois de mai suivant.

Après-midi jeux de société

BOUCHETTE - Un après-midi de jeux de société sera offert à la bibliothèque municipale dimanche 20 novembre de 14h à 16h. La boutique « L'As des Jeux » de Gatineau animera cette activité familiale. Vous aurez la possibilité de découvrir, de jouer et même d'acheter de nouveaux jeux.

Venez voir PLUSIEURS SPÉCIAUX

en magasin sur
déambulateurs et
quadriporteurs

Passez voir
nos fauteuils
auto-souleveur



VOUS SOUFFREZ D'APNÉE DU SOMMEIL ?

- Test de dépistage de l'apnée du sommeil
- Vente et location CPAP et bi-niveaux
- Masques, accessoires et service
- Service offert à domicile et en entreprise

MOUVEMENT **SANTÉ**
l'apnée du sommeil
c'est réglé!

OBTENEZ GRATUITEMENT

1 bouteille de lingettes nettoyantes à l'achat d'un masque

OBTENEZ GRATUITEMENT

1 oreiller pour CPAP à l'achat d'un appareil



Fisher & Paykel
HEALTHCARE

PHILIPS
RESPIRONICS

RESMED



MOUVEMENT **SANTÉ**

Billy Labrecque, inhalothérapeute

www.mouvementsante.com

452, rue Mercier, Mont-Laurier | 819 499-3033 poste 120 | 1 800 806-0198 poste 120

Transport 20 novembre 2016 • Transport 20 novembre 2016 • Transport 20 novembre 2016

ÊTES-VOUS PRÊTS?

Avis aux travailleurs dans le domaine du transport

Êtes-vous prêts pour le 20 novembre 2016?

La nouvelle ronde de sécurité ARRIVE, les déficiences mineures et majeures ont changé, ainsi que le livre "Conduire un véhicule lourd" dont l'ancienne version 8e édition qui possédait 300 pages est passée à 500 pages dans la nouvelle édition 2016.

Une formation de 4 heures sur la ronde de sécurité (théorie et pratique) vous est offerte par l'école de conduite Tecnic (Contact) soit à l'école ou en entreprise, en groupe ou privée.

Cette formation s'adresse aux :
Propriétaires
Exploitants
Conducteurs
Mécaniciens
Secrétaires

et à tous ceux et celles qui détiennent un véhicule commercial ou une remorque dont le PNVB est supérieur à 4 500 kg.

À la fin de cette formation, une attestation vous sera remise comme quoi vous avez suivi une formation sur la ronde de sécurité et n'oubliez pas que c'est pour vous et vos entreprises que vous investissez.

Assurez-vous d'être prêts, car les contrôleurs routiers ainsi que le ministère des Transports seront prêts dès le 20 novembre 2016 à appliquer la loi.

Pour inscription composez le

1-877-437-9001

Mont-Laurier : 819-499-3211

Réservez votre place !

Marcel Deschênes, membre affilié des écoles de conduite Tecnic (Contact) division camion.

Transport 20 novembre 2016 • Transport 20 novembre 2016 • Transport 20 novembre 2016

Transport 20 novembre 2016 • Transport 20 novembre 2016 • Transport 20 novembre 2016

CONSEIL MUNICIPAL

Dépôt du rapport annuel de la mairesse

SYLVIE DEJOUY

sdejouy@lagatineau.com

GRACEFIELD - La mairesse Joanne Poulin a profité de la réunion de novembre du conseil municipal pour déposer son rapport annuel. La Ville a terminé l'année 2015 avec un surplus de 91 113\$. «Après une analyse complète des revenus et des dépenses jusqu'au 31 décembre 2016 effectuée début novembre, nous prévoyons terminer l'exercice financier en cours avec un léger surplus budgétaire», précise la mairesse.

Concernant le traitement des élus, la mairesse a reçu une rémunération de base de 26 381,22 et une allocation de dépenses de 13 190,61, donc un total de 39 571,83 \$; la conseillère à la MRC, 9 700,18\$ de rémunération de base et 4 854,10 d'allocation de dépenses, donc un total de 14 554,28 \$; le maire suppléant, 2 889,04\$ de rémunération de base et 1 444,51\$ d'allocation de dépenses, donc un total de 4 333,55 \$; les conseiller(ère)s, 8 793,74\$ de rémunération de base et 4 396,87\$ d'allocation de dépenses, donc un total de 13 190,61\$.

Au cours de l'année, plusieurs travaux de voirie ont été effectués chemins de l'Héritage, Mulligan-Ferry, du Lac-Heney, du Poisson-Blanc, du Rapide-Faucher, du Ruisseau-des-Cerises, Marks, Martin, Labelle, Willie-Barbe, de la Rivière-Gatineau, de la Baie Matte, du Lac-des-Îles, ainsi que sur les rues du Parc et Patrick.

Des travaux de réfection à la côte du chemin Traverse-Bénard ont été réalisés au coût de 65 000 \$. Une aide financière de 32 435 \$ a été accordée par la députée Stéphanie Vallée. S'y ajoutent une réfection du ponteau sur la Véloroute des Draveurs au coût de 15 000 \$, des réfections majeures chemins Rapide-Faucher et Labelle, entretien des chemins avec de l'asphalte froid pour 66 000 \$, recouvrement chemin Marks pour 10 000 \$.

Côté loisirs, plusieurs activités ont été organisées en 2016. La ville a par ailleurs ensemencé encore une fois le Lac-à-la-Barbue de 600 truites brunes et arc-en-ciel, en collaboration avec le Ministère de la Faune et des Parcs. Le parc de planche à roulettes est installé à la patinoire couverte depuis juillet 2016. Le Centre récréatif et communautaire a également bénéficié d'une réfection de sa

toiture, en collaboration avec le club des Joyeux vivants de Gracefield.

En ce qui concerne le service incendie, les casernes ont été mises aux normes en matière de santé et sécurité au travail. Plusieurs réparations ont été effectuées sur les camions. Des recherches de point d'eau ont été faites dans le secteur Northfield et quatre bornes sèches seront installées en 2017. La réorganisation de la brigade a débuté en septembre 2016, il y a présentement trois lieutenants et un capitaine. Par ailleurs, quatre pompiers ont été embauchés. Des exercices de prévention incendie ont été faits à l'école, au CPE et dans des résidences pour personnes âgées. «D'avoir doté le service des incendies d'un chef pompier à 30 heures semaine est une première à Gracefield afin de se tenir à jour avec le schéma de couverture de risques», ajoute Joanne Poulin.

La Ville continue à participer financièrement au bon fonctionnement de la clinique santé Haute-Gatineau. Un nouveau médecin s'est joint à l'équipe de la clinique, pour un total de six médecins et une infirmière.

Plusieurs projets sont prévus pour 2017,

parmi lesquels la revitalisation et l'embellissement de la ville, le Journal de la Ville de Gracefield, le Parc régional du lac 31 Milles, le réaménagement de la rampe de mise à l'eau de la Baie Matte, la refonte du site web de la municipalité, devenir mandataire de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) ce qui permettra à la Ville de maintenir ce service de proximité, des règlements d'emprunt à bas taux d'intérêts financeront les travaux d'envergure incontournables sur les infrastructures vieillissantes, un logiciel de gestion des demandes pour offrir un traitement rigoureux des requêtes, amélioration du réseau routier dans les trois secteurs de la Ville, renouvellement de la flotte du parc de véhicules, poursuite de la mise à niveau du réseau d'eau potable et égouts, aménagement d'un petit parc dans le cadre du 150e anniversaire du Canada, le projet Logement en Santé.

À noter que le budget 2017 sera adopté lundi 19 décembre à 19 heures. On y présentera aussi le programme triennal des immobilisations.

Les autres points à l'ordre du jour à la réunion de novembre

GRACEFIELD - Parmi les autres points à l'ordre du jour de la réunion de novembre du conseil municipal, il a notamment été résolu d'autoriser le paiement des honoraires à la firme Lapointe Beaulieu s.a. avocats, pour services professionnels rendus à la mairesse et aux élus dans le dossier du contrat de la directrice générale, Johanne Laperrière. Le montant de ces honoraires s'élève à 2 327,25 \$ plus taxes.

Végétalisation des bandes riveraines

La Ville va solliciter la participation de la Caisse Desjardins de Gracefield afin de contribuer financièrement au programme de subvention pour la végétalisation des bandes riveraines en 2017. Il s'agira d'aider les propriétaires qui doivent acquérir un certificat d'autorisation, dont le coût à Gracefield est de 35\$.

Chemin Pémichangan

La Ville de Gracefield et la municipalité de Lac Sainte-Marie vont adresser une demande

conjointe à la MRC Vallée-de-la-Gatineau et au ministère des Transports pour que le chemin Pémichangan soit inclus dans le Plan d'intervention en infrastructures routières locales. Les deux municipalités souhaitent présenter une demande d'aide financière dans le cadre du volet redressement du ministère des Transports.

Clinique santé

Les élus ont autorisé le versement de la seconde tranche d'aide financière au fonctionnement de la clinique santé Haute-Gatineau, soit 5 000\$. La contribution totale de la municipalité pour 2016 s'élève à 35 000\$. À noter par ailleurs qu'un banc, au coût de 700\$ plus taxes, sera installé à l'extérieur de la clinique.

Service incendie

Un appel de candidatures va être lancé afin d'embaucher deux pompiers à temps partiel. Par ailleurs, il a été décidé de nommer Louis

Gauthier lieutenant au service incendie.

Immeuble patrimonial

Les élus ont décidé de confier la fonction d'un conseil local du patrimoine au Comité consultatif d'urbanisme, afin de protéger les biens patrimoniaux sur le territoire de Gracefield. Il a aussi été résolu que l'église soit désignée immeuble patrimonial en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec.

Animaux errants

La directrice de l'urbanisme et de l'environnement assistera le 25 novembre à une journée d'information sur les services animaliers municipaux, organisée à Pointe-Claire par l'Association des centres d'adoption des animaux de compagnie du Québec avec le ministère de l'Agriculture. Les principaux thèmes abordés seront l'application de la nouvelle loi sur le bien-être animal, les fonctions d'un service animalier municipal,

l'identification permanente, l'unité mobile de stérilisation, la formation des inspecteurs et les règlements municipaux.

Fleurons du Québec

Les élus ont autorisé une dépense de 440\$ pour l'adhésion de la Ville de Gracefield aux Fleurons du Québec en 2017.

Projet Optilab

Les élus ont adopté à l'unanimité une résolution afin de s'opposer au projet qui vise à centraliser les laboratoires d'analyses des centres hospitaliers. Le conseil demande au gouvernement du Québec que «la volonté et l'intérêt de la Ville de Gracefield ainsi que de la région soient considérés et que les services de laboratoires dans notre établissement de santé, le centre hospitalier de Maniwaki, soient maintenus».

À noter qu'une autre rencontre du conseil municipal est prévue lundi 21 novembre à 19h.

COURS D'AÉROBIE GRATUITS

Il n'y a pas d'âge pour garder la forme et faire du sport

SYLVIE DEJOUY

sdejouy@lagatineau.com

MANIWAKI - Il y avait de l'ambiance jeudi matin au deuxième étage du Centre sportif Gino Odjick. Quarante-cinq personnes ont assisté au premier cours d'aérobic offert gratuitement par la Ville aux 55 ans et plus, dans le cadre de sa politique MADA (municipalité amie des aînés). Une activité proposée afin de répondre à une demande, pour garder la forme mais aussi socialiser, voire briser l'isolement.

Les cours, animés par Isabelle Labelle, kinésiologue au GMF Vallée-de-la-Gatineau, sont divisés en trois parties : l'échauffement de 10 min, la partie centrale de 40 min et le retour au calme de 10 min. Il s'agit d'un programme d'entraînement alternant des exercices de renforcement musculaire et d'aérobic sur de la musique entraînante.

Plusieurs alternatives d'intensité sont proposées afin d'offrir le cours à un vaste auditoire. Les exercices de renforcement permettent d'améliorer la stabilité, la force et l'endurance musculaire. La combinaison de ces exercices avec des mouvements d'aérobic permet d'augmenter la capacité cardio-respiratoire et ainsi de faciliter les activités de la vie quotidienne.

En raison du grand nombre de personnes qui se sont présentées au premier cours, Michèle Côté, technicienne en loisir à la Ville de Maniwaki, envisage d'organiser deux sessions, «une pour les débutants, qui pratiqueront surtout l'équilibre, et une autre pour les intermédiaires, qui feront plus du conditionnement physique et du renforcement



▲ Les premiers participants au cours d'aérobic, offert gratuitement depuis jeudi 10 novembre, en compagnie d'Isabelle Labelle, qui les anime.

musculaire plus intense. C'est ouvert à tous, les gens se présentent quand ils sont intéressés. Si une semaine ils ne veulent pas venir, ils ne viennent pas. Ils peuvent aussi partir au milieu de la session. C'est à leur rythme, le but est d'offrir un cours selon leurs besoins. L'activité physique a plusieurs bienfaits, on veut garder les

gens en santé et qu'ils puissent rester chez eux le plus longtemps possible».

Rendez-vous les jeudis de 9h30 à 10h30, au deuxième étage du Centre sportif Gino Odjick. Il est conseillé de vous procurer un tapis de yoga pour les exercices au sol. Renseignements : Michèle Côté, 819-449-2822 poste 225.

CONSEIL MUNICIPAL

Dépôt du rapport annuel du maire

SYLVIE DEJOUY

sdejouy@lagatineau.com

MESSINES - Le rapport 2016 du maire Ronald Cross a été déposé durant la réunion de novembre du conseil municipal. Il y apparaît que la municipalité a terminé l'année 2015 avec un excédent de 153 005\$, ce qui portait l'excédent accumulé à 256 532\$. Elle devrait par ailleurs terminer l'année en cours avec un léger surplus. Les prévisions budgétaires pour 2017 seront adoptées lors d'une assemblée extraordinaire qui se tiendra en décembre.

Concernant le traitement des élus municipaux, le salaire du maire était de 15 999,96\$, son allocation de dépenses 8 000,04\$, donc un total de 24 000\$. Le salaire des conseiller(ère)s était de 5 333,28\$, leur allocation de dépenses 2 666,64\$, donc un total de 7 999,92\$.

Plusieurs projets ont marqué 2016. La municipalité a injecté près de 500 000\$ dans divers projets de réfection de son réseau routier local. Dans le cadre du Plan d'intervention en infrastructures routières locales, elle a déposé une demande d'aide financière de 1 100 000\$ auprès du ministère des Transports. La réponse est

attendue début 2017 et, si elle est positive, les sommes octroyées serviront au redressement d'une partie du réseau routier local, notamment chemins de la Montagne et St-Jacques.

Le service incendie compte 17 pompiers, dont 15 formés ou réputés formés Pompier 1 et deux en voie de compléter cette formation. De plus, 7 pompiers ont suivi et réussi la formation Autopompe. Une entente d'entraide a été signée avec Blue Sea conformément aux dispositions du schéma de couverture de risques en sécurité incendie. Une entente devrait également être signée avec Bouchette au cours des prochaines semaines. Une demande de certificat d'autorisation a été déposée auprès du ministère de l'Environnement afin d'implanter une nouvelle borne sèche dans le ruisseau de la rue des Perdrix, située dans le secteur du chemin Joliette.

Cette année encore, la municipalité a retenu les services de l'entreprise Groupe GPI, de Joliette, qui a procédé aux visites préventives d'environ 14% des résidences du territoire de Messines, dans le but d'assurer la conformité et le bon fonctionnement des avertisseurs de fumée. Dans le cadre de la Semaine de prévention des incendies, des visites éducatives et de prévention

ont été réalisées dans les garderies et des outils de sensibilisation ont été remis aux tout-petits. Finalement, un mandat pour l'élaboration du plan d'intervention pour l'aéroport de Maniwaki a été complété par le technicien en prévention incendie de la MRC de Pontiac.

Côté environnement, la municipalité a maintenu un appui financier aux associations de lacs actives sur son territoire : l'Association pour la protection des lacs des Cèdres et l'Association du bassin versant du Lac Blue Sea. Elle a également résolu de devenir membre du

Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau et un appui financier a été accordé à l'Association du bassin versant du Lac Blue Sea pour la réalisation d'un projet de toiles de jute dans le lac Blue Sea afin contrôler le myriophylle à épi.

Un nouveau panneau d'accueil devrait être installé d'ici la fin l'année sur un terrain appartenant à la municipalité situé à l'intersection de la route 105 et de l'Entrée nord. Des travaux d'embellissement resteront à réaliser au cours de la saison estivale 2017.

Demande à Postes Canada

MESSINES - Durant la réunion de novembre du conseil municipal, il a aussi été résolu de demander à Postes Canada de rétablir les heures d'ouverture du bureau de

poste. En 2015, ces dernières étaient passées de 32,5 à 25 heures par semaine. Actuellement, le bureau est fermé entre midi et 15h, ce qui incommode plusieurs citoyens.

CONSEIL MUNICIPAL

Bilan de l'année et projets à venir

SYLVIE DEJOUY

sdejouy@lagatineau.com

QUILLETON ORGANISÉ PAR L'AREQ

Pour aider des personnes dans le besoin

SYLVIE DEJOUY

sdejouy@lagatineau.com

MANIWAKI - Toute la population était conviée, vendredi après-midi, à un quilleton au Quill-O-Rama 105. Une activité organisée par l'AREQ (Association des retraités et retraités de l'enseignement et autres services du Québec) Haute-Gatineau et qui a réuni une vingtaine de personnes.

Le coût de l'inscription était de 20\$ par participant, dont 10\$ étaient remis à la Fondation Laure-Gaudreault. Celle-ci a pour mission d'aider les personnes retraitées dans le besoin, la recherche médicale sur les maladies qui frappent les personnes âgées ainsi que des œuvres de jeunesse enregistrées ou des jeunes dans le besoin.

Institutrice dans Charlevoix, Laure Gaudreault a fondé le premier syndicat la Fédération catholique des institutrices rurales. Par la suite, elle a mis sur pied la Corporation générale des instituteurs et institutrices catholiques de la province de Québec, qui est devenue la Corporation des enseignants du Québec et par la suite la Centrale des syndicats du Québec. La Centrale regroupe aujourd'hui 200 000

membres. En 1961, Laure Gaudreault a recruté 295 personnes retraitées qui formèrent le noyau de l'AREQ. L'Association compte aujourd'hui 57 000 membres.

Tout au long de l'année, l'AREQ Haute-Gatineau organise des levées de fonds. L'an passé, le quilleton avait permis à l'organisme de remettre 1 000\$ au Dépannage Christ-Roi et 1 000\$ au Camp Le Terrier. Les profits de chaque collecte sont remis à la Fondation Laure-Gaudreault puis un comité régional, qui s'occupe de l'Outaouais, les redistribue à des organismes et personnes dans le besoin de la région, selon les demandes.

Comme l'explique Micheline Clément-Richer, responsable de la fondation pour l'AREQ Haute-Gatineau, «cette année, on a donné aux aidants naturels et au Club des petits déjeuners. L'AREQ donne aussi deux paires de lunettes par année à des enfants». Les organismes et personnes dans le besoin qui voudraient déposer une demande d'aide peuvent contacter Micheline Clément-Richer au 819-449-2857.

Les organisateurs du quilleton tiennent à remercier les commanditaires qui leur ont donné un coup de pouce.



▲ Les participants au quilleton organisé par l'AREQ Haute-Gatineau. Certaines personnes qui ne pouvaient être présentes ont tenu quand même à faire un don.

LAC SAINTE-MARIE - Le rapport annuel du maire, Gary Lachapelle, a été dévoilé durant la réunion de novembre du conseil municipal. La municipalité a terminé 2015 avec un surplus de fonctionnement à des fins fiscales de 355 962 \$, portant son surplus accumulé non affecté à 440 483 \$. Le conseil municipal a affecté une partie de son surplus à l'exercice financier en cours pour un montant de 186 452,00 \$. Au 1er janvier 2016, la municipalité avait un surplus accumulé non affecté de 254 031 \$.

«L'exercice financier 2016 devrait se terminer avec un déficit de fonctionnement, commente Gary Lachapelle. Nous prévoyons un écart budgétaire dans nos dépenses suite à l'achat des terrains par la municipalité. Ce déficit de fonctionnement, estimé à 172 973 \$, sera comblé par une partie des surplus accumulés de la municipalité non affectés. Naturellement, je vous rappelle que l'exercice financier se termine le 31 décembre 2016 et qu'il nous reste encore deux mois de comptabilisation avant la fin de cette année.» Le maire prévoit par ailleurs «une légère augmentation de la taxe foncière».

Concernant le traitement des élus, le maire a perçu 12 182,76 \$ de salaire et 6 091,44 \$ d'allocation de dépenses, donc un total de 18 274,20 \$; les conseiller(ère)s 4 992 \$ de salaire et 2 496 \$ d'allocation de dépenses, donc un total de 7 488 \$.

Durant l'année, plusieurs travaux de voirie ont été faits sur une partie du réseau routier municipal et en forêt publique, pour un montant total de 583 803 \$.

La municipalité a procédé à l'achat d'une niveleuse avec équipements de déneigement, au coût de 329 770 \$, et à l'installation d'un système de thermopompe dans la salle située à l'étage du centre communautaire pour la climatisation et le chauffage, au coût de 9 000 \$.

La municipalité a acheté au cours de la dernière année un premier terrain à l'intersection de la Route 105 et du chemin Lac-Sainte-Marie dans la municipalité de Kazabazua, un deuxième terrain au centre village connu comme étant l'ancienne station d'essence et dépanneur, et un troisième terrain sur la rue Henri dont trois parcelles contigües aux immeubles de la municipalité. Le coût total de l'acquisition des terrains totalise 185 948 \$.

Depuis le 6 octobre, la municipalité a terminé l'an cinq du premier schéma de couverture de risques en sécurité incendie. En 2017, les services d'incendie locaux devront réviser leur plan local conformément aux orientations du ministère de la Sécurité publique en matière de protection incendie. La caserne de Lac Sainte-Marie compte trois nouveaux diplômés de l'École nationale des pompiers : Pierre Martel, Marco Barbe et Albert Beaubien.

En 2016, la municipalité a poursuivi les opérations du Club de golf Mont Ste-Marie pour une quatrième année, par l'intermédiaire du Comité de développement économique de Lac-Sainte-Marie. «Je suis extrêmement heureux de vous annoncer que le golf est vendu depuis le 31 octobre dernier, commente Gary Lachapelle. Nous pouvons tous ensemble dire mission accomplie.»

À noter que le budget 2017 et le programme triennal d'immobilisation 2017-2018-2019 seront adoptés à une séance extraordinaire mercredi 14 décembre à 20h.

Autres points à l'ordre du jour

Parmi les autres points qui figuraient sur l'ordre du jour de la réunion de novembre, il était notamment question d'une demande qui sera adressée au ministère des Transports, conjointement avec Gracefield, pour le chemin Pémichangan. «On a fait faire par le service de génie municipal de la MRC une évaluation pour la rénovation complète du chemin Pémichangan, sur le territoire de Lac Sainte-Marie et celui de Gracefield, explique le directeur général Yvon Blanchard. On va présenter une demande au ministère pour que ça soit inclus dans le plan d'intervention en infrastructures routières locales.»

Il a aussi été question de l'installation de dix compteurs d'eau dans des résidences du secteur Mont-Ste-Marie. «Le ministère nous a approché pour savoir si on serait intéressé à installer des compteurs d'eau, explique Yvon Blanchard. J'ai répondu que j'allais en parler avec le conseil municipal. Mais finalement, il semblerait que ça soit une obligation. D'ici le 1er septembre 2018, on sera obligé d'avoir des compteurs d'eau, à la charge des citoyens qui ont l'aqueduc. Le conseil m'a demandé d'aller chercher d'autres informations à ce sujet.»

Le déjeuner du maire aura lieu le dimanche matin 4 décembre. Les profits seront partagés entre Centraide et l'école.

Hubert Auto vous fait le prix employé

Du jamais vu !

en plus d'un rabais de Ford de
3 500\$

Du 17 au 30
novembre
seulement

GRANDE Liquidation finale

des modèles Focus 2016 en inventaire chez
Hubert Auto de Maniwaki
et Mont-Laurier.

De plus profitez de
l'offre ensemble sécurité
hiver de Ford
comprenant 4 pneus,
4 jantes en acier et
4 capteurs pression.

Reg 26 348\$

Focus SE 2016



SPÉCIAL "Prix employé Hubert"
24 389\$ - 3 500\$ ford
Total = **20 889\$** + tx

Reg 28 299\$

Focus Titanium
hatchback 2016



SPÉCIAL "Prix employé Hubert"
26 299\$ - 3 500\$ ford
Total = **22 799\$** + tx

Reg 20 549\$

Focus S 2016



SPÉCIAL "Prix employé Hubert"
19 683\$ - 3 500\$ ford
Total = **16 183\$** + tx

Reg 28 199\$

Focus Titanium
Sedan 2016



SPÉCIAL "Prix employé Hubert"
26 198\$ - 3 500\$ ford
Total = **22 648\$** + tx

Reg 23 349\$

Focus SE 2016



SPÉCIAL "Prix employé Hubert"
21 818\$ - 3 500\$ ford
Total = **18 318\$** + tx

Reg 23 644\$

Focus SE 2016



SPÉCIAL "Prix employé Hubert"
22 073\$ - 3 500\$ ford
Total = **18 573\$** + tx

Reg 24 648\$

Focus SE 2016



SPÉCIAL "Prix employé Hubert"
22 937\$ - 3 500\$ ford
Total = **19 437\$** + tx

Reg 23 799\$

Focus SE 2016



SPÉCIAL "Prix employé Hubert"
22 205\$ - 3 500\$ ford
Total = **18 705\$** + tx

Reg 23 349\$

Focus SE 2016



SPÉCIAL "Prix employé Hubert"
21 818\$ - 3 500\$ ford
Total = **18 318\$** + tx

Maniwaki

241, Boul. Desjardins
Tel.: 819 449-2266
Fax: 819 449-6217



HUBERT
MANIWAKI/MONT-LAURIER
Auto
www.hubertauto.com

Mont-Laurier

207B, Boul. Paquette
Tel.: 819 440-2266
Fax: 819 440-2074

Gagnez votre achat
jusqu'à 50 000\$





RABAIS JUSQU'À
16 647\$

TOUS LES JOURS, C'EST VENDREDI
JUSQU'AU 30 NOVEMBRE

20

**%
DE RABAIS**

**AU COMPTANT SUR LE PDSF
SUR LES VÉHICULES ADMISSIBLES**

Offre valide jusqu'au 30 novembre 2016. L'offre ne peut être combinée à des taux privilégiés à la location ou au financement à l'achat. Le rabais ne comprend pas les taxes et est calculé selon le PDSF du véhicule, à l'exception des caractéristiques en option installées par le concessionnaire. Un échange entre concessionnaires peut être requis. Détails chez votre concessionnaire.



Canada 105 boul. Desjardins, Maniwaki, 819-449-1632 ou 1 888 449-1632 DEPUIS 1927

Luc Morin
Représentant



luc.morin@
garagemcconnery.com

Jean-Guy Séguin
Représentant



jeanguy.seguin@
garagemcconnery.com

Fred Joanis
Représentant



fred.joanis@
garagemcconnery.com

France Pageau
Directrice commerciale



finances@
garagemcconnery.com

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h, jeudi soir de 17h à 19h30 vente seulement, nos vendeurs sont disponibles pour vous sur rendez-vous en tout temps.



1^{re} 2^e 3^e chance au crédit